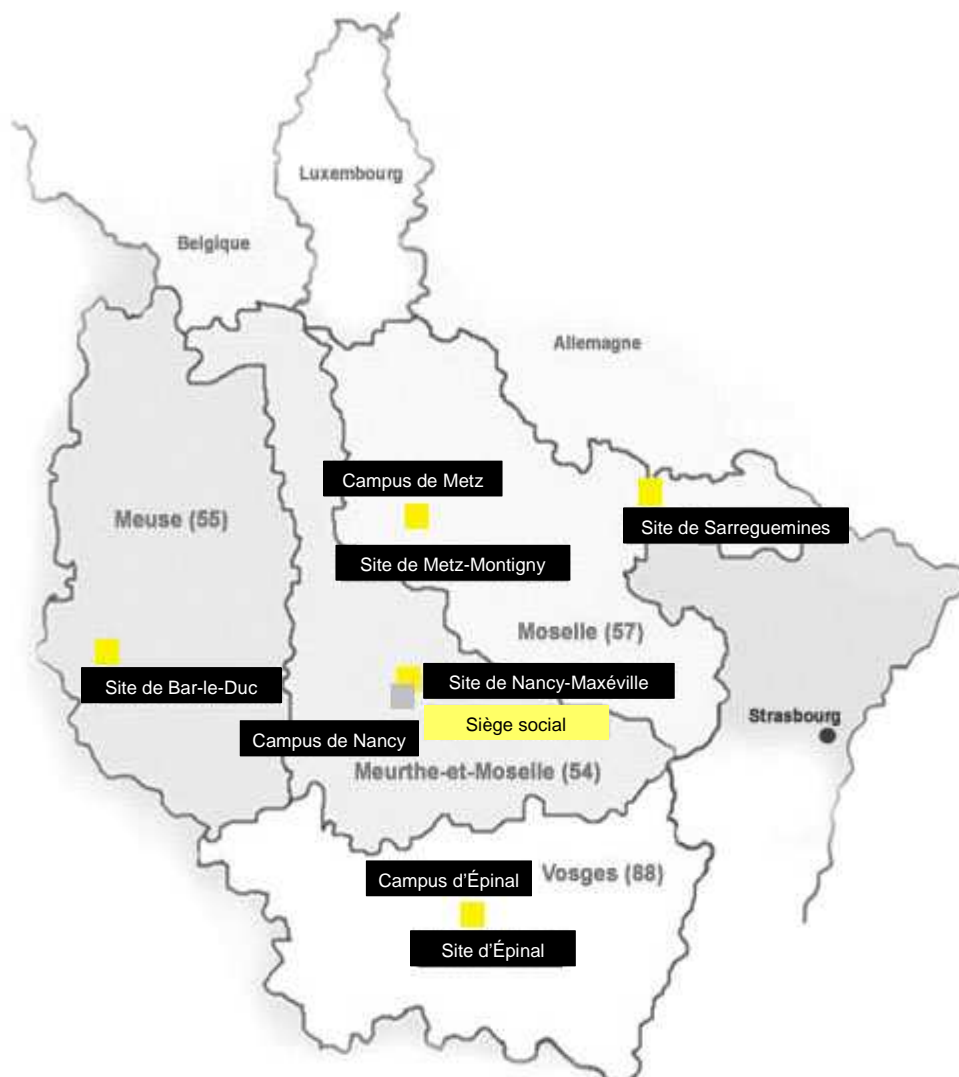


Dossier d'accréditation
de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ)
de
l'Université de Lorraine

Académie
de NANCY-METZ

28 juin 2013



Sommaire

Sommaire	3
Avant-propos	5
Le contexte lorrain actuel	5
Une formation des enseignants résultant d'une histoire	5
La réforme de la formation des enseignants en Lorraine	6
1) Renseignements administratifs	6
1.1) Chefs de projet	6
1.2) Groupe de pilotage académique	6
1.3) Groupe de travail Formation des enseignants	6
1.4) Autres groupes	7
2) La structure de l'ESPÉ et sa gouvernance	7
2.1) Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP et EPCS	7
2.2) Adresse	7
2.3) L'organisation générale de l'ESPÉ	7
2.3.1) <i>Structure de l'ESPÉ</i>	7
2.3.2) <i>Gouvernance de l'ESPÉ</i>	8
2.3.3) <i>Services administratifs et techniques de l'ESPÉ</i>	9
2.4) La description des différents conseils et de leurs missions	10
2.4.1) <i>Le Conseil d'école</i>	10
2.4.2) <i>Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP)</i>	10
2.4.3) <i>Conseils de perfectionnement</i>	10
2.4.4) <i>Les commissions</i>	11
2.5) Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF	11
3) Le projet de l'ESPÉ	11
3.1) Les axes stratégiques de l'ESPÉ de Lorraine	11
3.1.1) <i>Investir pleinement les missions confiées par la loi</i>	11
3.1.2) <i>Favoriser le développement professionnel des personnels impliqués dans la formation des enseignants</i>	12
3.1.3) <i>Contribuer au développement de la recherche dans le champ de l'éducation</i>	12
3.1.4) <i>Développer et renforcer les spécialités en rapport avec l'éducation et la formation pour donner une identité à l'ESPÉ de Lorraine</i>	12
3.2) Offre de formation en enseignement, éducation et formation en Lorraine	13
3.2.1) <i>Structure de l'offre de formation</i>	13
3.2.2) <i>Compétences attendues en fin de formation pour l'ensemble des quatre masters MEEF</i>	14
3.2.3) <i>Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement</i>	15
3.2.4) <i>Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues</i>	16
3.2.5) <i>Internationalisation des formations</i>	16
3.2.6) <i>La formation à la prise en charge des publics à besoin particulier</i>	17
3.3) Les trois mentions de master MEEF 'enseignement'	17
3.3.1) <i>Éléments de la réforme de la formation des enseignants</i>	17
3.3.2) <i>Les documents de référence</i>	17
3.3.3) <i>Méthode de travail</i>	17
3.3.4) <i>Volumes horaires et crédits ECTS des trois mentions de master (parcours avec alternance)</i>	18
3.3.5) <i>Différents éléments de la formation</i>	20
3.3.6) <i>Effectifs</i>	25
3.4) Le cas des étudiants titulaires d'un M1 et non admis à un concours	25
3.5) La mention MEEF Encadrement éducatif	26
3.5.1) <i>Principes, objectifs et axes de la formation</i>	26
3.5.2) <i>Organisation de la formation</i>	26
3.6) La mention MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation	27
3.6.1) <i>Parcours « Ingénierie pédagogique »</i>	27
3.6.2) <i>Parcours « Ingénierie de la formation de formateurs »</i>	28
3.7) Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence	29

3.7.1)	<i>État des lieux et points d'appui à l'Université de Lorraine</i>	29
3.7.2)	<i>Le continuum licence - master</i>	29
3.7.3)	<i>Des perspectives de développement de formations aux métiers de l'enseignement en licence</i>	30
3.8)	Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)	30
3.9)	Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés	31
3.10)	Participation à la formation initiale et continue des personnels assurant des enseignements dans le supérieur	32
3.11)	Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques	33
3.12)	Modalités d'évaluation des étudiants	34
3.13)	Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques	34
3.14)	Le dispositif transitoire 2013-2014	34
4)	Organisation de la mission de coordination	35
4.1)	<i>Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet</i>	35
4.2)	<i>Description de l'interaction entre l'ESPÉ et les équipes pédagogiques des composantes partenaires</i>	35
4.3)	<i>Description de l'interaction entre l'ESPÉ et l'académie</i>	36
4.4)	Outils de la coordination	36
4.4.1)	<i>Pilotage</i>	37
4.4.2)	<i>Supervision</i>	37
4.4.3)	<i>Procédure qualité</i>	37
4.4.4)	<i>Autoévaluation des dispositifs de formation mis en œuvre par les équipes pédagogiques</i>	37
4.5)	Lien avec la recherche	37
5)	Modèles économiques	38
5.1)	Budget de projet de l'ESPÉ (BPE)	38
5.2)	Modèle économique interne (MEI)	39
6)	Annexes	40
6.1)	Structure de l'université de Lorraine	40
6.2)	Écriture de l'acronyme de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	40
6.3)	Le pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés	41
6.3.1)	<i>Descriptif</i>	41
6.3.2)	<i>Structure fédérative</i>	41
6.3.3)	<i>Laboratoires associés</i>	41
7)	Maquettes des mentions MEEF 'enseignement'	42
7.1.1)	<i>Validation</i>	42
7.1.2)	<i>Organisation des UE relatives au bloc « contexte d'exercice du métier »</i>	42
7.1.3)	<i>L'intervention de praticiens de l'Éducation nationale</i>	42
7.2)	Maquettes de la mention MEEF 1^{er} degré	43
7.2.1)	<i>Parcours enseignement et alternance</i>	43
7.2.2)	<i>Principes directeurs pour un parcours « pratique accompagnée » en deuxième année du Master MEEF 1^{er} degré</i>	45
7.3)	Maquettes de la Mention MEEF 2nd degré	51
7.3.1)	<i>Parcours enseignements d'Arts et de Lettres</i>	51
7.3.2)	<i>Parcours enseignements de Langues</i>	59
7.3.3)	<i>Parcours enseignements de Sciences humaines et sociales</i>	65
7.3.4)	<i>Parcours enseignements de Sciences formelles et naturelles</i>	74
7.3.5)	<i>Parcours enseignements Technologiques et Professionnels</i>	81
7.4)	Maquette de la mention MEEF Encadrement Éducatif	85
8)	Maquettes de la mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation	86
8.1)	Parcours Ingénierie Pédagogique	87
8.2)	Parcours Ingénierie de la Formation de Formateurs	87

Avant-propos

Le contexte lorrain actuel

"Par sa création récente (décret du 26 septembre 2011) et sa longue histoire, l'Université de Lorraine (UL) a le double privilège de la jeunesse, ambitieuse et tournée vers l'avenir, et de l'âge, fort de son expérience. Elle est née de la fusion des quatre universités lorraines issues elles-mêmes de la loi Faure en 1970 : l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL)¹, l'Université Henri Poincaré – Nancy 1 (UHP), l'Université Nancy 2 (UN2) et l'Université Paul Verlaine – Metz (UPVM). Héritière des quatre établissements fondateurs, de leurs forces, de leur culture et de leur diversité, l'UL revendique pleinement cet héritage et veut résolument en faire le socle de son évolution future."²

Les statuts de l'université de Lorraine organisent³ celle-ci en collègiums pour la formation (8), en pôles scientifiques pour la recherche (10) et en directions pour les services d'appui aux missions (6) et l'administration des ressources (9). L'université de Lorraine compte environ 53 000 étudiants, 3 700 enseignants et enseignants-chercheurs et presque autant de personnels administratifs et techniques. L'ensemble de ces personnels constitue une communauté qui met en œuvre les missions de l'université sur des sites répartis sur l'ensemble du territoire Lorrain.

L'université de Lorraine, qui a fait partie de la vague C de contractualisation, vient tout juste de se voir validée son offre de formation pour la rentrée de septembre 2013. Cette offre a été largement réorganisée pour s'enrichir des synergies favorisées par l'unicité de l'université en Lorraine.

C'est dans ce contexte de refondation de la vie universitaire de la Lorraine, à la fois structurellement et dans sa mission de formation, que vient se reconstruire la formation des enseignants en lorraine.

Une formation des enseignants résultant d'une histoire

La réforme précédente dite de la "mastérisation" a eu pour conséquence de disjoindre profondément la gestion des filières de formation des enseignants. Ainsi en 2010, la formation initiale des enseignants du 1^{er} degré et des filières techniques et professionnelles est restée sous la responsabilité de l'IUFM, école interne de l'université Henri Poincaré, celle des enseignants du 2nd degré s'est répartie dans l'ensemble des départements disciplinaires sur les trois sites des 3 universités d'alors, la formation des stagiaires et la formation continue des enseignants s'est très majoritairement recentrée sur le rectorat. Cependant quelques liens se sont ré-institués dès 2010. Peu de temps après s'est enclenchée une dynamique positive de construction ou de renforcement des partenariats.

L'IUFM a ainsi été désigné guichet unique pour la mise en stage de tous les étudiants de l'académie avec une convention spéciale entre les trois universités et le rectorat habilitant le directeur de l'IUFM à signer les conventions de stage pour tous les masters enseignement. L'IUFM a de plus pris en charge les unités d'enseignement communes portant sur les 'questions d'éducation'. De même il assure - depuis qu'elle est nécessaire - la formation et la certification au C2I2e pour le compte de l'université lorraine. En 2012, une convention cadre de formation a été bâtie et signée entre le rectorat et l'université pour définir les conditions d'utilisation des emplois de l'université dédiés aux missions de formation continue des enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés identifiés par le système de répartition des moyens aux universités (SYMPA).

Pendant que se maintenait un tronc commun aux filières du 2nd degré, la formation des enseignants de chaque discipline du 2nd degré a aussi développé des synergies plus ou moins prononcées au sein d'un même master entre les différentes finalités professionnelles (recherche, monde socio-économique ...) ou entre masters disciplinaires dans le cas des concours plurivalents (histoire-géographie, mathématiques-sciences physiques-chimiques ...).

C'est donc dans un paysage de formation ayant construit des éléments communs mais dont les forces sont plutôt éclatées que doit se reconstruire la formation des enseignants en lorraine.

¹ L'INPL n'était pas concerné par la formation des enseignants

² Extrait du projet d'établissement 2013-2017 de l'université de Lorraine

³ Voir en annexe 6.1) l'organigramme structurel de l'université

La réforme de la formation des enseignants en Lorraine

Malgré ce contexte compliqué en raison du très grand nombre d'acteurs concernés et de la dispersion géographique, la communauté universitaire et les services académiques se sont pleinement emparés de la réforme de la formation des enseignants au service de la refondation de l'école de la République. Cependant, force est de constater que ce n'est que de manière progressive qu'il sera possible de construire autour de ce sujet une véritable communauté capable de s'appropriier et mettre en œuvre les changements attendus.

Tout en accompagnant la transformation de la formation actuelle des enseignants, l'ambition de tous, université de Lorraine et académie, est de bâtir une École Supérieure du Professorat et de l'Éducation pleinement opérationnelle, intégrée à l'université et qui dispose de toutes les compétences nécessaires à l'accomplissement de ses missions définies par la loi. C'est une fois cette école constituée qu'il sera possible d'œuvrer avec une pleine efficacité à la construction d'une formation des enseignants, universitaire, intégrée et professionnalisante.

Le dossier d'accréditation ici soumis reflète le travail déjà accompli, qui traduit le plein investissement des communautés universitaire et académique de Lorraine à la réussite du projet de constitution de l'ESPÉ et de mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants.

1) Renseignements administratifs

1.1) Chefs de projet

Rattachement	Université de Lorraine	Rectorat de l'Académie
Nom du chef du projet	Fabien SCHNEIDER	Eugène KRANTZ
Coordonnées téléphoniques	06 74 98 20 29	06 01 07 44 11
Courriel	fabien.schneider@univ-lorraine.fr	eugene.krantz@ac-nancy-metz.fr

1.2) Groupe de pilotage académique

Sous l'animation de Madame la Rectrice, ce groupe pilote la constitution de l'ESPÉ de Lorraine et de son offre de formation. Il rédige le dossier d'accréditation.

Composition :

- Pierre MUTZENHARDT, Président de l'université de Lorraine
- Béatrice GILLE, Rectrice de l'Académie de Nancy-Metz
- Fabien SCHNEIDER, Chargé de mission à la Formation des enseignants (FdE), chef de projet
- Eugène KRANTZ, Secrétaire Général, Rectorat, chef de projet
- Etienne BAUMGARTNER, Vice-président Formation de l'université de Lorraine
- Laurent BRAULT, Doyen des IA-IPR
- Jean-René LOUVET, DASEN de la Moselle
- Pierre GUILMIN, Personnalité extérieure

1.3) Groupe de travail Formation des enseignants

Un deuxième groupe de travail prend en charge l'élaboration de l'offre de formation 'enseignant'. Il s'intéresse d'abord aux implications fonctionnelles, financières, organisationnelles, pour l'université et ses collègius, impliquées par les directives des ministères sur la formation des enseignants.

Composition :

- chef de projet université
- représentation académique (IA/IPR, DASEN, IEN, personnels de direction)
- vice-président formation
- directeurs des six collègius concernés (ALL, SHS, S&T, Santé, DEG, INTERFace)
- représentants des principaux masters 'enseignement' actuels
- chargée des stages 2nd degré
- représentant de la direction de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DFOIP)

1.4) Autres groupes

D'autres groupes de travail ont été constitués au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

- Groupes de travail par champs disciplinaires constitués des responsables de parcours et des membres des corps d'inspection
 - Lettres, Langues
 - Histoire-géographie, Documentation, Sciences économiques et sociales, Philosophie, Art plastiques, Musique, Conseillers principaux d'éducation
 - Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre
 - Éducation Physique et Sportive
 - Filières techniques et professionnelles
 - 1^{er} degré
- Groupe de travail licence

2) La structure de l'ESPÉ⁴ et sa gouvernance

2.1) Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP⁵ et EPCS⁶

L'ESPÉ de Lorraine est constituée comme une composante de l'EPCSCP Université de Lorraine.

2.2) Adresse

Le siège social de l'ESPÉ est situé :

5 rue Paul Richard

54 320 Maxéville

2.3) L'organisation générale de l'ESPÉ

L'ESPÉ se constitue comme une école de l'université de Lorraine selon les articles 721.1, .2, .3 du code de l'éducation en partenariat étroit avec les services académiques pour organiser la formation initiale et continue des enseignants. Au-delà des conventions qui formalisent le lien avec le rectorat, une attention particulière est accordée à la formation continue des personnels de l'Éducation nationale dont l'ESPÉ est un opérateur.

2.3.1) Structure de l'ESPÉ

L'ESPÉ se structure selon des pôles cohérents en termes d'objet de formation, pôles qui ont en commun d'être transversaux aux collegiums en mobilisant à des degrés divers aussi bien des forces de l'ESPÉ ou que d'autres composantes. Au minimum quatre pôles structurent l'ESPÉ selon ses principales missions :

- Pôle en charge de la formation initiale des enseignants du premier degré (MEEF 1^{er} degré)
- Pôle en charge de la formation initiale des enseignants du second degré et CPE, dont filières techniques et professionnelles (MEEF 2nd degré et MEEF Encadrement éducatif)
- Pôle en charge des pratiques et de l'ingénierie de la formation (MEEF Pratiques et ingénierie de la formation), il participe à la formation des enseignants du supérieur
- Pôle en charge du développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale : formation continue des enseignants 1^{er} et 2nd degrés - Maison pour la science en Lorraine (MPSL) – Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM)

Les trois premiers pôles sont en responsabilité de mentions de master MEEF, ils organisent (font et font faire) les formations correspondantes à divers degrés de partenariat avec les composantes des collegiums ou des pôles scientifiques de l'université. Ils disposent d'une direction constituée d'un responsable assisté ou non par des responsables de formation.

⁴ Voir en annexe 6.2) les différentes écritures retenues pour l'acronyme

⁵ Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

⁶ Établissement public de coopération scientifique

Le quatrième pôle rassemble différentes structures qui ont en commun une mission de formation continue des personnels de l'Éducation Nationale.

Le règlement intérieur de l'ESPÉ définira plus précisément la gouvernance et l'organisation fonctionnelle des pôles.

L'ESPÉ de Lorraine est caractérisée par la nature de sa mission première dans le champ de l'éducation, mais aussi par la propriété de transversalité qui en résulte. L'ESPÉ a donc la vocation d'accueillir, de fédérer ou d'être en lien avec les formations et les structures de l'université en rapport avec le champ de l'éducation, mais l'ESPÉ peut aussi constituer une structure d'accueil pour les formations de l'université à caractère transversal. La structure de l'ESPÉ en pôles permet une évolution de ses missions en fonction des choix que l'université de Lorraine sera amenée à faire dans un avenir proche.

2.3.2) Gouvernance de l'ESPÉ

L'ESPÉ est dotée d'une gouvernance qui se doit de construire des réponses aux questions relatives à l'exécution des missions pour lesquelles l'ESPÉ est accréditée. Cette tâche de conception-réalisation se fait en interaction avec les différentes commissions de l'ESPÉ. La ou les solutions élaborées sont soumises pour avis au conseil d'orientation scientifique et pédagogique, puis au conseil d'école pour validation, sans préjudice des validations réglementaires par les instances de l'université (conseil de la formation et conseil d'administration).

(1) L'équipe de direction

L'école dispose d'une équipe de direction qui assume la responsabilité des missions définies par l'accréditation. L'équipe de direction est constituée par :

- un directeur élu par le conseil d'école et nommé conjointement par les ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- un directeur adjoint en charge de la formation (nommé par le directeur après avis du conseil d'école) ; il a la responsabilité de toutes les actions de l'établissement qui impactent la vie des étudiants de l'ESPÉ, depuis leur inscription jusqu'à leur insertion professionnelle, en passant par leur formation ; ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les responsables des deux pôles de formation des enseignants et des directeurs de sites ; il organise les partenariats avec le rectorat et avec les équipes pédagogiques ; il accorde une attention particulière au développement de la partie commune aux différentes formations d'enseignants ;
- un directeur adjoint en charge du développement (nommé par le directeur après avis du conseil d'école) comprenant l'ingénierie pédagogique et l'innovation pédagogique ; il anime une équipe d'enseignants spécialisés en ingénierie de la formation au service des pôles de l'ESPÉ ; ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les responsables du pôle pratiques et ingénierie de la formation et du pôle développement professionnel ainsi qu'avec les chargés de mission et sous-directions s'occupant de l'ingénierie pédagogique à l'université ; il fait le lien avec les licences dont les étudiants souhaitent devenir enseignants ; il organise les actions en direction des étudiants en emploi d'avenir professeur (EAP) ; il fait le lien avec les formations académiques des enseignants néotitulaires ; il pilote l'information des publics sur la formation et le métier d'enseignant ;
- un directeur adjoint en charge de la politique de recherche (nommé par le directeur après avis du conseil d'école) ; il organise les actions de recherche en partenariat avec les pôles scientifiques, les laboratoires et les composantes de l'université, les organismes de recherche en éducation et le rectorat ; il est responsable de l'adossement à la recherche des formations organisées par l'ESPÉ ;

Un appel à candidatures sera effectué pour pourvoir les emplois de directeurs adjoints.

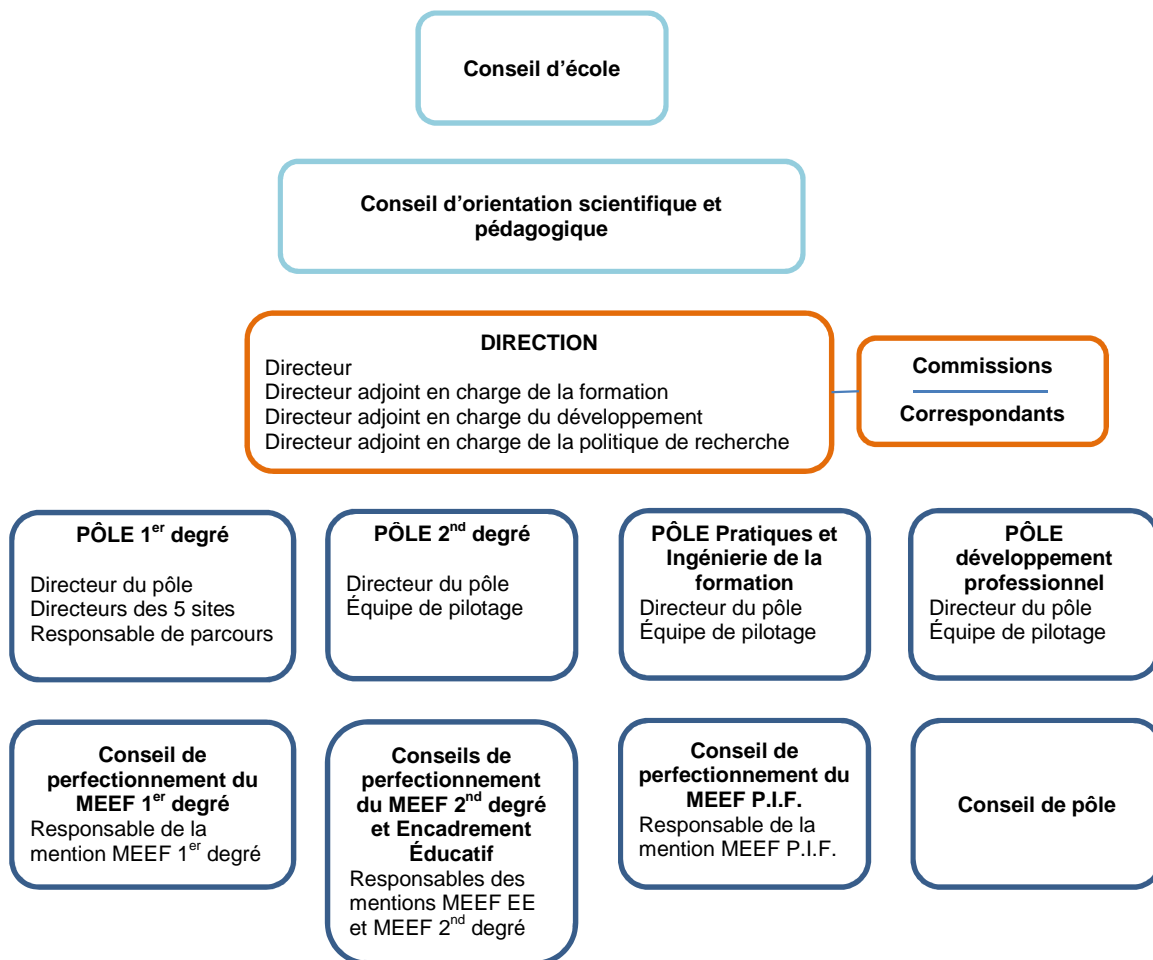
- le responsable administratif.

Les directeurs adjoints en charge de la formation et de la recherche participent au fonctionnement du système, le directeur en charge du développement participe à sa transformation en fonction des changements de l'environnement dans lequel se développent les missions de l'ESPÉ ou des évolutions des missions attribuées à l'ESPÉ.

(2) Les correspondants

L'école dispose de correspondants sous la responsabilité de l'équipe de direction qui font le lien entre l'ESPÉ et les vice-présidents et/ou les directions et sous-directions administratives de l'université : Vie universitaire, Communication, Action culturelle, Relations internationales, Évaluation, E-TICE, Bibliothèques universitaires.

(3) Organisation interne de l'ESPÉ

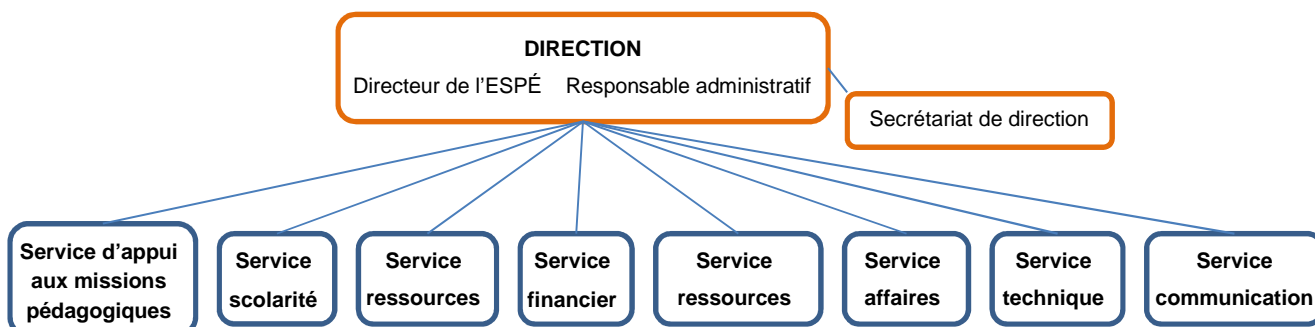


Le principe retenu est d'associer à chaque instance de direction, qui a la responsabilité de l'organisation et de la mise en œuvre de la formation, une instance de conseil qui assure la conjonction entre la gouvernance et le pilotage pédagogique collégial.

2.3.3) Services administratifs et techniques de l'ESPÉ

Les services administratifs et techniques de l'ESPÉ sont structurés en services situés au siège maxévillois qui dialoguent avec les directions administratives de l'université de Lorraine, et en services délocalisés sur les sites de l'ESPÉ.

On retrouve les services habituels : ressources humaines, scolarité, financier, conventionnement, technique auxquels s'ajouteront des services en appui des missions de l'ESPÉ : pilotage et supervision, montage de projets, communication, relations internationales, usage des TICE.



2.4) La description des différents conseils et de leurs missions

Outre les instances que sont les conseils de perfectionnement, les commissions, le conseil d'orientation scientifique et pédagogique et le conseil d'école, le pilotage académique s'effectuera sous le regard du comité de pilotage académique qui sera maintenu pendant la première année d'existence de l'ESPÉ.

Le comité de pilotage académique aura une fonction de concertation et d'harmonisation entre les différents partenaires à un niveau de décision à même de dessiner une politique commune et cohérente de formation initiale et continue des enseignants. Il émettra, si nécessaire, des recommandations quant aux orientations de cette politique de formation à destination de la direction de l'ESPÉ, du conseil d'orientation scientifique et pédagogique et du conseil d'école de l'ESPÉ.

2.4.1) Le Conseil d'école

Organisation

La composition du conseil sera définie en référence à la loi et aux textes d'application lors des travaux de la commission chargée de la construction des statuts et règlement intérieur de l'ESPÉ.

Missions

Sans préjudice des résultats des travaux de la commission susmentionnée, le conseil d'école délibère sur l'ensemble des questions concernant l'école en s'appuyant sur les travaux des autres conseils et des commissions dans le respect des textes en vigueur, en particulier :

- il élit son Président ;
- il propose au ministre de l'éducation nationale et au ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour nomination, un candidat aux fonctions de Directeur de l'école ;
- il arrête et modifie le règlement intérieur de l'école ;
- il définit la politique générale de l'école ;
- il examine le budget de projet de l'école ;
- il adopte le budget de l'école et les décisions budgétaires modificatives ;
- il approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école ;
- il se prononce sur les missions et la composition des commissions internes à l'école ;
- il adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances ;
- il soumet au conseil d'administration de l'université de Lorraine la répartition des emplois ;
- il est consulté sur les recrutements de l'école ;
- il se prononce sur le programme pédagogique de l'école proposé par le COSP ;
- il se prononce sur la structure des cursus de formations des enseignants proposée par le COSP ;
- il se prononce sur les activités de l'école en lien avec la recherche proposées par le COSP ;

2.4.2) Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP)

Organisation

La composition du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sera définie en référence à la loi et aux textes d'application lors des travaux de la commission chargée de la construction des statuts et règlement intérieur de l'ESPÉ.

Missions

- il propose les activités en lien avec la recherche de l'école ;
- il propose le programme pédagogique des pôles de l'école ;
- il propose la structure des cursus de formations des enseignants dans le cadre des objectifs retenus lors de l'accréditation de l'école et des directives ministérielles ;
- il propose les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances ;
- il examine et émet un avis sur les propositions des conseils de perfectionnement ;
- il propose les mesures de nature à favoriser la concertation entre les formateurs et les usagers et à améliorer les conditions de vie et de travail de ces derniers ;
- il est consulté sur la politique d'emploi de l'école

2.4.3) Conseils de perfectionnement

Organisation

Les conseils de perfectionnement s'organisent selon les mentions de master MEEF. On distingue ainsi le conseil de perfectionnement du master MEEF 1^{er} degré, du master MEEF 2nd degré, du master MEEF Encadrement éducatif et du master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation. Les conseils de perfectionnement comprennent notamment des personnels des 1^{er} ou 2nd degrés, des membres des corps d'inspection, des chefs d'établissement, des conseillers pédagogiques et des tuteurs, des représentants des partenaires de l'ESPÉ.

Missions

Les conseils de perfectionnement examinent des questions relatives à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans de formation.

2.4.4) Les commissions

Elles sont définies en tant que de besoin et instituées ou dissoutes par le conseil d'école. Par la représentativité de leur composition, elles sont le lieu privilégié où sont discutées les réponses construites par la Direction aux questions de leur domaine de compétence :

- Recherche
- Développement
- Évaluation
- BIATSS
- De choix des enseignants
- Ad hoc pour le recrutement des personnels 1^{er} ou 2nd degré
- ...

2.5) Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF

L'ESPÉ exerce ses activités sur les quatre départements lorrains (Épinal, Nancy-Maxéville, Metz-Montigny, Bar-le-Duc, Sarreguemines) pour les activités en lien avec le premier degré et les sites universitaires d'Épinal, Nancy et Metz pour les activités en lien avec le second degré et la formation des enseignants du supérieur.

Les sites propres à l'ESPÉ disposent d'un directeur de site et d'un responsable administratif. Le directeur de site et le responsable administratif sont les représentants de l'ESPÉ sur le site, des réunions régulières avec l'équipe de direction de l'ESPÉ permettront d'assurer les nécessaires échanges sur ces questions.

3) Le projet de l'ESPÉ

3.1) Les axes stratégiques de l'ESPÉ de Lorraine

3.1.1) Investir pleinement les missions confiées par la loi

En confiant la constitution des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ) à l'Université, l'État lui donne une responsabilité d'importance pour la réussite de la refondation de l'école de la République.

Par son caractère pluridisciplinaire marqué et son implantation sur tout le territoire lorrain, l'université de Lorraine dispose de toutes les forces et de toutes les compétences pour réussir cette mission. Cependant la nouvelle approche induite par la réforme change le point de vue habituel sur la formation des enseignants qui était jusqu'à présent centré sur le concours, la construction des composantes professionnelles ne venant véritablement qu'après son obtention. Il est attendu maintenant que les cursus des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) forment les étudiants professionnellement et valident, lorsqu'ils sont obtenus, des compétences à entrer dans le métier d'enseignant. Le concours n'est plus qu'un moyen de sélection des candidats qui ont validé la première année de ces masters. La priorité de l'étudiant devient donc la construction de compétences professionnelles dans un cursus intégré qui doit concourir à sa réussite au concours.

Ce changement de paradigme n'est pas sans conséquences sur l'université tant d'un point de vue symbolique, organisationnel ou technique, et un effort particulier devra être consenti pour travailler collégalement les finalités et la mise en action, au sein de l'université et avec les services académiques, de cette réforme voulue par la Représentation Nationale.

3.1.2) Favoriser le développement professionnel des personnels impliqués dans la formation des enseignants

Aucune réforme ne peut se mener sans une adhésion des personnels qui la mettent en œuvre. L'implication dont a fait preuve l'ensemble des personnels, enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS, dans les phases transitoires et difficiles des réformes successives de la formation des enseignants prouve leur capacité à poursuivre cette profonde mutation mais impose également la mise en place d'une politique de ressources humaines à la hauteur de l'investissement des personnes. Il s'agit de prolonger et de renforcer, au vu de l'ambition de la réforme présente, la politique d'aide au développement des compétences professionnelles afin que chaque formateur intervenant pour l'ESPÉ, de l'université ou de l'académie, puisse le faire en ayant la certitude d'agir dans un cadre précis pour une finalité définie et après qu'on lui ait donné tous les moyens pour le faire.

D'un autre côté, tout doit être mis en œuvre pour que chacun ait la possibilité de reconstruire une identité professionnelle qui s'est peu à peu désagrégée dans l'urgence continue des réformes précédentes. C'est une condition essentielle pour que la dynamique actuelle soit durable.

3.1.3) Contribuer au développement de la recherche dans le champ de l'éducation

Les recherches dans le champ de l'éducation et de la formation concernent essentiellement les laboratoires du pôle scientifique de l'université de Lorraine "Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS)⁷. Des liens privilégiés sont en train de se nouer entre l'ESPÉ et ce pôle pour que l'adossement des masters MEEF à la recherche soit le plus complet possible.

Ainsi l'association entre l'ESPÉ, école de formation d'enseignants en lien direct avec le terrain de l'enseignement, et le pôle scientifique CLCS, regroupant les principales forces en recherche de l'université dans le champ de l'éducation et de la formation, permet de constituer un terrain des plus favorables au développement d'une recherche dynamique et pluridisciplinaire, à la fois fondamentale et appliquée, dans le champ de l'éducation et de la formation.

3.1.4) Développer et renforcer les spécialités en rapport avec l'éducation et la formation pour donner une identité à l'ESPÉ de Lorraine

Tout enseignant doit se confronter aux questions sociétales qui ont la particularité d'être en constant mouvement. Plus que des savoirs, ce sont des schémas génériques, des méthodes ou des pratiques qu'il faut formaliser et sans cesse réinterroger. Sans exclure les autres champs, l'ESPÉ se propose de mettre l'accent sur trois questions particulières en raison de leur importance sociétale, de l'expérience déjà acquise ou de leur application particulière à la Lorraine.

(1) Une formation renforcée en science en Lorraine

L'université de Lorraine accueille depuis 2012 une Maison pour la science au service des professeurs en convention avec la Fondation 'La main à la pâte' de l'Académie des Sciences dont les résultats sont très encourageants par la qualité des partenariats qui se sont noués avec les corps d'inspection, les relais institutionnels départementaux et les scientifiques du monde de la recherche au sein de l'Université de Lorraine.

L'intégration de la Maison pour la science, mais aussi de l'IREM⁸ dans le cadre de l'ESPÉ dans un pôle de développement professionnel des personnels de l'éducation Nationale permettra de renforcer l'investissement de la Lorraine dans la formation en science en partenariat avec les deux établissements cogérés par l'université de Lorraine et la communauté urbaine du grand Nancy que sont le Museum aquarium et les Conservatoires et Jardins botaniques de Nancy. Les processus et méthodes qui seront développés dans ces actions seront formalisés et interrogés pour servir au développement de la formation dans d'autres domaines.

(2) L'intégration du franco-allemand à la formation en Lorraine

La Lorraine dispose d'une frontière commune avec trois pays dont l'allemand standard (Hochdeutsch) est la langue ou l'une des langues officielles - l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique - qui offrent à des degrés divers un fort potentiel d'activités transfrontalières.

La formation des enseignants se doit donc de renforcer son investissement dans le domaine du franco-allemand pour l'ensemble de ses parcours mais plus spécifiquement en formation des enseignants du 1^{er} degré.

⁷ Voir un descriptif du pôle CLCS en annexe 6.3)

⁸ Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques

C'est en effet dès l'école que l'apprentissage d'une ou plusieurs langues prend toute son importance. L'objectif est donc de créer un vivier de professeurs des écoles aptes à répondre aux besoins spécifiques locaux liés à un environnement linguistique et culturel particulier dans un contexte frontalier et transfrontalier. En effet, les insertions sociales et professionnelles dans la région dépendent de façon majeure des compétences linguistiques construites en allemand standard.

D'autre part, l'université de Lorraine fait partie de l'université de la Grande Région et participe dans ce cadre à un projet de reconnaissance mutuelle d'unités d'enseignement pour favoriser les cursus internationaux. La formation des enseignants est partie prenante de ce projet qui sera continué avec les nouvelles maquettes de formation.

(3) La formation par la pratique du projet en action culturelle

Depuis plus d'une dizaine d'années, la formation des professeurs des écoles en Lorraine s'est enrichie d'une relation vivante aux arts dans un conventionnement fort avec la DRAC⁹ et par la promotion de l'art et de la culture dans les lieux dédiés sur les différents sites de l'IUFM comme le 'Préau des Arts' sur Maxéville.

Au fil du temps, cette éducation aux arts en relation avec des artistes s'est déployée grâce à la construction sur le long terme de relations de partenariats avec les structures culturelles de diffusion des arts vivants de Lorraine.

C'est ainsi que la réorientation actuelle du partenariat avec la DRAC vers la pratique du projet en action culturelle s'insère dans des pratiques déjà en place de longue date, et offre, en outre, l'opportunité de revisiter l'éducation artistique et culturelle dans le cadre nouveau des missions de l'ESPÉ, qui concernent maintenant la formation de l'ensemble des enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur, et ce, de la formation initiale à la formation continue.

3.2) Offre de formation en enseignement, éducation et formation en Lorraine

3.2.1) Structure de l'offre de formation

La formation aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation se structure selon les quatre mentions de master MEEF définies nationalement. Des parcours sont définis en lien direct avec les disciplines de concours.

- Mention MEEF 1^{er} degré, cette mention relève des quatre domaines ALL, SHS, STS, DEG
- Mention MEEF 2nd degré
 - Domaine Sciences Humaines et Sociales
 - Parcours Histoire-Géographie
 - Parcours Lettres-Histoire
 - Parcours Documentation
 - Parcours Philosophie
 - Parcours Éducation Physique et Sportive
 - Domaine Arts Lettres Langues
 - Parcours Lettres modernes et classiques
 - Parcours Anglais¹⁰
 - Parcours Anglais-Lettres
 - Parcours Allemand
 - Parcours Espagnol
 - Parcours Italien
 - Parcours Arts plastiques
 - Parcours Éducation musicale et chant choral
 - Domaine Sciences Technologie Santé
 - Parcours Mathématiques
 - Parcours Sciences Physiques et Chimiques

⁹ Direction régionale des affaires culturelles

- Parcours Math-Sciences Physiques et chimiques
- Parcours Sciences de la Vie et de la Terre
- Parcours Sciences Industrielles de l'Ingénieur
 - Option Architecture et Construction
 - Option Énergie
 - Option Information et numérique
 - Option Ingénierie Mécanique
- Parcours Génie industriel option bois
- Parcours Biotechnologies option santé-environnement
- Parcours Sciences et techniques médico-sociales¹⁰
- Domaine Droit Économie Gestion
 - Parcours Sciences économiques et sociales
 - Parcours Économie et gestion option marketing
- Mention MEEF encadrement éducatif ¹¹
 - Domaine Sciences Humaines et Sociales
 - Parcours Conseiller principal d'éducation
- Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation ¹²
 - Domaine Sciences Humaines et Sociales
 - Parcours Ingénierie pédagogique
 - Parcours Ingénierie de la formation de formateurs

Remarques : les parcours conduisant aux concours des CAPLP bivalents (Anglais-**Lettres**, **Lettres-Histoire**, **Math-Sciences Physiques et chimiques**) sont intégrés en première année du master des parcours de la discipline surlignée.

3.2.2) Compétences attendues en fin de formation pour l'ensemble des quatre masters MEEF

Il s'agit ici de la formulation initiale des compétences de formation. En plus d'un haut niveau de connaissances, les étudiants devront faire preuve de compétences d'autonomie (pour leur formation, pour repérer des problématiques et les résoudre), de conception-réalisation (de formations, de projets), de gestion (de projet, de ressources humaines) et de réflexivité (sur leur pratique, leur discipline).

L'étudiant devra, quelle que soit la mention du master MEEF dans laquelle il s'inscrira :

- Faire partager les valeurs de la République ;
- Être responsable, prendre en compte les incidences sociales et éthiques de ses interventions ;
- S'inscrire dans les valeurs, la culture, la politique et le cadre réglementaire du milieu professionnel ;
- Maîtriser la langue française et les technologies de l'information et de la communication pour la formation ;
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier ;
- Analyser des situations éducatives ou des situations de travail ; diagnostiquer un besoin de formation ;
- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des projets liés à l'éducation et à la formation, en équipe et en partenariat ;
- Connaître les différentes catégories d'apprenants et les processus d'apprentissage ; prendre en compte leur diversité ;
- Être capable d'une réflexion critique sur son activité professionnelle pour l'évaluer et la réguler ;
- Savoir communiquer sur un projet ou des pratiques avec des spécialistes et des non-spécialistes ;
- Exercer une veille scientifique, pédagogique, sociale ou économique ;
- S'engager dans une démarche individuelle, autonome ou collective de développement professionnel.

¹⁰ Ce parcours est proposé en formation à distance

¹¹ Cette mention est précisée infra au paragraphe § 3.5)

¹² Cette mention est décrite infra au paragraphe § 3.6)

Un travail sous pilotage de l'ESPÉ sera organisé chaque année pour affiner et harmoniser ces compétences de formation pour chacun des masters MEEF afin de stabiliser en quelques années un référentiel de formation servant de référence pour toutes les étapes du processus de formation des étudiants.

3.2.3) Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

La prise en compte du numérique dans les masters de l'ESPÉ visera trois objectifs, celui de former au numérique et celui de former par le numérique, mais également d'envisager le numérique comme outil didactique et pédagogique.

(1) Former au numérique

La formation au numérique abordée dans des enseignements spécifiques au sein d'une ou plusieurs unités d'enseignement « Numérique, apprentissage et enseignement » est intégrée transversalement dans les différents enseignements des masters. Cette formation spécifique aura pour but d'aborder tous les champs de ce domaine en référence au C2i2e qui ne seront pas exploités transversalement. Elle aura aussi pour fonction d'intégrer dans une démarche réflexive, et sur la base d'un dossier numérique, toutes les compétences développées au cours du master. L'évaluation de ces enseignements se fera sur la base du cahier des charges de la certification du C2i2e. Cela permettra aux étudiants volontaires d'obtenir ce certificat. Les enseignements « Numérique, apprentissage et enseignement » aborderont, au-delà des compétences du référentiel C2i2e, les questions relatives au développement d'une culture raisonnée du numérique chez les élèves.

En master MEEF 1er degré, des UE « Numérique, apprentissage et enseignement » sont mises en place en M1 au semestre 7 (15h) et au semestre 8 (15h) avec 1 crédit ECTS chacune. Des enseignements spécifiques sont intégrés aux UE liées à l'expérience professionnelle (6h minimum en S9 et 4h minimum en S10). Il est prévu que ces éléments constitutifs comptent pour 1 crédit ECTS à chaque semestre sur l'ensemble des ECTS attribués aux UE « Expérience professionnelle ».

À cela s'ajoute en M2 une UE « Préparation à la certification C2i2e » de 10h sans crédits ECTS.

On identifie ainsi 50h pour la formation spécifique au numérique sur les 4 semestres et un équivalent de 4 crédits ECTS.

Les parcours du master MEEF 2nd degré et le master MEEF EE intègrent tous de manière explicite et avec attribution de 2 à 3 crédits ECTS des unités d'enseignement au numérique qui se déclinent différemment d'un parcours à l'autre.

Les enseignements sont pour la plupart intégrés dans le bloc didactique pour un minimum de 25h à 30h. Certains masters vont bien au-delà de ces volumes. La répartition peut se faire sur tous les semestres du master avec a minima 2 semestres concernés et toujours au moins un semestre en M1 et un semestre en M2 pour s'appuyer sur l'expérience professionnelle.

Pour tous les parcours, on retrouve une UE de 10h sans crédits ECTS de préparation à la certification C2i2e.

(2) Former avec et par le numérique

La formation avec et par le numérique s'appuiera sur les dispositifs numériques mis en place par l'Université de Lorraine (ENT – plateforme de formation ARCHE (Moodle). - webconférence) et spécifiquement par l'ESPÉ (portfolio – réseaux sociaux). Cette formation par le numérique assurera la mise en œuvre et le suivi d'activités de formation en présentiel et à distance. Elle aura aussi pour fonction d'établir un lien constant entre l'étudiant et sa formation, soit à l'ESPÉ, soit lors de ses stages. Dans le cadre de « l'alternance », le numérique renforcera l'articulation formation académique / formation professionnelle par l'utilisation de dispositifs synchrones et asynchrones avec pour objectif d'atténuer la rupture « naturelle » entre les cours et les stages. Cette formation doit également favoriser les interactions et la collaboration entre étudiants en leur proposant une communication renforcée à travers des projets d'échanges entre étudiants de l'ESPÉ, entre étudiants d'autres ESPÉ ou d'autres écoles de formation à l'étranger.

Il est prévu d'expérimenter dès l'année 2013-2014 dans le cadre du master 1er degré, l'usage d'un portfolio de formation au service du développement des compétences liées à l'expérience professionnelle avant d'étendre cette démarche à d'autres compétences et d'autres masters. Une expérience sera également menée pour mettre en place des démarches de type « réseau social » pour les étudiants bénéficiant de stages à l'étranger.

Ces démarches seront assorties de propositions d'accompagnement ou de formation des enseignants impliqués dans le master MEEF 1er degré et le master MEEF 2nd degré, notamment en direction des enseignements disciplinaires. Au service de l'amélioration de toutes ces démarches, un projet de recherche-action dans le cadre d'un LéA (Lieu d'Éducation Associé) avec l'IFE a été retenu. Ce projet vise à identifier les difficultés qu'ont les étudiants à exprimer des compétences professionnelles numériques. Plus largement, ce projet pourra être utile au développement des compétences professionnelles en général.

(3) Le numérique comme outil didactique

Le numérique comme outil didactique et pédagogique entre pleinement dans le champ d'intervention de l'ESPÉ. La formation au numérique et par le numérique doit permettre aux étudiants de découvrir et d'adopter les techniques du numérique. Une réflexion particulière doit être menée pour que les étudiants s'approprient le numérique comme outil didactique et développent des compétences (autonomie, adaptabilité, collaboration, créativité...) par l'analyse et la création de scénarios pédagogiques innovants.

3.2.4) Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

L'exigence du niveau B2 du CERCL¹³ en langue étrangère implique un travail constant tout au long du cursus universitaire de licence dans la continuité de la formation reçue dans l'enseignement scolaire et notamment au lycée. La licence est donc le lieu privilégié de construction de cette compétence, soit par des enseignements obligatoires intégrés aux différents cursus de formation (cours en présentiel, en laboratoire multimédia, en hybridation et/ou autoformation), soit par la réalisation d'un ou plusieurs semestres dans un pays étranger non francophone.

Les unités d'enseignement proposées en master ambitionnent de construire pour l'étudiant une capacité à s'exprimer en langue étrangère dans un contexte scolaire sur des sujets concernant son domaine disciplinaire.

L'unité d'enseignement positionnée en M1 prévoit une charge de travail étudiant d'une cinquantaine d'heures pour 2 crédits ECTS. L'évaluation porte sur les cinq compétences en langue : à l'oral comme à l'écrit en production (continue et en interaction) et en réception, avec compensation entre les résultats de chacune des compétences et avec un coefficient plus important pour l'oral que pour l'écrit.

Au cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne à cette unité d'enseignement, il se verra proposé en M2 une unité d'enseignement de même nature délivrant 2 crédits ECTS en cas de réussite. Ces crédits n'entrent cependant pas dans la compensation du M2 et viennent en plus des 60 ECTS du M2.

Les étudiants, notamment ceux se destinant au professorat des écoles bénéficieront d'une unité d'enseignement de langue supplémentaire pour apprendre à enseigner une langue étrangère à des élèves dans un environnement potentiellement plurilingue. Il ne s'agit plus d'une unité d'enseignement de langue, mais d'une unité d'enseignement de didactique des langues.

3.2.5) Internationalisation des formations

Plusieurs formes d'internationalisation de la formation seront mises en œuvre.

La formation des enseignants en Lorraine dispose d'une longue expérience de mise en stages courts dans des pays étrangers - stages de une à trois semaines pour plus d'une centaine d'étudiants par an préparant le professorat des écoles. Ces stages permettent aux étudiants de découvrir et souvent d'agir dans d'autres systèmes éducatifs. L'ESPÉ prolongera cette spécificité et la développera pour le MEEF 2nd degré. On s'attachera à rechercher les solutions compatibles avec les contraintes de la formation - concours en première année et stage à mi-temps en deuxième année. Des stages positionnés pour tout ou partie sur les vacances scolaires de Toussaint et d'hiver devraient limiter l'impact sur la formation pour les masters MEEF enseignement.

Les étudiants du master MEEF Pratiques et ingénierie pédagogiques pourront quant à eux bénéficier de périodes adaptées à leur projet sur le temps dévolu à leur stage long.

Comme évoqué supra, l'université de Lorraine fait partie de l'université de la Grande Région et participe dans ce cadre à un projet de reconnaissance mutuelle d'unités d'enseignement pour favoriser les cursus internationaux. La formation des enseignants est partie prenante de ce projet qui sera continué avec les nouvelles maquettes de formation.

¹³ Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Dans le cadre des projets inclus dans la formation, les étudiants, notamment les étudiants professeurs stagiaires, seront amenés à dialoguer avec leurs homologues étrangers en utilisant les outils numériques de communication.

3.2.6) La formation à la prise en charge des publics à besoin particulier

Après une longue pratique de la formation en ASH, l'université de Lorraine fédère actuellement un travail sur les pratiques inclusives.

Par la recherche, l'ESPÉ aspire à développer plus avant ce secteur de formation pour aider à la transformation des pratiques des enseignants dans ce domaine socialement sensible.

3.3) Les trois mentions de master MEEF 'enseignement'¹⁴

3.3.1) Éléments de la réforme de la formation des enseignants

Dans le régime pérenne, les étudiants inscrits dans un master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) passent un concours de recrutement dans la deuxième partie du second semestre de M1. S'ils réussissent leur M1 et s'ils sont admis aux épreuves du concours, ils sont étudiants en M2 tout en étant fonctionnaires stagiaires sur un emploi à mi-temps dans l'Éducation Nationale.

Le cursus de formation intègre de façon progressive, dès la licence lorsque c'est possible, savoirs universitaires et professionnels et développe la formation en alternance dans la deuxième partie du master.

Comme cela a été indiqué supra, cette réforme demande un changement de paradigme quant à la formation et au recrutement des enseignants : l'obtention du M1 par un étudiant certifie qu'il possède toutes les compétences nécessaires à l'entrée dans le métier d'enseignant. L'Éducation Nationale, en tant qu'employeur, sélectionne et recrute parmi les étudiants détenteur d'un M1 ceux qui ont montré « leur capacité à mobiliser des savoirs académiques dans une perspective professionnelle et leur capacité à développer cette compétence »¹⁵.

3.3.2) Les documents de référence

La constitution de l'ESPÉ est pilotée par les documents de référence issus de la tutelle ou de groupes de travail nationaux :

- la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;
- les référentiels de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- le cadre national des formations liées aux métiers du professorat du 1^{er} et du 2nd degré et de l'éducation ;
- la définition des différentes mentions de master MEEF ;
- la proposition du comité de suivi master (CSM) de répartition des crédits ECTS par blocs de compétences pour les masters MEEF ;
- la maquette générique et les maquettes spécifiques des concours enseignement 2014.

ainsi que des documents ressources sur les masters :

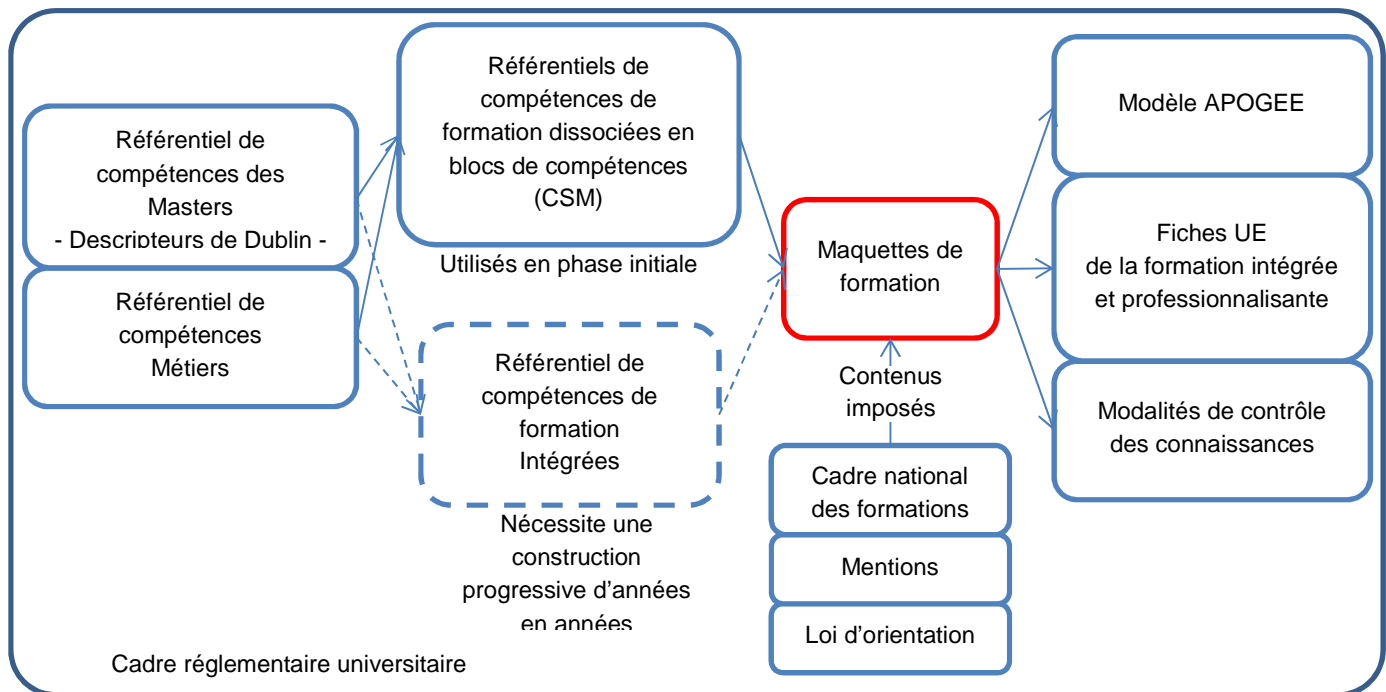
- l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- les descripteurs de Dublin
 - les descripteurs pour les diplômes de bachelor et de master (2003)
 - Shared 'Dublin' descriptors for Short Cycle, First Cycle, Second Cycle and Third Cycle Awards (2004)
- les bilans et les évolutions du cursus de master (Rapport CSM 2008 – JM Jolion)
- le rapport d'étape sur la mastérisation de la formation initiale des enseignants (Rapport CSM 2011 – JM Jolion)
- le guide d'utilisation ECTS de la Communauté européenne

3.3.3) Méthode de travail

La méthode de travail retenue pour bâtir les maquettes des mentions et des parcours de master en accord avec les directives ministérielles est décrite par le schéma ci-dessous.

¹⁴ MEEF 1^{er} degré, MEEF 2nd degré, MEEF Encadrement éducatif pour partie

¹⁵ In maquette générique des concours renouvelés



La loi d'orientation, le cadre national des formations et la note sur les mentions de master MEEF fixent les attendus de la formation des enseignants en termes d'architecture et de contenus.

Les référentiels de compétences génériques de tout master (indicateurs de Dublin) et spécifiques aux métiers du professorat et de l'éducation déterminent les finalités de la formation.

Le document du comité de suivi master (CSM), qui répartit la formation en 5 blocs de compétences¹⁶, constitue une base qui permet d'initialiser le référentiel de compétences de formation qui définira à terme les compétences attendues des étudiants en fin de première année et de deuxième année dans le cadre d'une formation intégrée.

Le document du CSM permet une intégration de premier niveau en concevant des enseignements intégrés au sein des blocs 'disciplinaires' et 'didactiques' et aussi au sein des blocs 'recherche' et 'mise en situation professionnelle'. Les enseignements du bloc 'contexte d'exercice du métier' peuvent selon les compétences visées s'intégrer aux blocs 'disciplinaire' et 'didactique' ou aux blocs 'recherche' et 'mise en situation professionnelle'.

Quatre environnements de conception-réalisation des maquettes sont à considérer :

- l'environnement national où les finalités sont définies par les documents de référence ;
- l'environnement lorrain où l'on s'attend à ce que le point de vue sur la formation des enseignants en Lorraine soit partagé et commun en termes de finalités, de structure de formation, de méthode et de modèle économique ;
- l'environnement disciplinaire où des étudiants visant le métier d'enseignant peuvent partager des enseignements avec des étudiants de la même discipline académique mais visant des finalités différentes (monde socio-économique, recherche) ;
- l'environnement interdisciplinaire où les compétences liées à l'exercice du métier sont travaillées en groupes pluridisciplinaires, les enseignants ayant vocation à travailler en équipe.

3.3.4) Volumes horaires et crédits ECTS des trois mentions de master (parcours avec alternance)

Les différents parcours s'appuient sur la répartition générique des ECTS proposée par le comité de suivi master. La répartition en heures de charge de travail étudiant est proportionnelle au nombre de crédits ECTS attribués par blocs ou par unités d'enseignement, il est prévu une charge de travail étudiant de 1500 heures par an, valeur basse pour un master en France¹⁷, soit 3000 heures pour chaque mention de masters MEEF. Cette charge de l'étudiant se répartit en 800 heures d'enseignement, 900 heures de stage avec visites et tutorat et 1300 heures de travail personnel.

¹⁶ disciplinaire, didactique, contexte d'exercice du métier, recherche, mise en situation professionnelle

¹⁷ Source : Guide d'utilisation des ECTS - commission européenne - ISBN: 978-92-79-09728-7

L'année de M1 comprend des enseignements, des stages pour un total de l'ordre 4-5 semaines, des examens et le concours. Elle commence début septembre et se termine avec les oraux des concours. Une première estimation permet d'envisager une répartition de la charge de travail sur 34 semaines, les enseignements s'étendant sur 24 semaines. En moyenne, la charge hebdomadaire du M1 en enseignement est alors de 22 heures et la charge de travail hebdomadaire est de 44 heures.

L'année de M2 en alternance comprend des enseignements, un stage à mi-temps, des examens universitaires et un examen de qualification professionnelle pour la titularisation. L'année commence fin août avec une aide à la prise en charge des classes et se termine début juillet avec l'examen de qualification professionnelle. Une première estimation permet d'envisager une répartition de la charge de travail enseignement et travail personnel sur 34 semaines. En moyenne, la charge hebdomadaire du M2 en enseignement est alors de 16 heures et la charge de travail hebdomadaire, y compris le temps passé en stage, est de 44 heures.

Le cursus est dense en raison des nombreux objectifs attribués aux masters MEEF : formation scientifique dans les disciplines du concours et dans les disciplines pour enseigner, apprentissage du système éducatif, préparation et passage d'un concours, initiation à la recherche et formation professionnelle en alternance. Les horaires seront appelés à s'alléger au fur et à mesure que se construira un continuum de formation avec les licences.

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
ECTS	Disciplinaire	Didactique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	18	6	3	3	3	total
M1 S2	12	9	3	3		
M2 S3	6	11	3	10		ECTS
M2 S4	2	5	3	20		120
heures charge étudiant	Disciplinaire	Didactique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	450	150	75	75	75	total M1
M1 S2	300	225	75	75		1500 h
M2 S3	150	275	75	250		total M2
M2 S4	50	125	75	500		1500 h

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
heures enseignement	Disciplinaire	Didactique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	183	49	30	12	6	total M1
M1 S2	126	78	24	12		520 h
M2 S3	48	76	30	24		total M2
M2 S4	16	32	30	24		280 h
						total master
Totaux enseignement	373	235	114	40	38	800 h
	608		114	78		

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
heures travail perso.	Disciplinaire	Didactique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	267	101	45	63	69	total M1
M1 S2	174	147	51	63		980 h
M2 S3	102	199	45	226		total M2
M2 S4	34	93	45	477		1221 h
						total master
Totaux travail personnel	577	540	186	360,3	537,7	2201 h
	1117		186	898		

Visites - tutorat		Recherche	Mises en situation
h par étudiant	M1 S1	1	2
	M1 S2	1	
total	M2 S3	4	
12	M2 S4	4	

3.3.5) Différents éléments de la formation

Les différents parcours des mentions 2nd degré et encadrement éducatif disposent d'enseignements spécifiques à la discipline et d'enseignement communs par regroupement de parcours d'un même champ disciplinaire : Arts-Lettres-Langues, Sciences humaines et sociales élargi, Sciences et EPS, filières techniques et professionnelles. Les synergies ainsi créées ont aussi l'intérêt d'équilibrer les effectifs d'étudiants. La part des enseignements spécifiques est atténuée en M2 et le tronc commun est organisé pour permettre des interactions plus grandes entre champs disciplinaires et avec la mention MEEF 1^{er} degré. Les parcours en alternance formant des enseignants de lycées professionnels qu'ils soient bivalents, disciplinaires ou relevant de métiers, ont vocation à se regrouper sur un même tronc commun en M2.

Une attention particulière sera portée aux étudiants qui auront réussi un concours non préparé en Lorraine en M1 et qui seront affectés en parcours en alternance en M2 en Lorraine, il sera possible de leur bâtir un parcours particulier qui fonctionnera en commun avec les autres parcours. Il en est de même pour les étudiants ne disposant pas d'un M1 MEEF, ayant réussi un concours et faisant un stage en responsabilité en Lorraine.

(1) Enseignements spécifiques

Les enseignements spécifiques sont décrits en annexes **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** à 8).

(2) Tronc commun

La formation au contexte d'exercice du métier participe de l'acquisition d'un socle commun de compétences professionnelles et d'une culture professionnelle partagée. Elle relève d'un moment de formation croisée (temps, lieu, acteurs) : au sein d'un même grand champ disciplinaire, entre différents champs disciplinaires, entre le premier et le second degré. Les moments transdisciplinaires apparaissent particulièrement enrichissants parce qu'ils mettent en relation de futurs enseignants de parcours différents et favorisent des échanges entre pairs à partir de l'élaboration d'une culture professionnelle commune, notamment à partir d'études de cas.

Ils permettent la construction de compétences transversales à l'exercice du métier d'enseignant relevant de dimensions de nature différente : se situer dans son environnement professionnel pour agir de manière éthique et responsable, être outillé de savoirs et de gestes professionnels pour enseigner et optimiser la mise en œuvre des savoirs didactiques, disposer de savoirs pour communiquer et travailler en équipe dans son environnement de travail. Ces compétences relèvent des composantes contextuelles de l'exercice du métier : le contexte politique, institutionnel et juridique de l'enseignement en France, le contexte du face à face pédagogique, le contexte de l'établissement scolaire et de ses acteurs.

La construction de ces compétences s'appuie sur des connaissances adossées aux recherches universitaires dans les champs de l'histoire de l'éducation, de la philosophie de l'éducation, du droit, des institutions pour le premier volet ; des sciences de l'éducation, de la psychologie, plus particulièrement de la psychologie de l'apprentissage et du développement et de la psychologie sociale, et de la sociologie de l'éducation pour le deuxième ; de la communication, de la sociologie des groupes, de la médiation pour le troisième. Ces connaissances sont autant de savoirs fondamentaux de référence susceptibles d'étayer les objets d'étude du mémoire de recherche (objet, méthodes).

Plus concrètement, savoir se situer dans son environnement professionnel repose sur une connaissance de l'École, les principes et valeurs qui la fondent (laïcité, égalité hommes/femmes, école inclusive, lutte contre les discriminations,...) et de ses principes juridiques inscrits dans le code de l'éducation (droits et devoirs de l'enseignant) ; du système scolaire, des dispositifs de prise en charge de la diversité, de ses acteurs et de leurs fonctions, des mécanismes de l'orientation, des dimensions partenariales de l'enseignement, internes et externes à l'établissement scolaire, disciplinaires ou non disciplinaires.

La connaissance des élèves, des publics scolaires (écoliers, collégien, lycéen, lycéen professionnel, élève déficient), des processus d'apprentissage et des procédures d'enseignement innovantes (approches par compétences, différenciation, évaluation, usages pédagogiques des outils numériques, ...) sont nécessaires pour disposer d'outils et de gestes professionnels à la conduite de classe. Savoirs de type didactique et savoirs pédagogiques sont ainsi articulés.

Les savoirs relatifs aux actions d'interactions au sein de la communauté scolaire au sens large font appel aux connaissances relatives aux méthodes d'entretien (dialogue école famille), de gestion de conflits, de gestion du corps et de la voix de l'enseignant, aux principes de médiation, à la conduite de projet, au travail en équipe, aux principes de la communication et de l'information, notamment par l'usage du numérique.

Pour une formation pluridisciplinaire, innovante, intégrée et contextualisée, enseignants universitaires, professionnels et partenaires extérieurs de l'École concourent ensemble à l'acquisition de ces compétences communes. Les temps d'apports de connaissances issues de différents champs et transposées au champ de l'enseignement sont articulés avec des moments d'observation et d'échanges avec des professionnels expérimentés ainsi que des moments d'auto-confrontation croisée ou de coéducation en étroite relation avec la mise en situation professionnelle, moment de contextualisation in situ de ces savoirs.

La formation au contexte d'exercice du métier est également pensée pour développer des compétences d'autoformation dans les savoirs susmentionnés pour une compétence d'adaptation aux conditions changeantes de l'exercice du métier.

(3) Les éléments de la loi

« Les ESPE préparent les futurs enseignants et personnels d'éducation aux enjeux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à ceux de la formation tout au long de la vie... Elles préparent les enseignants aux enjeux de l'entrée dans les apprentissages et à la prise en compte de la difficulté scolaire dans le contenu des enseignements et la démarche d'apprentissage ».

Les étudiants seront formés dans le cadre du bloc disciplinaire qui vise l'acquisition de la maîtrise de savoirs propres aux disciplines enseignées (dimension scientifique) ainsi que des processus d'élaboration de ces savoirs (dimension épistémologique). Initiée à terme du L1 au L3, la maîtrise des savoirs, par l'acquisition d'une culture disciplinaire et la compréhension des apprentissages méthodologiques et intellectuels dont cette culture est porteuse, constitue une condition nécessaire pour la mise en œuvre du socle commun. La maîtrise des processus de transmission/appropriation des connaissances, des compétences et de la culture est à l'interface des blocs « didactique » et « contexte de l'exercice du métier » pour un exercice professionnel porteur de sens, adapté et différencié en fonction des publics. Les blocs « disciplinaire » et « didactique » sont pensés comme interdépendants : enseigner des connaissances, former aux compétences et faire comprendre les fondements de la culture ne peut se faire sans maîtrise des savoirs disciplinaires et inversement la réélaboration des savoirs à transmettre impose un retour sur ces savoirs.

Si le bloc « contexte de l'exercice du métier » donne sens aux enjeux du socle en les situant aux échelles politiques et éthiques, la mise en situation professionnelle, du L2/L3 au M2, permet de mettre progressivement à l'épreuve les outils disciplinaires, didactiques et pédagogiques observés et construits, expérimentés, voire validés dans le cadre de la recherche.

Le métier d'enseignant est évolutif. Préparer les enseignants à l'adaptabilité par les outils de l'autoformation pour savoir répondre à la diversité des publics et des contextes d'enseignement, ou à l'évolution scientifique des disciplines enseignées relève des enjeux de formation tout au long de la vie. Les modules de formation continue, seront des temps de formation pour affiner les outils professionnels, les revisiter, les réélaborer pour construire de nouveaux savoirs et savoirs faire en regard des évolutions.

« Les ESPE organisent des formations de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations, ainsi que des formations à la prévention et à la résolution non violente des conflits. Elles préparent les enseignants aux enjeux de l'entrée dans les apprentissages et à la prise en compte de la difficulté scolaire dans le contenu des enseignements et la démarche d'apprentissage ».

Cette partie de la formation est essentiellement assurée dans le bloc « contexte d'exercice du métier ». Les UE relatives à ce bloc sont réparties du M1 au M2 sur chaque semestre. La répartition des volumes diffère progressivement entre le premier et le second degré, notamment sur la deuxième année. Les savoirs pour enseigner (différenciation, entrée dans les apprentissages, prise en compte de la difficulté scolaire, démarche d'apprentissage, interdisciplinarité, approche par compétences,...) sont davantage intégrés dans les blocs disciplinaires et didactiques pour le premier degré où ils ont également leur place. Ils sont pensés à l'interface de ces blocs pour le second degré et sont traités dans le bloc contexte d'exercice du métier. Pour le premier degré, la répartition des volumes est la suivante : S7 30H, S8 24H, S9 27H, S10 18H ; pour le second degré : S7 30H, S8 24H, S9 30H, S10 30H.

La hiérarchisation des contenus sur les deux années de master s'inscrit à la fois dans le cadre national des formations, la progressivité de la mise en situation professionnelle et les compétences sous-jacentes aux épreuves des concours. Se situer dans son environnement professionnel et appréhender les publics scolaires seront privilégiés en M1. Les savoirs agir au sein d'une communauté éducative seront valorisés en M2. L'ensemble contribue à l'élaboration progressive d'une éthique professionnelle en action (égalité homme/femmes, lutte contre la discrimination, égalité de traitement, postulat d'éducabilité, prévention de la violence...). En M1, la formation ESPÉ de Lorraine 28 juin 2013 Le projet de l'ESPÉ

sera davantage pensée en termes de mise à disposition d'outils de lecture, de compréhension et d'analyse des contextes, point d'appuis pour le stage d'observation et de pratique accompagnée. En M2, les deux blocs « contexte d'exercice du métier » et « mise en situation professionnelle » seront en étroites relations : les outils pour agir dans et en regard des contextes sont mis en œuvre dans le cadre de la mise en situation professionnelle, questionnés, et enrichis.

Les étudiants travailleront, selon les moments, en grands groupes disciplinaires, en groupes interdisciplinaires, ou en groupes mixtes premier et second degré. Une mutualisation avec la formation continue sur des offres de formations transversales peut être envisagée.

(4) Politique des stages

La politique des stages définie dans ce paragraphe sera revue et ajustée en fonction de la circulaire ministérielle à venir sur les stages.

Les maquettes des différents parcours prévoient des unités d'enseignement « Expériences professionnelles en alternance » en M1 et en M2, organisées en lien direct avec les stages des étudiants en milieu scolaire.

Ces unités d'enseignement s'inscrivent dans un projet de formation à caractère universitaire en alternance. Elles visent à donner à l'étudiant une expérience du monde de l'éducation et de la formation et de ses métiers et à lui permettre de confronter ses connaissances académiques au milieu professionnel. Elles comportent des temps d'observation de professionnels, des temps de pratique et des temps d'analyse de l'activité ainsi que des enseignements théoriques relevant de la didactique professionnelle proposés dans le but d'éclairer les analyses. Les étudiants bénéficient de deux visites pendant leur stage en alternance de deuxième année.

(a) Les stages de la mention MEFF 1^{er} degré

En M1, les étudiants effectuent un stage d'observation et de pratique accompagnée d'une durée équivalente à 4 semaines avec un professeur des écoles en milieu scolaire.

En M2, les étudiants effectuent un stage à raison d'un mi-temps sur toute la durée de la deuxième année du master. Ce stage est en responsabilité complète en tant que fonctionnaire stagiaire. Le stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un conseiller pédagogique et d'un référent universitaire.

(b) Les stages de la mention MEEF 2nd degré en filières générales

Les stages ont lieu en milieu scolaire. Selon les parcours, des stages en laboratoire ou en entreprises sont proposés aux étudiants.

En M1, les étudiants effectuent un stage de pratique accompagnée en milieu scolaire d'une durée équivalente à 4 semaines (72h) avec un conseiller pédagogique. La forme retenue pour ce stage est de 6h de présence en établissement avec un minimum de 4h d'enseignement par semaine pendant 12 semaines.

En M2, les étudiants effectuent un stage à raison d'un mi-temps sur toute la durée de la deuxième année du master. Ce stage est en responsabilité complète en tant que fonctionnaire stagiaire. Le stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un conseiller pédagogique et d'un référent universitaire.

(c) Les stages de la mention MEEF 2nd degré en filières techniques et professionnelles

Les stages ont lieu en milieu scolaire, dans un organisme de formation et dans une entreprise ou un laboratoire.

Un premier stage d'une semaine en 1^{er} semestre de M1 se déroule en entreprise ou en laboratoire en tant que support du premier travail d'étude et de recherche. Il est couplé avec un stage d'observation de classe de collège ou de lycée pour travailler les interactions entre le monde de la formation et celui de l'entreprise ou de la recherche.

Un deuxième stage en lycée ou en organisme de formation, en S7-8, permet à l'étudiant de construire ses compétences professionnelles. Il s'agit d'un stage de pratique accompagnée d'une durée équivalente à 4 semaines (72h) avec un conseiller pédagogique. La forme retenue pour ce stage est de 6h de présence en établissement avec un minimum de 4h d'enseignement par semaine pendant 12 semaines.

Le dernier stage est effectué à raison d'un mi-temps sur toute la durée de la deuxième année du master. Ce stage est en responsabilité complète en tant que fonctionnaire stagiaire. Le stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un conseiller pédagogique et d'un référent universitaire.

Les étudiants des filières techniques et professionnelles ont tous des parcours de nature expérientielle et ont fait des stages en entreprises lors du cursus qui les a amenés au niveau licence. Pour ne pas perdre ce lien, une

unité d'enseignement spécifique est mise en place qui permet un travail de synthèse avec les fédérations de métiers en rapport avec leur discipline.

(d) Les stages de la mention MEEF Encadrement éducatif

Les stages ont lieu en milieu scolaire. En M1, les étudiants effectuent un stage de pratique accompagnée en milieu scolaire d'une durée équivalente à 4 semaines (72h) avec un conseiller pédagogique. La forme retenue pour ce stage est de 18h de présence hebdomadaire en établissement sur 2 jours pendant 4 semaines.

En M2, les étudiants effectuent un stage à raison d'un mi-temps sur toute la durée de la deuxième année du master. Ce stage est en responsabilité complète en tant que fonctionnaire stagiaire. Le stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un conseiller pédagogique et d'un référent universitaire.

(e) Stages à l'étranger

Les étudiants de M1 ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger d'une durée de 1 à 3 semaines dans un établissement partenaire de l'ESPÉ. Avant le départ en stage, un entretien sera réalisé avec l'étudiant pour s'assurer qu'il dispose de compétences déjà bien affirmées pour ne pas hypothéquer sa réussite au concours, compétences qui ne pourront qu'être renforcées par le stage à l'étranger.

(5) Suivi des stagiaires

Les conditions de réussite de la professionnalisation de la formation des étudiants tient en grande part aux modalités de la mise en œuvre d'un accompagnement conjoint entre les différents acteurs de la formation qu'ils soient professionnels de l'éducation (EMF, Conseillers pédagogiques, représentants du Rectorat : Inspecteurs, chefs d'établissement, directeurs d'école) ou enseignants de l'université (UFR, ESPÉ). Ils constituent des équipes pluri catégorielles qui interviennent à différents moments du parcours de professionnalisation de l'étudiant et remplissent des missions différentes et complémentaires.

(a) L'instance de pilotage du stage

En continuation de ce qui se fait actuellement, un comité de pilotage des stages devrait se définir dans le règlement intérieur de l'ESPÉ. Il sera constitué de représentants des Pôles en charge de la formation initiale 1^{er} et 2nd degrés, du COSP et de représentant de l'académie.

Il sera chargé de :

- faire un bilan annuel du déroulé de tous les stages et émettre des recommandations en direction du COSP, par exemple proposition d'amélioration du système de conventionnement des stages ;
- définir les objectifs communs à la professionnalisation de la formation dans le cadre de l'alternance ;
- produire pour les acteurs concernés les informations relatives au déroulement des stages de pratique accompagnée et en alternance : cahier des charges du tuteur, du chef d'établissement ou du directeur d'école ;
- s'assurer de la pertinence des modalités de coopération possibles entre praticiens et enseignants de l'université au service du suivi du stagiaire ;
- construire et suivre les modalités d'évaluation des stages (livret de compétences).

(b) Le suivi du stagiaire

Lors du stage en alternance en M2, le stagiaire bénéficie d'un double accompagnement : celui d'un tuteur de stage 1^{er} degré (TS) ou d'un conseiller pédagogique 2nd degré (CP) et celui d'un tuteur référent enseignant de l'université (TR).

La mission des TS/CP et TR consiste à mettre en synergie les différents éléments de la formation dispensés dans le Master à travers des formes d'accompagnement variées (observations de pratiques, entretiens, analyses croisées, conseils). La diversité des acteurs, des lieux de formation et des situations professionnelles offrent une pluralité de point de vue dans l'entrée dans le métier. Cependant, pour que cette pluralité ne devienne pas source de difficultés pour l'étudiant, il est nécessaire que les objectifs de formation, les modalités de mise en œuvre soient connus et partagés par l'ensemble des acteurs. On privilégiera donc autant que possible les moments de la formation qui réunissent les différents acteurs et qui engagent une réflexion sur les compétences professionnelles du métier d'enseignant.

Le nombre et la nature des visites (formatives, évaluatives), la nature des rapports, le rôle des bilans tripartites (TS/CP-TR-étudiant), l'aide personnalisée en cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, la contractualisation du parcours de formation sont en cours de définition.

Le développement progressif des compétences professionnelles implique, en effet, plusieurs moments de bilan avec le TS/CP. Ces bilans intermédiaires donnent lieu à une formalisation des compétences (qu'elles soient acquises ou en cours d'acquisition) qui s'effectue grâce à un portefeuille des compétences (qui peut prendre une forme numérique comme dans d'autres cursus universitaires). L'étudiant peut renseigner les domaines dans lesquels il a acquis une compétence en donnant une ou des traces issues des situations professionnelles vécues.

L'évaluation du stage pourra être construite à partir des rapports de visites et du portefeuille de compétences de l'étudiant.

(c) Accompagnement des tuteurs de stage et des conseillers pédagogiques dans leurs missions

Pour introduire au mieux l'alternance, chaque année sera organisé un travail avec les tuteurs de stage pour le 1^{er} degré et les conseillers pédagogiques pour le 2nd degré. Ce travail sera co-animé par la direction des pôles 1^{er} degré et 2nd degré et les membres des corps d'inspection 1^{er} ou 2nd degré.

Ce travail permettra de prendre connaissance et de s'appropriier les objectifs et modalités de la formation des stagiaires. Il s'agit également de définir les attendus de la formation en alternance à la fois du point de vue de l'employeur et du point de vue des exigences des Masters MEEF ainsi que la progressivité de l'acquisition des compétences professionnelles au regard du référentiel de compétences et des situations professionnelles.

Il est souhaitable que ce temps de travail soit suivi d'actions de formation ciblées afin de développer des compétences professionnelles spécifiques des TS /CP- TR à l'accompagnement de l'étudiant stagiaire. On peut envisager des actions de formation concernant l'observation et l'analyse de la pratique du stagiaire, la conduite d'entretiens de conseil et d'évaluation, le suivi du travail d'étude et de recherche en lien avec les enseignants de l'ESPÉ, l'écriture des bilans et des rapports d'évaluation.

(6) Validation des acquis professionnels (VAP), Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Poursuivant une pratique déjà instaurée en formation des enseignants, notamment en premier degré, les différents parcours seront ouverts en VAP et en VAE. La VAP concerne plutôt les enseignants déjà en poste qui désirent se mettre à jour dans une formation diplômante, la VAE concerne plutôt les publics en reconversion disposant de compétences dans les domaines de la formation et qui souhaitent être reconnus comme enseignants.

3.3.6) Effectifs

	DOMAINE	Formation	1 ^{ère} année M1				2 ^{ème} année M2			Admis au concours 2012
			2012-2013			Projection 2014-2015	Projection ¹⁸ 2014-15			
			NANCY	METZ	Académie		Alternance	Ouverture ¹⁹	Autres	
Enfance	ALL, SHS, STS, DEG	1er degré			295	450	120	50	280	97
Arts - Lettres - Langues	ALL	ALLEMAND	4	7	11	13	11			15
	ALL	ANGLAIS	12	25	37	43	18			22
	ALL	ANGLAIS LETTRES			0	8	2			5
	ALL	ESPAGNOL	14		14	16	4			4
	ALL	ITALIEN	9		9	10	2			1
	ALL	LETTRES MODERNES	18	15	33	38	19			20
	ALL	LETTRES CLAS.	2	1	3	3	2			6
	ALL	ARTS PLASTIQUES		8	8	9	4			7
	ALL	MUSIQUE	7	0	7	8	2			9
Sciences Humaines et Sociales élargies	SHS	HIST GEO	31	14	45	52	14			34
	SHS	LETTRES HISTOIRE			0	12	5			9
	SHS	DOCUMENTATION		28	28	32	6			6
	SHS	PHILOSOPHIE	7		7	8	2			0
	SHS	CPE	25		25	29	12			20
	DEG	SES	6		6	7	2			6
EPS	SHS	EPS	36	15	51	59	8			24
S&T	STS	MATHS	13	7	20	23	22			28
	STS	MATHS SCI. PHY. CHI.		5	5	6	4			6
	STS	SCI. PHY. CHI.	14	11	25	29	6			7
	STS	SVT	7		7	8	6			8
FETP	STS	SII		7	7	7	12			1
	STS	GI Bois	8		8	8	8			4
	STS	BSE	6		6	6	5			9
	STS	STMS	1		1	1	3			2
	DEG	Eco-Gestion		2	2	2	4			5
MEEF PIF	SHS	IFF	-	-	-	-	-	-	36	-
	SHS	Ingénierie pédagogique	-	-	-	-	-	-	150	-
TOTAL 1^{er} degré			-	-	295	450	120	-	-	97
TOTAL 2nd degré			220	145	365	420	163	-	-	258

À noter une formation à distance par le département ERUDI²⁰, très développée en anglais avec 108 étudiants inscrits en M1 et 58 étudiants inscrits en M2 en 2012/2013.

3.4) Le cas des étudiants titulaires d'un M1 et non admis à un concours

Le positionnement du concours en fin de première année de master générera systématiquement des étudiants validant la première année de master et n'étant pas reçu au concours.

En s'appuyant sur l'expérience acquise lors de ces trois dernières années, l'ESPE organisera des bilans individuels de positionnement après une première information de l'ensemble des étudiants du M1 sur les différentes possibilités d'orientation au sein de l'ESPE ou en dehors. Ces bilans seront proposés prioritairement à tous les étudiants non admis aux concours et constitueront une aide au choix au moment où l'étudiant se repositionne compte tenu de ses résultats au concours. Une formation sera organisée pour les enseignants des différentes équipes pédagogiques de parcours afin qu'ils soient en capacité de conduire ces entretiens et de repérer les organismes et partenaires relais dans le domaine de l'orientation, de l'insertion, du soutien

¹⁸ Il s'agit d'une projection élaborée à partir de la moyenne du nombre de fonctionnaires stagiaires dans l'académie sur les trois dernières années. Ces valeurs ne prennent pas en compte le fait que l'académie puisse être 'exportatrice' d'enseignants titularisés.

¹⁹ Il s'agit du parcours prévu pour les étudiants ayant réussi un M1 MEEF et n'étant pas admis au concours. Les prévisions en MEEF 2nd degré sont trop incertaines pour être indiquées.

²⁰ Études et ressources universitaires à distance – université de Lorraine

psychologique, des problèmes sociaux (Service d'orientation et d'insertion professionnelle du supérieur, pôle emploi, APEC, santé universitaire...).

Un projet individualisé sera proposé aux étudiants dans un cadre d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

Une formation sera organisée pour les enseignants des différentes équipes pédagogiques de parcours afin qu'ils soient en capacité de conduire ces entretiens et de repérer les organismes et partenaires relais dans le domaine de l'orientation, de l'insertion, du soutien psychologique, des problèmes sociaux (Service d'orientation et d'insertion professionnelle du supérieur, pôle emploi, APEC, santé universitaire...).

3.5) La mention MEEF Encadrement éducatif

3.5.1) Principes, objectifs et axes de la formation

La formation dispensée dans la mention MEEF Encadrement éducatif est axée sur les connaissances du système éducatif, de la prise en charge éducative, des publics, des métiers de l'éducation, ainsi que sur les politiques scolaires et d'éducation et les enjeux pédagogiques et éducatifs de la vie scolaire.

Cette formation est construite autour d'un objectif principal : la préparation au métier et de ce fait la préparation au concours de Conseiller Principal d'Éducation (CPE).

Il s'agit de développer, de façon progressive, une représentation forte de la fonction d'encadrement pédagogique, éducatif et administratif au sein d'un service d'éducation, et de préparer les étudiants à la fonction de CPE, responsable d'un service et d'une équipe en étroite collaboration avec les élèves et la famille, les équipes de direction et d'enseignement ainsi qu'avec les partenaires internes et externes de l'établissement.

Cette formation doit permettre l'acquisition des compétences d'organisation de structures d'éducation, de management d'équipes de professionnels de la pédagogie et de l'éducation, de contrôle et d'évaluation de dispositifs d'éducation.

3.5.2) Organisation de la formation

La mention se structure avec 20 unités d'enseignement (UE), 12 en M1 et 8 en M2, et deux stages, un en M1 de 18h par semaine sur 4 semaines et un autre en M2 en alternance à mi-temps sur toute l'année.

L'ensemble de ces 20 UE respecte les contraintes imposées par le rythme et les modalités de l'alternance en M2 tout en s'articulant avec la spécialité COntexte et Dispositifs en Éducation et Formation (CODEF) du Master mention Sciences de l'Éducation et d'autres parcours de la mention MEEF 2nd degré.

Les enseignements du Master MEEF EE sont assurés par des universitaires et des professionnels dans une mise en œuvre conjointe du Département des Sciences de l'éducation et de l'ESPE de l'Université de Lorraine.

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
ECTS	Disciplinaire	Pratiques et éthique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	18	6	3	3	3	total
M1 S2	12	9	3	3		
M2 S3	6	11	3	10		ECTS
M2 S4	2	5	3	20		120
heures charge étudiant	Disciplinaire	Pratiques et éthique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	450	150	75	75	75	total M1
M1 S2	300	225	75	75		
M2 S3	150	275	75	250		total M2
M2 S4	50	125	75	500		1500 h

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
heures enseignement	Disciplinaire	Pratiques et éthique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	154	59	13	12	55	total M1
M1 S2	102	66	48	0		
M2 S3	48	76	14	24		total M2
M2 S4	18	28	30	42		280 h
						total master
Totaux enseignement	322	229	105	34	99	789 h
	551		105	133		

Blocs compétences	B1	B2	B4	B3	B5	
heures travail perso.	Disciplinaire	Pratiques et éthique	Contexte	Recherche	Mises en situation	
M1 S1	296	91	62	63	20	total M1
M1 S2	198	159	27	75		991 h
M2 S3	102	199	61	226		total M2
M2 S4	32	97	45	458		1220 h
						total master
Totaux	628	546	195	366	476	2211 h
travail personnel	1174		195	842		

Visites - tutorat		Recherche	Mises en situation
h par étudiant	M1 S1	1	2
	M1 S2	1	
total	M2 S3	4	
12	M2 S4	4	

3.6) La mention MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation

Cette mention répond au développement actuel des métiers de la formation dans des secteurs variés et vise à diversifier les débouchés de la formation dans d'autres secteurs que ceux de l'École.

Avec ses deux parcours, elle s'adresse aux étudiants de formation initiale visant les métiers de la formation, de l'insertion ou de l'accompagnement éducatif ou social ainsi qu'aux professionnels de ces métiers souhaitant développer leurs compétences professionnelles en formation continue.

La mise en place de cette mention se fera en partenariat avec d'autres composantes de l'Université de Lorraine impliquées dans le secteur de la formation pour adultes, notamment l'UFR Connaissance de l'Homme et son département de Sciences de l'Éducation et la sous-direction de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV).

3.6.1) Parcours « Ingénierie pédagogique »

Depuis trois ans, au sein de la 2ème année du Master Métiers de l'Éducation et de la Formation spécialité Enfance, Enseignement, Éducation (MEF-EEE) et à la suite des résultats de l'admissibilité au concours de professeur des écoles, les étudiants peuvent choisir entre deux cursus de formation. Le premier est fléché « Enseignement », le second « Éducation et formation » leur permet de s'ouvrir à d'autres secteurs professionnels que ceux de l'enseignement. Le parcours « Ingénierie pédagogique » est une évolution de ce second cursus qui se fonde sur l'expérience acquise sur ces trois dernières années. Ce nouveau parcours prend en compte les retours des étudiants au travers des résultats d'évaluation des enseignements et vise les métiers qui apparaissent comme porteurs dans les résultats de l'enquête d'insertion à six mois. On peut noter que 50% des étudiants du cursus actuel « Éducation et Formation » sont en emploi six mois après leur sortie.

À l'issue de la formation en « Ingénierie pédagogique », les étudiants seront en capacité de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets éducatifs (domaine culturel, santé, citoyenneté...) pour des publics variés (enfants, adolescents, publics à besoins éducatifs particuliers ...).

L'entrée dans ce parcours aura lieu dans un premier temps à l'issue du M1 MEEF, mention premier ou second degré, pour les étudiants qui, après un bilan de positionnement, choisiront une réorientation de leur parcours professionnel tout en maintenant leur projet professionnel dans le domaine de l'éducation. À terme, un M1 pourrait être envisagé pour permettre à des étudiants du secteur de l'éducation de niveau bac +3 de poursuivre leur cursus universitaire.

Au sein de la première année du Master MEEF, premier ou second degré, les étudiants acquièrent une connaissance du système éducatif, des outils d'analyse pour appréhender les publics et leur relation au savoir, des bases en didactique et pédagogie, le sens de la responsabilité professionnelle. Ces savoir-faire « enseigner » sont à réinvestir dans d'autres domaines.

Les compétences attendues en fin de du parcours M2 « Ingénierie pédagogique », sont les suivantes :

- des compétences générales dans la conduite de projets éducatifs : analyse, conception, planification, mise en œuvre, évaluation ;
- des compétences plus spécifiques nécessaires à la conduite de projet : animer, conduire, gérer le développement d'une action partenariale dans une structure ;
- des compétences à l'accompagnement individuel au sein des dispositifs éducatifs.

Les contenus d'enseignement de ce parcours qui s'inscrivent dans un projet de formation à caractère universitaire en alternance seront organisés autour de quatre axes prioritaires :

- connaissances théoriques et professionnelles liées à l'ingénierie pédagogique ;
- contexte d'exercice des métiers de l'éducation : seront abordés les grandes questions et problématiques qui traversent aujourd'hui les champs de l'éducation ;
- recherche : élaboration d'un travail d'études et de recherche en articulation avec les problématiques des terrains de stage ;
- mise en situation professionnelle : construction de l'identité professionnelle de l'ingénieur pédagogique à travers la mise en place d'un projet lors du stage long (8 semaines) qui peut se dérouler à l'étranger (Grande Région).

En développant à la fois la conduite de projets éducatifs et l'ingénierie pédagogique, le parcours « Ingénierie pédagogique » vise à professionnaliser des étudiants ayant des projets dans ce secteur d'activités.

3.6.2) Parcours « Ingénierie de la formation de formateurs »

Le parcours « Ingénierie de la formation de formateurs » (IFF) consiste en une intégration de la spécialité actuelle « Ingénierie de la formation de formateurs » du Master Sciences de l'éducation dans la mention MEEF « Pratique et Ingénierie de la Formation ».

Le parcours IFF est mis en œuvre par l'équipe pédagogique du Département Sciences de l'éducation, qui appartient au Collégium SHS partenaire de l'ESPÉ dans le cadre d'une délégation de la mise en œuvre.

(1) Orientations clés

Le parcours Ingénierie de la formation de formateur (IFF) vise les cadres de l'enseignement (pour le primaire : conseillers pédagogiques, maîtres formateurs ou maîtres d'accueil, directeurs d'écoles, inspecteurs ; pour le secondaire : tuteurs et formateurs, conseiller en formation, ...) ; les cadres de la formation dans le domaine de la santé (intervenant en IFSI, IFAS, etc...) et les cadres dans le domaine de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement d'adultes, déjà formés, qui œuvrent ou s'orientent vers la formation de formateurs.

Cette offre de formation est complémentaire à toutes les autres offres de formation, quant à son contenu et à son public.

Les titulaires de cette spécialité seront capables de :

- analyser de manière critique les outils et les méthodes appartenant à l'ingénierie éducative ;
- prendre de la distance vis-à-vis des activités de formation et d'enseignement, en s'étant approprié des savoirs et des approches conceptuelles permettant cette prise de distance ;
- mener une réflexion sur les processus identitaires et sur les enjeux déontologiques de la fonction de formateur.

Le parcours IFF se réfère au référentiel national mis en place par le RUMEF (Réseau des Universités préparant aux Métiers de la Formation)

La diversité des environnements professionnels, permettant des comparaisons de pratique, est un élément moteur dans la formation. Diversité également des lieux de formation : un semestre dans le Département Sciences de l'éducation, un semestre à l'ESPÉ.

Ce parcours est animé par des enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation et de l'ESPÉ, ainsi que par quatre professionnels.

(2) Professions visées – débouchés

Les professionnels qui arrivent dans cette formation sont des acteurs de la formation pour adultes qui occupent déjà des responsabilités d'encadrement, de montage de dispositif, et qui, grâce à cette spécialité, vont pouvoir évoluer vers de nouvelles fonctions. Ces fonctions sont de plusieurs ordres : conception de dispositif, organisation, mise en œuvre de dispositifs de formation, d'accompagnement et d'évaluation.

La poursuite en doctorat constitue un autre débouché de ce parcours

(3) Public visé

Ce parcours est ouvert à la marge à la formation initiale, compte-tenu du profil demandé (responsable ou cadre de formation), profil exigeant d'avoir une expérience professionnelle significative dans les métiers de l'éducation ou de la formation. Cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue et de formation permanente.

L'admission se fait sur dossier. Outre le CV et la lettre de motivation, ce dossier comporte la présentation d'un projet professionnel argumenté (avec expériences et compétences professionnelles acquises), et avec entretien. On applique une procédure de type VAP 85 lorsque ces professionnels n'ont pas les titres requis.

(4) Adossement à la recherche

Le parcours IFF s'adosse au Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC- EA 2310). La très grande majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans ce parcours appartiennent à ce Laboratoire.

3.7) Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

3.7.1) État des lieux et points d'appui à l'Université de Lorraine

L'Université de Lorraine offre d'ores et déjà, soit des unités d'enseignement, soit des parcours qui donnent la possibilité aux étudiants de licence de s'orienter vers les métiers de l'enseignement, qu'il s'agisse de ceux du 1^{er} ou du 2nd degré. Les maquettes 2013-2017 d'un certain nombre de licences proposent des unités d'enseignement qui permettent aux étudiants d'entrer progressivement dans la connaissance des métiers du professorat des écoles, des collèges et lycées.

Ces unités d'enseignement prennent place, selon les offres des licences, en deuxième ou troisième année de licence ; elles permettent aux étudiants de développer leur culture générale, de connaître le milieu d'exercice de l'enseignement et les publics scolaires ainsi que les disciplines de l'école.

À titre d'exemples, les UE suivantes peuvent être choisies par les étudiants de l'université au sein des différentes filières de formation réparties sur les campus de Nancy et Metz :

- Connaissance de l'école,
- Culture scientifique,
- Découverte du système éducatif,
- Difficultés et accompagnement scolaire,
- Histoire et légendes du monde méditerranéen antique,
- Le français à l'école,
- Maîtrise du langage à l'école primaire,
- Métier d'enseignant, métier d'élève,
- Questions d'école
- Sport à l'école
- Enseigner/apprendre une langue vivante
- Enseigner/apprendre le français langue maternelle
- Animation d'un atelier scientifique
- Les sciences à l'école etc.

Dans l'ensemble de ces unités d'enseignement et des parcours dédiés aux métiers de l'enseignement, la découverte du milieu éducatif et des publics scolaires est envisagée grâce à des stages d'observation courts en L2, plus longs en L3, qui donnent lieu à des rapports.

3.7.2) Le continuum licence - master

Certaines licences alimentant un master MEEF ne peuvent n'offrir qu'une sensibilisation aux métiers de l'enseignement avec des unités d'enseignement libres, d'autres ont la possibilité d'intégrer une véritable formation au métier de l'enseignement. Afin de faciliter la réalisation du projet vocationnel de l'étudiant, les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'entrée d'un master MEEF seront identifiés par un travail commun entre responsables de licences et responsables de masters MEEF. L'ensemble de ces savoirs et savoir-faire constituera un référentiel pour l'entrée de chaque parcours des masters MEEF. Ainsi l'étudiant qui ne pourrait pas suivre une licence intégrant une telle formation pourra lui-même rechercher et suivre les compléments à sa formation de façon à se construire les compétences nécessaires pour poursuivre en master MEEF.

Le référentiel de la formation en licence pourrait être construit sur cinq éléments fondamentaux :

- une prise de contact avec le milieu professionnel de l'enseignement pour s'assurer de son projet professionnel ;
- un apprentissage des savoirs fondamentaux pour enseigner ;
- une maîtrise de l'épistémologie des disciplines pour initier le regard réflexif ;
- une acquisition d'une culture pluridisciplinaire et la maîtrise d'une langue étrangère.

Un portfolio des compétences tout au long du cursus de licence peut être un outil intéressant à instituer pour garder la trace de la construction des compétences.

Pour compléter ces dispositifs, des tutorats d'étudiants de L3 par des étudiants de M1 ou de M2 MEEF seront proposés sur les deux semestres.

3.7.3) Des perspectives de développement de formations aux métiers de l'enseignement en licence

La licence mention Sciences de l'Éducation de l'université de Lorraine présente sur la plateforme nancéenne (constituée d'une année de L3 dans la configuration actuelle) accueille tout étudiant ayant validé une deuxième année de licence. Elle forme ceux-ci aux fondamentaux des Sciences de l'Éducation et présente les modèles pédagogiques d'apprentissage, les modèles d'enseignement et d'éducation ainsi que le système éducatif scolaire. Cette troisième année de licence permet aux étudiants de se spécialiser sur les questions relatives aux métiers de l'enseignement et peut être considérée comme une année intermédiaire dans le continuum du cursus Licence-Master MEEF. La constitution d'une première et d'une deuxième année dans un avenir proche (mise en place d'une filière pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales comprenant un parcours Éducation et Enseignement à partir de 2015) offre des conditions intéressantes d'ouverture vers le master MEEF 1^{er} degré de l'ESPÉ de Lorraine. Un parcours enseignement - ciblé sur le professorat des écoles - pourrait, en effet, constituer une filière facilement identifiable pour les étudiants dont c'est le projet professionnel. Le projet d'instauration de cette licence pluridisciplinaire articulante des U.E. relatives à la connaissance du système éducatif, à la connaissance des apprentissages et des disciplines scolaires est susceptible de fédérer des équipes d'enseignants issus aussi bien de l'IUFM que du département de Sciences de l'Éducation. Le partenariat ainsi constitué entre cette licence et l'ESPÉ aurait vocation à servir de modèle à la constitution de partenariats avec les autres licences dont les étudiants choisissent de se former au métier d'enseignant.

Les filières techniques et professionnelles manquent cruellement de candidats. Il est vrai que la perspective d'entrer dans un master n'est pas naturelle pour un public qui a suivi un parcours expérimental et technologique (BTS ou DUT). De plus, certains étudiants, qui seraient de bons candidats pour le métier d'enseignant, optent pour une licence professionnelle qui ne les prépare pas à la poursuite d'étude en master. Un dialogue est actuellement engagé avec le collegium Technologie²¹ de l'université pour préparer le montage d'une licence pluridisciplinaire qui puisse à la fois servir de passerelle entre un parcours expérimental et un master professionnel, mais aussi qui commence la formation au métier d'enseignant en associant dans un même parcours des savoirs disciplinaires, des savoirs pour enseigner et la découverte du métier d'enseignants ou de formateur, tout en s'appuyant sur les acquis utiles pour la suite : connaissance de l'entreprise et des métiers, culture technologique.

3.8) Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Les emplois d'avenir professeur ont pour ambition de faciliter l'insertion professionnelle et la promotion sociale des jeunes dans les métiers du professorat en permettant à des étudiants boursiers d'exercer pendant leurs études des fonctions d'appui éducatif rémunérées dans les écoles et les établissements scolaires, tout en bénéficiant d'une entrée progressive dans le métier. Les emplois d'avenir professeur peuvent ainsi susciter des vocations nouvelles au métier d'enseignant.

Les principes généraux retenus sont :

- L'étudiant affecté dans un établissement scolaire est encadré par un tuteur désigné par le recteur (en 1^{er} degré, les tuteurs sont désignés par les DA-SEN) ;
- les objectifs de l'année scolaire et le programme des activités (contenu et horaires) sont fixés par le chef d'établissement ou les directeurs d'école en concertation avec le tuteur ;

²¹ Le collegium Technologie comprend les 8 IUT de l'université qui couvrent les principaux champs technologiques

- en dehors des activités avec les élèves des classes confiées au tuteur, il est possible d'observer les pratiques pédagogiques avec d'autres professeurs de la discipline ou d'autres disciplines, dans le cadre du programme de travail défini avec le tuteur ;
- l'étudiant placé en emploi d'avenir professeur n'a pas vocation à assurer le dédoublement des classes ;
- l'étudiant bénéficiaire d'un emploi d'avenir professeur ne doit pas être cantonné à des dispositifs réservés aux élèves en difficulté ;
- un bilan trimestriel avec le chef d'établissement ou son adjoint et le tuteur devra permettre de faire évoluer le programme des activités et les objectifs pour le second degré ;
- un bilan régulier avec le tuteur pourra permettre de faire évoluer le programme des activités et les objectifs (1er degré).

Sont prévus, sans exclusive, en 1^{er} et 2nd degrés :

- En L2 : une observation active des différents niveaux d'enseignement et des différentes fonctions de l'établissement ;
- en L3 : une pratique accompagnée intégrant une prise en charge progressive de séquences pédagogiques en présence et sous la responsabilité de l'enseignant ;
- en M1 : une participation aux activités de soutien et d'aide ou d'accompagnement individualisé organisées dans l'établissement.

Techniquement, le dispositif des EAP est piloté par un groupe de travail sous la direction du rectorat et constitué du secrétaire général adjoint en charge du dossier, du responsable du service de l'enseignement supérieur, d'un DASEN, du doyen des IA-IPR et du directeur de l'ESPÉ. L'université, par l'ESPÉ, est associée à toutes les décisions et participe aux instances de pilotage et de suivi de ce dossier. L'université est représentée à la commission académique de sélection des candidats.

Pour constituer un vivier, la campagne de recrutement des EAP est relayée sur les sites du rectorat et de l'université grâce à des contenus de communication élaborés conjointement. Une conférence de presse Recteur/Président de l'université est organisée.

Une communication spécifique est mise en place en direction des responsables de licence pour qu'ils informent les étudiants mais aussi pour qu'ils leur facilitent le vécu de la double activité d'étudiant et d'EAP. Les étudiants en EAP devront bénéficier automatiquement des dispenses de TD/TP, tout comme les étudiants salariés. Une convention de formation, conclue entre l'université et le rectorat (en associant les EPLE), fixera les modalités permettant de favoriser le dispositif EAP : validation en ECTS des travaux réalisés en EPLE ou dans une école, validation du temps de travail EAP à la place d'un stage, recours systématique à l'usage numérique pour l'accès aux ressources pédagogiques dans les cursus suivis par les EAP par exemple.

Les représentants de l'université, des écoles et des EPLE, se rencontrent en comité de suivi : un retour d'expérience permet de proposer des pistes d'amélioration.

L'évaluation pédagogique du dispositif et l'analyse de son impact sur la réussite des étudiants aux examens et aux concours des métiers de l'enseignement seront réalisées par l'ESPE. Ce travail, effectué avec les corps d'inspection du 1^{er} et du 2nd degré, conduira à modéliser un parcours pédagogique qui, progressivement sur les 3 années, permettra à l'étudiant en EAP de se rapprocher des compétences exigées par le métier auquel il se destine, et ce de façon complémentaire avec les enseignements dispensés au sein de l'ESPE. En effet, la complémentarité entre les missions exercées in situ et le programme universitaire suivi par l'étudiant semble être un vecteur de réussite du dispositif.

L'organisation de session de formation des tuteurs par l'ESPE permettra également d'améliorer cette complémentarité.

3.9) Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés

Dans une logique de formation tout au long de la vie, l'ESPÉ a vocation à assurer une continuité entre la formation initiale et la formation continue et à accompagner le développement professionnel des personnels du second degré en s'appuyant sur les apports de la recherche disciplinaire, de la recherche en didactique et de la recherche en éducation et formation.

En tant qu'opérateur pour la formation continue, l'ESPÉ répondra au cahier des charges du plan académique de formation et à des appels d'offre de formation publiés en cours d'année. Les actions de formation

seront construites en réponse à l'analyse des besoins conduite par les autorités académiques et en mettant l'accent sur les priorités nationales et académiques.

Des groupes de travail, validés par les corps d'inspection, rassemblant des enseignants de différentes catégories (universitaires, premier degré, second degré) pourront être constitués pour préparer puis animer des actions de formation dans les domaines disciplinaires, interdisciplinaires ou sur des thématiques transversales (gestion de classe, mise en activité des élèves, construction des compétences et évaluation des acquis des élèves, prise en compte de la diversité des publics et des contextes d'apprentissage...). Ces groupes de travail articuleront les résultats des recherches et les compétences attendues des enseignants afin de favoriser l'innovation pédagogique. La mise en place de ces groupes de travail pourra profiter de l'expérience des groupes de travail mis en place au sein de l'IREM de Lorraine.

L'ESPÉ pourra également accompagner la promotion et la mobilité professionnelle des personnels d'enseignement et d'éducation. Elle développera des actions de formation continue qualifiantes et certificatives en lien avec les inspecteurs en charge de la formation continue pour le 1^{er} degré, avec le responsable académique de formation pour le 2nd degré et les corps d'inspection en mobilisant ses ressources ou en servant d'interface entre le rectorat et les autres composantes de l'université.

Par exemple l'ESPÉ

- proposera des préparations aux agrégations internes, en s'appuyant, dans les disciplines où elles existent sur les collaborations déjà établies entre la Mission formation de l'académie et les composantes de l'université de Lorraine ; les parcours de formation pourront inclure des unités d'enseignement (UE) des masters préparant à l'agrégation externe ;
- pourra contribuer à l'accompagnement des parcours professionnels des enseignants en reconversion pour un changement de discipline en les accueillant dans des unités d'enseignement permettant à ces enseignants d'acquérir de nouvelles connaissances et de construire de nouvelles compétences, comme cela est fait avec la formation ISN²² ;
- poursuivra la construction en lien avec le conseiller ASH du rectorat des parcours de formation permettant aux enseignants et personnels d'éducation de préparer les certificats ASH, CAPA-SH²³ et 2CA-SH²⁴ ;
- contribuera à la professionnalisation des formateurs du 1^{er} et du 2nd degré et des tuteurs accompagnant les étudiants en EAP ou les fonctionnaires stagiaires étudiants de M2 ; une certification permettant de valider les compétences construites par les tuteurs lors des formations sera développée.
- contribuera à la formation des personnels enseignants dans des formations professionnelles à la prévention des risques professionnels.

Dans ce cadre de développement de ses compétences en formation d'adulte, l'ESPÉ s'attachera à diversifier les modalités des formations proposées et développera les parcours de formation combinant regroupement des stagiaires, accompagnement à distance synchrone et asynchrone, et travail seul devant écran.

Dans la continuité de la convention déjà appliquée, une convention cadre entre le rectorat et l'université précisera les modalités d'intervention des personnels de l'université sur les emplois dédiés aux missions de formation continue des enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés identifiés par le système de répartition des moyens aux universités (SYMPA).

3.10) Participation à la formation initiale et continue des personnels assurant des enseignements dans le supérieur

L'université de Lorraine compte environ 70 à 80 doctorants sous contrat à qui la formation réglementaire est dispensée sous la responsabilité d'une sous-direction de l'université, auxquels s'ajoutent environ 80 doctorants vacataires pour un total de l'ordre de 1800 doctorants en tout. Les enseignants du supérieur sont issus plutôt des deux premières catégories mais la troisième catégorie n'est pas exclue ce qui implique une formation ouverte aux candidatures individuelles. La formation concernerait donc environ 200 personnes.

Après analyse, il apparaît que le besoin de formation dans les champs de compétences de l'ESPÉ se situe à deux niveaux : formation des doctorants futurs passeurs de connaissances et formation de leurs encadrants.

²² Informatique et sciences du numérique

²³ Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap

²⁴ Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap

La formation des doctorants dans les champs de compétences de l'ESPÉ viserait les deux compétences des indicateurs de Dublin :

- compétence à communiquer avec leurs pairs, la très large communauté scientifique et avec la société en général au sujet de leur champ d'expertise ;
- compétence à promouvoir, dans des contextes académiques et professionnels, des innovations technologiques, sociales ou culturelles dans une société fondée sur la connaissance auquel s'ajouterait une compétence plus spécifique à l'enseignement à un public d'étudiants.

La formation des encadrants porterait sur les principes, méthodologies et techniques d'accompagnement individuel de construction de compétences d'un étudiant en doctorat.

La création toute récente du collège lorrain des écoles doctorales (CLED), qui regroupe les huit écoles doctorales de l'université, sera un facteur facilitant du développement de cette partie des missions de l'ESPÉ.

Par ailleurs, les exigences de l'enseignement supérieur et ses mutations (hétérogénéité des publics, tutorat), confirmées par l'analyse des résultats des évaluations des enseignements par les étudiants et par l'analyse des résultats des apprentissages des étudiants, conduisent progressivement les équipes d'enseignants à s'interroger sur les modalités de leur enseignement. Ce contexte nécessite que les enseignants qui le souhaitent puissent être accompagnés dans une analyse de besoins et puissent s'engager dans des parcours de formation spécifiques. L'ESPÉ s'appuyant sur ses ressources dans les domaines de l'ingénierie de la formation ainsi que sur celles de ses partenaires pourra être à même de proposer, en lien avec les chargés de mission et les sous-directions s'occupant de l'ingénierie pédagogique à l'université, des programmes de formation en fonction de besoins particuliers identifiés.

3.11) Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

L'évaluation des enseignements et des formations est une obligation légale rappelée dans les textes réglementaires français relatifs à la définition et la mise en œuvre des diplômes universitaires. Mises en œuvre également dans d'autres pays européens, ces procédures d'évaluation doivent favoriser « le dialogue nécessaire entre les équipes de formation et les étudiants afin d'éclairer les objectifs et les contenus de formation, d'améliorer les dispositifs pédagogiques et de faciliter l'appropriation des savoirs »²⁵.

La construction du dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation est pilotée par l'ESPÉ en lien avec la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité de l'université (DAPEQ), ses cadres et son offre de service. Chaque parcours de formation pourra ainsi soit utiliser un dispositif clef en main soit l'adapter en fonction de ses besoins. L'utilisation d'une solution informatique performante permet déjà de personnaliser les questionnaires d'enquête, de faciliter la saisie des réponses et aussi de mettre les résultats en temps réel à la disposition de l'ensemble des acteurs de la formation pour entrer dans une démarche qualité.

C'est dans ces cadres et en s'appuyant également sur l'expérience développée au sein de l'IUFM depuis une douzaine d'années, que L'ESPÉ mettra en œuvre un processus d'amélioration continue de la qualité visant avant tout la régulation du système de formation et les trois objectifs suivants :

- Participer à la création d'une identité ESPÉ en permettant une vision globale des formations des différentes mentions et parcours des nouveaux Masters MEEF, dispensées sur plusieurs sites ;
- mettre en évidence, au travers d'enquêtes longitudinales, les effets des choix politiques de l'ESPÉ sur les formations en termes de réussites ou d'indications de chantiers à ouvrir ;
- faciliter au sein des différentes mentions et des parcours les régulations nécessaires, au niveau des maquettes ou des enseignements, en analysant les remontées d'informations obtenues au travers des traitements des réponses aux questionnaires en provenance des étudiants ou des formateurs.

L'évaluation portera sur :

- La formation (conditions d'études et qualité des cursus au sein des mentions et de leurs différents parcours) ;
- les enseignements (adéquation des contenus, des méthodes pédagogiques, des contrôles de connaissance aux compétences visées par le parcours, la mention, le master) ;
- l'analyse des flux et des taux de réussite par filière ;

²⁵ Art. 20 de l'Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

- l'insertion professionnelle des diplômés ; ce type d'enquête suppose des méthodologies et des moyens que l'observatoire de la vie universitaire de l'Université de Lorraine a développés ; les étudiants seront enquêtés à six mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention du master.

L'évaluation de la formation prendra aussi en compte la perception de l'employeur quant à l'adéquation des compétences des enseignants formés par l'ESPÉ à l'exercice de leur métier. Une enquête auprès des chefs d'établissement et des corps d'inspection concernés sera construite dans cet objectif et menée sur les cohortes d'enseignants titularisés depuis un an.

L'appropriation des résultats par la Direction, les responsables de mentions, de parcours et de sites, les équipes de formateurs, et bien sûr les étudiants, s'effectuera dans diverses instances permettant chacune des régulations de différentes natures. Le conseil d'école se dotera d'un correspondant 'Évaluation' et d'une commission 'Évaluation' habilitée à effectuer des préconisations au vu de l'ensemble des résultats. Elle sera constituée d'une quinzaine de membres dont des représentants des étudiants, des formateurs, de la Direction, de la DAPEQ et du Rectorat. Par ailleurs, des réunions de bilan entre les responsables de formation, les formateurs et les étudiants ou leurs délégués permettront une analyse partagée des résultats au plus près des enseignements de chaque mention ou parcours. Dans le cadre de la pédagogie de l'enseignement supérieur, un accompagnement des personnels ayant charge d'enseignement et souhaitant réfléchir à leurs pratiques d'enseignement sera à développer.

3.12) Modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances des étudiants s'inscriront dans le cadre des modalités définies par l'université de Lorraine. Cependant, l'ESPÉ a l'ambition de développer sur tout ou partie du cursus des masters dont elle a la responsabilité des modalités d'évaluation permettant de valider des compétences professionnelles ou préprofessionnelles. Les outils de type portfolio ou des validations par quitus en accord avec l'évaluation de compétences professionnelles seront développés et intégrés. En effet, la mise en place d'un portfolio des compétences tout au long du cursus de master sera utile pour garder la trace de la construction des compétences professionnelles, notamment en vue d'une poursuite de cette construction en formation continue.

Les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances découlent du cadre défini par l'université de Lorraine.

3.13) Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Initialement, les 4 universités d'origine de l'université de Lorraine avaient mis en place un dispositif d'accompagnement des étudiants handicapés. Dans le cadre de l'université de Lorraine fusionnée, le Comité de Pilotage du Dispositif Handicap Universitaire associe des organismes partenaires de l'université comme le CROUS, le Conseil Régional de Lorraine, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées des 4 départements lorrains. Pour les étudiants se destinant à l'enseignement, la démarche se focalise sur l'accompagnement à l'acquisition des savoirs (enseignements et examens), sur l'accompagnement pour les stages et l'inscription au concours. Le suivi après l'obtention du diplôme et l'accompagnement professionnel est effectué par un service dédié du rectorat.

L'accompagnement du cursus pour la partie universitaire est confié à un prestataire extérieur, le SISU²⁶. L'équipe du SISU sera complétée par des emplois étudiants. L'université compte actuellement 360 étudiants handicapés identifiés.

3.14) Le dispositif transitoire 2013-2014

Les étudiants ayant réussi les épreuves écrites de juin 2013 des concours de recrutement d'enseignants et titulaires d'un M1 à la rentrée de septembre 2013 se verront proposer une deuxième année de master, ou des enseignements adaptés s'ils sont titulaires d'un M2, pour terminer leur formation et préparer les épreuves orales des concours de juin 2014.

Les maquettes lorraines de ces M2 de master 'enseignement' s'appuient sur un stage rémunéré d'un tiers-temps. Les étudiants admissibles disposant déjà d'un master pourront se voir proposer un stage d'un volume horaire hebdomadaire supérieur.

²⁶ Service d'Intégration Scolaire et Universitaire

Les maquettes de ces M2 résultent d'un aménagement des maquettes actuelles et ont été validées par le conseil de la formation de l'université.

4) Organisation de la mission de coordination

4.1) Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet

Les équipes pédagogiques sont formées d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'université, d'enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, d'inspecteurs, de chefs d'établissement et de personnels administratifs de l'éducation nationale. Au sein de l'université, l'ESPÉ s'appuie sur ses personnels, essentiellement pour le premier degré, et sur les équipes pédagogiques des composantes universitaires déjà investies dans la formation des enseignants pour le second degré. À cela s'ajoutent l'ensemble des personnels des partenaires de l'ESPÉ dans la réalisation de ses missions.

La mise en synergie de toutes ces catégories de personnels du monde universitaire, du monde académique et de la société vers une même finalité de formation universitaire et professionnalisante de la formation des enseignants demandera un travail conséquent et spécifique piloté conjointement par la direction de l'ESPÉ et les autorités rectorales.

On trouvera la répartition par parcours des différentes catégories dans l'annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

4.2) Description de l'interaction entre l'ESPÉ et les équipes pédagogiques des composantes partenaires

La loi confie la responsabilité de l'ensemble des masters MEEF à l'université. Si l'ESPÉ organise la formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation et est garante du bon déroulé de cette formation et de son respect des cadres nationaux, sa mise en œuvre s'appuie sur l'ensemble des équipes pédagogiques de l'université.

Pour permettre à la réforme de s'accomplir dans les meilleures conditions, l'université de Lorraine a fait le choix de déléguer la mise en œuvre des masters MEEF aux équipes pédagogiques, donc aux collègius ou composantes, qui en ont à ce jour l'expérience. Ainsi la mention MEEF 1^{er} degré et les parcours des filières techniques et professionnelles sont mis en œuvre par des équipes pédagogiques relevant de l'ESPÉ, les parcours de la mention MEEF 2nd degré et de la mention MEEF 'Encadrement éducatif' sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques relevant des composantes des collègius partenaires de l'ESPÉ, la mention MEEF 'Pratiques et ingénierie de la formation' est mise en œuvre conjointement entre l'ESPÉ et le collegium SHS.

La délégation de la mise en œuvre inclut l'élaboration des maquettes en lien avec l'ESPÉ, l'organisation des formations, l'inscription et la gestion des étudiants, la participation au recrutement de professionnels de terrain,... Toutes ces compétences s'entendent dans les cadres génériques définis par l'État pour la formation des enseignants et les cadres lorrains construits collégialement et validés par les instances de l'ESPÉ, le Conseil de la formation et le Conseil d'administration de l'université. Ces cadres lorrains assureront notamment l'existence d'un tronc commun aux masters MEEF 'enseignement' et favoriseront l'émergence d'une culture commune de la formation des enseignants en Lorraine.

L'ESPÉ s'assure du bon déroulé des formations et du respect des cadres au travers du processus de coordination décrit au paragraphe 4.4) .

Les responsables des parcours²⁷ de la mention MEEF 2nd degré sont proposés par les équipes pédagogiques de chaque parcours aux directeurs de composantes qui transmettent au directeur de l'ESPÉ. En l'absence d'accord entre composantes concernées par un même parcours, l'arbitrage sera effectué par le directeur de l'ESPÉ et le directeur du collegium.

Les responsables de parcours de la mention MEEF 2nd degré proposent le responsable de la mention au directeur de l'ESPÉ.

Le directeur de l'ESPÉ propose la liste des responsables de mentions et de parcours au conseil de l'ESPÉ pour validation.

²⁷ Le parcours est compris au sens des nouvelles nomenclatures des masters comme une spécialité disciplinaire

Les responsabilités seront prises en compte dans le cadre du référentiel d'équivalence pour les enseignants-chercheurs ou de son équivalent en PRP²⁸ pour les enseignants.

Les masters MEEF, comme tous les diplômes, sont délivrés par l'université de Lorraine. Ils seront référencés et modélisés dans la base unique de l'université (APOGEE).

L'inscription déléguée et la gestion des étudiants, l'organisation des examens et la gestion des notes seront effectuées par les scolarités des composantes qui ont la délégation de la mise en œuvre des parcours du master MEEF 2nd degré. Ces scolarités travailleront en concertation avec la scolarité de l'ESPÉ et la DFOIP²⁹, notamment pour l'organisation et l'évaluation des épreuves communes à plusieurs parcours et la préparation des jurys. Les différents accès aux bases de données (étudiants, notes, emplois du temps, intervenants...) seront construits avec comme objectif que l'ensemble des composantes concernées dont l'ESPÉ puissent assurer pleinement leur mission.

Il revient au directeur de l'ESPÉ de proposer les listes de membres des jurys d'examen de chaque mention au Président de l'université de Lorraine. Les compositions de ces jurys seront construites par le directeur de l'ESPÉ avec le responsable de chaque mention. Au vu du grand nombre de parcours du MEEF 2nd degré, des commissions par parcours ou groupes de parcours prépareront les délibérations du jury.

Un modèle économique³⁰ de la formation des enseignants intégré au modèle économique de l'université de Lorraine viendra répartir les moyens affectés par l'université à la formation des enseignants en fonction des charges effectives de chaque collegium ou composante impliquée.

4.3) Description de l'interaction entre l'ESPÉ et l'académie

La prise en charge de la formation des enseignants fait l'objet d'un partenariat le plus complet entre l'université et l'académie. L'académie est représentée et impliquée à tous les niveaux de décision de la formation des enseignants en Lorraine : conseil d'école de l'ESPÉ, conseil d'orientation scientifique et pédagogique et instances des pôles de formation. Il est fait appel aux compétences des personnels de l'académie pour l'enseignement et le suivi des étudiants et inversement, il est fait appel aux compétences des formateurs de l'université par l'intermédiaire de l'ESPÉ pour la formation continue des personnels de l'Éducation Nationale, enfin la mise à disposition de lieux de stage par le rectorat complète cette revue des interactions.

Les différents aspects de cette relation, quand ils ne sont pas régis par une réglementation, sont formalisés au travers de conventions cadre et de conventions de mises en œuvre.

Interactions donnant lieu à conventionnement entre l'université et le rectorat :

- gestion du recrutement et de l'accompagnement des emplois d'avenir professeur ;
- mise en stage d'observation en licence ;
- mise en stage d'observation et de pratique accompagnée en M1 ;
- mise en stage de pratique accompagnée, voire de responsabilité en M2 pour les non-admis ;
- gestion des fonctionnaires stagiaires en alternance en M2 ;
- co-construction d'actions de formation continue 1^{er} et 2nd degrés ;
- gestion des professeurs associés ;
- échanges sur les unités d'enseignement de M2 dont les résultats interviennent dans l'examen de qualification professionnelle des fonctionnaires stagiaires ;
- élaboration d'une politique de communication à destination des lycéens et des étudiants ;
- échange dans le cadre de la recherche.

4.4) Outils de la coordination

Les processus permettant le pilotage de l'ESPÉ et la supervision de la mise en œuvre de ses missions seront travaillés et définis précisément lors de l'élaboration des statuts et du règlement intérieur de l'ESPÉ.

²⁸ Prime de responsabilité pédagogique

²⁹ Direction de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle

³⁰ Voir paragraphe 0

4.4.1) Pilotage

Le pilotage est effectué par l'équipe de direction de l'ESPÉ en référence aux éléments de l'accréditation, dont le cadre national des formations. L'équipe de direction organise le travail de concertation des équipes pédagogiques en appui sur les responsables de pôles et les responsables de formation. Au minimum deux réunions annuelles communes aux différentes disciplines du 2nd degré permettent d'organiser les tronc communs et les mises en stage.

4.4.2) Supervision

La supervision demande la connaissance précise des données suivantes, année après année : effectifs d'étudiants, effectifs des mises en stage, inscrits, présents, admissibles et admis au concours, résultats en M1 et en M2, devenir des étudiants sortis du master à 6 mois, 18 mois et 30 mois.

Ces données seront utiles pour suivre le bon déroulé de l'accréditation et pour préparer l'accréditation suivante.

De même l'ESPÉ devra disposer de toutes les données nécessaires à l'instanciation de son modèle économique et de son budget de projet.

4.4.3) Procédure qualité

La formation d'enseignants, comme tout processus complexe, se doit d'être réalisée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Deux axes de l'amélioration de la qualité de la réalisation des missions et du projet de l'ESPÉ sont à prendre en compte :

- amélioration continue de la qualité de la prestation pédagogique par l'intermédiaire des évaluations des enseignements et de la formation, du dialogue avec les délégués d'étudiants et de la perception de l'employeur sur les compétences des enseignants formés (voir supra) ;
- amélioration continue de la qualité du fonctionnement interne de l'ESPÉ porté par les services administratifs et techniques ; il s'agit de s'attacher à formaliser et modéliser les processus et procédures d'actions ainsi que les interactions entre l'ESPÉ, la communauté universitaire pédagogique et administrative et les partenaires.

4.4.4) Autoévaluation des dispositifs de formation mis en œuvre par les équipes pédagogiques

Le retour réflexif des équipes pédagogiques sur les dispositifs de formation mis en œuvre est essentiel pour améliorer la qualité de la formation délivrée mais aussi pour que les dispositifs produisent les attendus définis par l'accréditation, les instances de l'ESPÉ ou l'université. Ce processus est d'autant plus crucial que l'on se situe dans une période de transition comme celle qui va suivre la constitution de l'ESPÉ. Une procédure d'auto-évaluation sera construite collectivement, dans les cadres définis par l'université pour l'évaluation des formations, afin de donner les outils conceptuels et méthodologiques pour que les équipes pédagogiques puissent évaluer elles-mêmes la correspondance entre les dispositifs de formation mis en œuvre et leurs attendus.

4.5) Lien avec la recherche

Le développement de la formation professionnelle universitaire des futurs enseignants ne peut se concevoir sans lien privilégié avec la recherche en éducation et formation.

L'articulation de la politique de recherche de l'ESPÉ au sein de l'université se comprend dans le cadre particulier de la structuration de l'université de Lorraine où les aspects formation sont organisés au sein de huit collègiums et où les forces de recherche sont regroupées au sein de 10 pôles scientifiques. Les recherches dans le champ de l'éducation et de la formation concernent très majoritairement les laboratoires du pôle scientifique de l'université de Lorraine dénommé pôle "Connaissance, Langage, Communication, Sociétés" (CLCS)³¹.

Sur la cinquantaine d'enseignants-chercheurs que comptera l'ESPÉ, plus d'une trentaine effectueront leurs recherches dans un laboratoire faisant partie du pôle CLCS (ATILF, CREM, CRULH, INTERPSY, LISEC, LPHS). Institutionnellement, des liens privilégiés sont en train de se nouer entre la future ESPÉ et ce pôle scientifique, qui entre dans sa deuxième année d'existence, pour que l'adossement des masters MEEF à la recherche soit le plus complet possible et pour que l'ESPÉ puisse exercer au mieux les missions de recherche et de promotion de l'innovation pédagogique que lui confie la loi.

³¹ Voir un descriptif du pôle CLCS en annexe 6.3)

Ainsi l'association entre l'ESPÉ, école de formation d'enseignants, en lien direct avec le terrain de l'enseignement, et le pôle scientifique CLCS, regroupant les principales forces en recherche de l'université dans le champ de l'éducation et de la formation, permet de constituer un terrain des plus favorables au développement d'une recherche dynamique et pluridisciplinaire, à la fois fondamentale et appliquée, dans les champs de l'éducation et de la formation.

La réalisation des missions de recherche de l'ESPÉ conduira donc à la conclusion de partenariats entre l'ESPÉ et les composantes concernées du pôle CLCS : des protocoles d'accord entre l'ESPÉ et les laboratoires du CLCS (essentiellement) permettront ainsi de favoriser les recherches liées aux problématiques propres aux missions de l'ESPÉ et de les intégrer à la politique de recherche de l'université de Lorraine. De tels protocoles ont d'ailleurs été initiés en 2012/2013, comme par exemple le projet PIMS avec le laboratoire LISEC appartenant au pôle CLCS.

Si la collaboration entre les laboratoires de l'Université de Lorraine et l'ESPÉ constitue un terrain privilégié de développement de la recherche en éducation et formation au sein de l'université de Lorraine, l'Institut Français d'Éducation (IFÉ) est un autre partenaire incontournable pour impulser des recherches en éducation et formation. Le dispositif des Léa (Lieux d'éducation associés) en particulier, qui favorise les recherches d'équipes pluricatégorielles (mêlant enseignants-chercheurs, formateurs de statuts différents et enseignants de terrain) sur des problématiques de terrain, correspond tout à fait à la spécificité de recherche en ESPÉ. Deux projets de partenariat avec l'IFÉ dans le cadre du dispositif Léa sont d'ailleurs en cours d'instruction.

Les partenariats avec les laboratoires et avec l'IFÉ auront pour objectif de faire progresser les savoirs dans les champs de l'éducation et de la formation et, également, de participer au développement professionnel des formateurs non enseignants-chercheurs.

La recherche, en effet, concerne l'ensemble des acteurs d'une formation de niveau master, y compris les professionnels dans le cas d'une formation professionnalisante. L'ESPÉ s'attachera donc à rechercher les moyens et modalités permettant de favoriser l'implication des personnels de statut 1^{er} et 2nd degrés investis dans les formations. Cela pourrait se traduire, pour les personnels des 1^{er} et 2nd degrés de l'université, par une reconnaissance sous la forme d'une prime ou d'une décharge dans le cas d'un travail qui a conduit à la publication d'un article dans une revue scientifique reconnue. Un travail commencé avec le Pôle Académique de Soutien à l'Innovation (PASI) de l'Académie montre l'existence de pistes de prise en compte de l'investissement des personnels enseignants de l'Académie dans des actions de recherche.

Enfin, il est fortement souhaitable que les activités en recherche de chaque ESPÉ soient coordonnées et fédérées au niveau national. Ceci permettrait de faciliter l'implication en recherche dans des projets nationaux, européens et internationaux, de favoriser les synergies et la diffusion des résultats d'une académie à l'autre et de mieux gérer la diversité et la complexité des champs d'étude à couvrir.

Un directeur adjoint en charge de la politique de recherche sera chargé au plus haut niveau du pilotage de l'ESPÉ du développement et de la promotion de la recherche dans les champs de l'éducation et de la formation en lien les différents partenaires de l'ESPÉ, développement et promotion qui constituent l'un des axes stratégiques du projet de l'ESPÉ.

5) Modèles économiques

On distingue deux modèles économiques pour la réalisation du projet de l'ESPÉ, le budget de projet de l'ESPÉ, tourné vers l'extérieur de l'université, et le modèle économique interne à l'université. L'ESPÉ étant intégrée à l'université de Lorraine, seule université de la région Lorraine, le budget de projet ne comptera qu'un seul établissement d'enseignement supérieur. Les partenariats internes à l'université entre l'ESPÉ et les autres composantes seront régis par le modèle économique interne.

5.1) Budget de projet de l'ESPÉ (BPE)

Le budget de projet est un élément essentiel permettant la prise en compte des missions de l'ESPÉ par le système de répartition des moyens aux universités (SYMPA). Les partenaires concernés par le budget de projet sont notamment : le rectorat, le Conseil Général de la Meuse qui interviennent dans budget propre de l'ESPÉ, la communauté urbaine du grand Nancy, la communauté de communes de Sarreguemines, la Fondation 'la main à la pâte', la mairie de Maxéville, la DRAC qui interviennent pour la réalisation de projets conventionnés ainsi que les partenaires mutualistes et associatifs qui contribuent à la vie de l'ESPÉ par leurs subventions.

Proposition de budget pour le projet porté par l'ESPÉ de Lorraine												
	Effectifs	Ressources nécessaires				Produits / Contributions						
		heures		euros		Etablissement A (intégrant)			Rectorat		Autres contributions	
		ETP A-B	ETP C H. comp	Fonct.	Invest.	ESPÉ composante		Complément au budget de projet		Rémunérations	Fonct.	ETP A-B
Formation initiale												
Master MEEF												
1er degré	600	19 800 h				32 572 h	108 540 €					
2nd degré	640	21 000 h	5 000 h	144 720 €				8 228 h	36 180 €			
Licence		500 h								ind. 400€/tuteur 160 000 €		
Formation continue												
MEN	12	4 608 h				5 158 h	21 600 €		7 200 €			
MESR		550 h		28 800 €								
Autre												
VAE												
	10	100 h				100 h						
Dispositif EAP												
Management/Communication										Masse salariale des EAP 245 000 €		
Tutorat	500	1 500 h				1 500 h				ind. 300€/tuteur 150 000 €		
Recherche												
				46 440 €			34 830 €		11 610 €			
Gouvernance												
Communication												
Gestion des instances												
Suivi de l'insertion		7 792 h				4 385 h		3 407 h				
Gestion de projet												
Infrastructures												
Documentation			10					10				
Site principal			113	2 521 516 €		111	1 827 633 €	2	603 883 €			90 000 €
Frais de gestion												
				19 223 €			9 611 €		9 611 €			
ETP A		Enseignant-chercheur										
ETP B		Enseignant										
ETP C		Biatss										

Le nombre d'ETP A et B du master MEEF est calculé à partir d'une estimation du nombre d'étudiants et du nombre d'heures d'enseignement par étudiant (h/e) pour un master professionnel
La répartition en heures sur service et heures complémentaires s'appuie sur le réalisé actuel
Les ETP de gouvernance incluent le pilotage des projets de l'ESPÉ
Les ETP en formation continue sont ceux identifiés à l'heure actuelle par le système de répartition des moyens (SYMPA)
Les ETP EAP sont estimés en régime installé avec des EAP répartis en L1, L2, M1
Les coûts de fonctionnement des bibliothèques universitaires de l'ESPÉ sont intégrés en partie dans le budget de fonctionnement, il reste une part qui n'est pas évaluée pour l'instant
Les frais de gestion sont calculés à partir du nombre d'heures d'enseignement et d'un taux de charge de 40 % correspondant à l'environnement administratif, technique, immobilier...
Le budget de la maison pour la science et les budgets des projets avec partenaires ne sont pas intégrés au budget de l'ESPÉ
La contribution du Conseil Général de la Meuse est indiquée car elle couvre une partie des frais de fonctionnement du site de Bar-le-Duc

5.2) Modèle économique interne (MEI)

Des accords de partenariat entre l'ESPÉ et les autres collegiums/composantes, à qui sont déléguées les mises en œuvre des parcours de formation des masters accrédités, seront construits pour définir les moyens jugés nécessaires à l'atteinte des objectifs par les équipes de formation responsables des parcours. Les moyens seront arrêtés pour permettre la mise en œuvre des formations accréditées par les ministères, formations dont les parcours auront été validés par le Conseil de la formation et le Conseil d'administration de l'université.

A priori le modèle économique interne sera construit à partir des données liées à chaque parcours.

Le modèle économique interne prendra en compte :

- le coût horaire de la maquette exprimé en :
 - heures d'enseignement et tutorat de personnels des composantes ou sous sa responsabilité ;
 - heures d'enseignement et tutorat de personnels de l'ESPÉ ;
 - heures d'enseignement et tutorat d'intervenants extérieurs ;
- le coût de fonctionnement pédagogique ;
- les coûts annexes (frais de déplacement, location de matériels, externalisation de formations, ...) ;
- les droits d'inscription.

La notion de coût environné ne s'applique pas à ces partenariats.

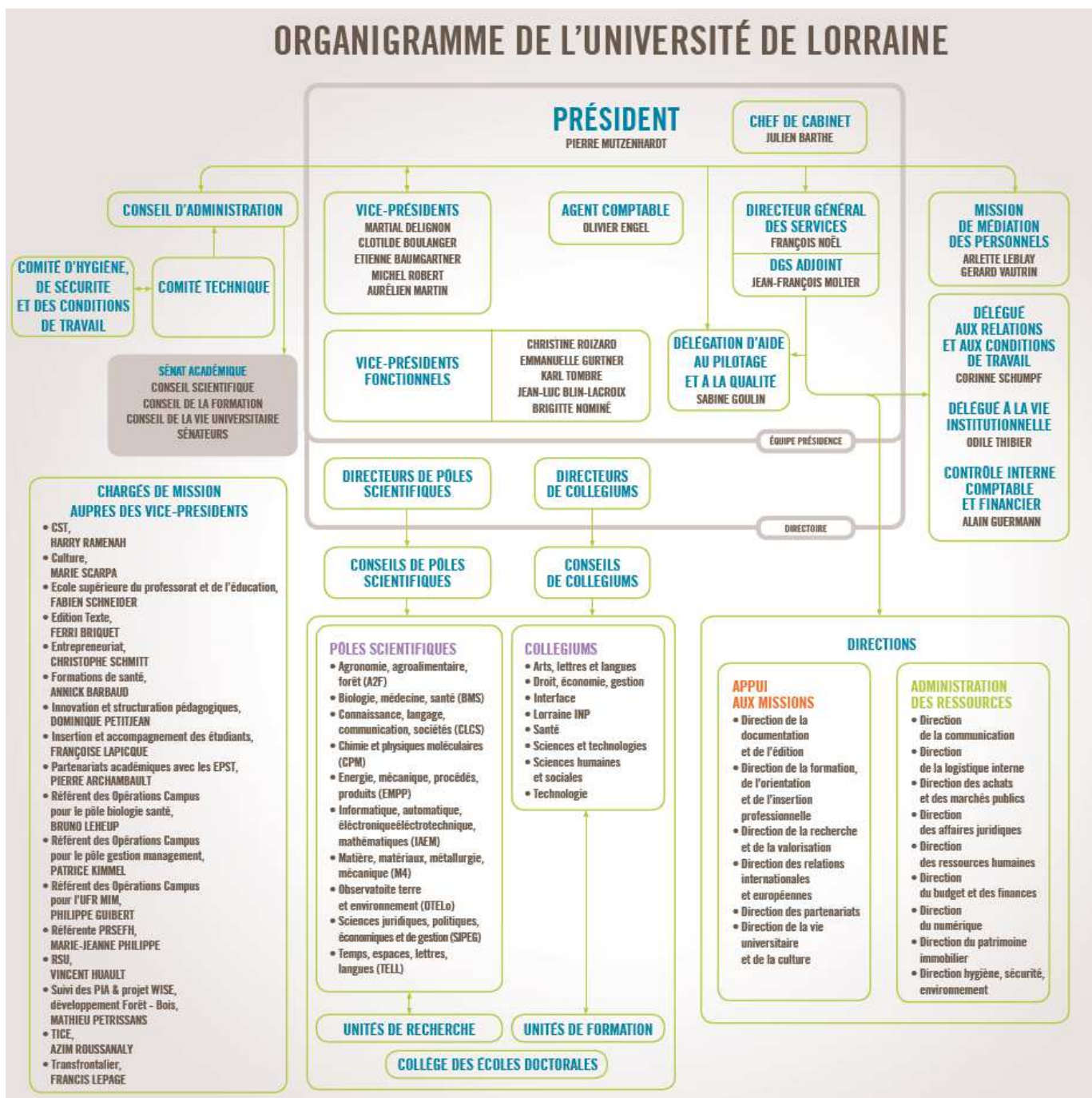
Le modèle économique demande de :

- distinguer les heures sur services des heures complémentaires à partir d'un ratio global représentatif de la composante ;
- distinguer les heures d'enseignement d'intervenants extérieurs selon qu'elles sont prises en charges par l'ESPÉ (affectation académiques et conventionnement), par le rectorat, par l'UFR ;
- prendre en compte les synergies entre les parcours de la mention MEEF et les parcours d'autres mentions ; les heures d'enseignement de la maquette seront décomptées au prorata des étudiants inscrits dans l'une ou l'autre des mentions soit précisément soit globalement ;
- affecter des frais de fonctionnement pédagogiques en fonction de la nature des parcours (filiales avec travaux pratiques ou non ...).

Le modèle économique déterminera pour chaque composante les parts de son volume d'heures complémentaires et de sa dotation de fonctionnement qui relèvent de la formation des enseignants. Ces données seront reprises par le modèle économique global de l'université.

6) Annexes

6.1) Structure de l'université de Lorraine



6.2) Écriture de l'acronyme de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

Différents possibilités d'écriture de l'acronyme selon que l'on utilise ou non les majuscules accentuées :

- Avec des points de séparation
 - sans majuscules accentuées : E.S.P.E.
 - avec majuscules accentuées : É.S.P.É.
- Sans point de séparation, il est préférable que l'acronyme constitué soit un mot qui respecte les règles de construction des mots ; la présence d'un S devant un E ne permet pas l'accent sur ce E :
 - sans majuscules accentuées : ESPE
 - avec majuscules accentuées : ESPÉ
 - avec minuscules : Espé.

6.3) Le pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés

6.3.1) Descriptif

La recherche au sein du pôle CLCS regroupe 430 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, plus de 300 doctorants et une centaine de post-doctorants, ATER, chercheurs associés répartis dans 7 laboratoires dont deux sont des unités associées au CNRS. Ces composantes s'intéressent au traitement automatique des langues et à la linguistique, à la communication et la médiation, à l'histoire contemporaine, à la psychologie, aux sciences de l'éducation, à la philosophie et l'histoire des sciences, à la sociologie. Elles reposent sur un socle commun : celui qui définit le champ de recherches et d'applications des Sciences Humaines et Sociales. Elles investissent ce champ chacune selon leur expertise, leurs approches conceptuelles et méthodologiques, à l'occasion de nombreux et ambitieux projets interdisciplinaires (exemple : projet EQUIPEX-ORTOLANG). À cette occasion, elles bénéficient du soutien de La Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine qui contribue à la promotion, l'animation, la valorisation des recherches dans ce domaine.

6.3.2) Structure fédérative

USR 3261 : Maison des Sciences de l'Homme Lorraine

6.3.3) Laboratoires associés

- Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH
- Centre de Recherche sur les Médiations - CREM
- Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales - 2L2S
- Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF
- Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC
- Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY
- Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie - Archives Henri Poincaré - LHSP-AHP
- Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs (sous réserve de validation)

7) Maquettes des mentions MEEF 'enseignement'

7.1.1) Validation

Les maquettes présentées ici ont été validées en conseil de la formation de l'université de Lorraine à l'unanimité en sa séance du 26 juin 2013.

7.1.2) Organisation des UE relatives au bloc « contexte d'exercice du métier »

La formation au Bloc contexte d'exercice du métier participe de l'acquisition d'un socle commun de compétences professionnelles et d'une culture professionnelle partagée.

Elle se décline en Unités d'enseignement (UE) communes aux parcours de la Mention MEEF second degré et de la Mention MEEF premier degré, pour chaque semestre, avec les dénominations suivantes : Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1 ; Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2, Agir au sein de la communauté éducative, l'adaptation de l'action éducative ; Les défis de l'école, analyse de problématiques éducatives.

Ces UE ont pour objectif de permettre aux étudiants, futurs enseignants, de construire des compétences transversales à l'exercice du métier d'enseignant relevant de dimensions de natures différentes : se situer dans son environnement professionnel pour agir de manière éthique et responsable, être outillé de savoirs pour enseigner, disposer de savoirs pour communiquer et travailler en équipe. Ces compétences contribuent à répondre aux différents contextes de l'exercice du métier : le contexte politique, institutionnel et juridique de l'enseignement en France, le contexte pédagogique, le contexte de l'établissement scolaire et de ses acteurs.

En M1, la formation sera davantage pensée en termes de mise à disposition d'outils de lecture, de compréhension et d'analyse des contextes, en relation avec le stage d'observation et de pratique accompagnée et les enseignements du Bloc didactique. Entre autres thématiques valorisées au cours de l'année de M1 :

- les principes et valeurs de l'École (laïcité, égalité hommes/femmes, école inclusive, lutte contre les discriminations...), les politiques éducatives, le droit dans le système éducatif ; le système scolaire, l'EPL, ses instances, ses acteurs et leurs fonctions, l'EPL, et les dimensions partenariales de l'enseignement,
- la connaissance des élèves, des publics scolaires (écolier, collégien, lycéen, lycéen professionnel, handicap), les processus d'apprentissage, les procédures pédagogiques d'enseignement : le socle commun, la notion de compétences, la différenciation, l'évaluation, la gestion de la diversité.

En M2, les blocs « contexte d'exercice du métier » et « mise en situation professionnelle » sont plus étroitement articulés : les outils pour agir dans et en regard des contextes sont mis en œuvre dans le cadre de la mise en situation professionnelle, questionnés, et enrichis. Entre autres points valorisés ou approfondis au cours de l'année de M2 : les dimensions partenariales de l'enseignement, la relation professionnelle aux familles, la gestion de conflits, le rapport à l'autorité, la conduite de projet, le travail en équipe, la liaison CM2/6ème ; les publics en difficultés d'apprentissages et remédiations, les adolescents, le rapport au savoir, la gestion de la diversité des élèves, l'orientation.

La formation sera assurée par des intervenants pluriels, formateurs de l'université de Lorraine, institutionnels (inspection, chef d'établissement), experts praticiens et sera coordonnée pour donner une cohérence à l'ensemble.

Les étudiants travailleront, selon les moments, en grands groupes disciplinaires, en groupes interdisciplinaires, ou en groupes mixtes premier et second degré.

7.1.3) L'intervention de praticiens de l'Éducation nationale

Des réunions de concertations entre responsables de mention et de parcours et inspecteurs ont été organisées et ont conduit notamment à définir des volumes et contenus pour les interventions des praticiens de terrain dans les enseignements. En première année de master, pour le premier degré, de l'ordre de 75 h par groupe d'étudiants, et pour le second degré, de l'ordre de 80 h par parcours disciplinaire sont prévues. Ces valeurs ont encore besoin de s'affiner et un ensemble de réunions sont planifiées pour continuer ce travail de concertation, notamment en ce qui concerne la deuxième année de master, lieu privilégié de l'intervention des praticiens.

7.2) Maquettes de la mention MEEF 1^{er} degré

7.2.1) Parcours enseignement et alternance

(1) Les lettres précédant les numéros d'UE

La première colonne fait apparaître une lettre désignant une catégorie d'UE. Trois lettres sont utilisées.

La lettre **O** renvoie aux UE obligatoires et pour lesquelles il n'y a pas de choix préalable nécessaire entre différentes options ;

La lettre **C** renvoie à des UE obligatoires pour lesquelles cependant un choix est nécessaire, que ce soit un choix entre des langues (UE 711, 811, 911) ou un choix entre des groupes disciplinaires (UE 818 ; 918.1 ; 919.1).

La lettre **F** renvoie à des UE facultatives, c'est-à-dire relatives à l'obtention de certifications qui peuvent être obligatoires par ailleurs. Les étudiants déjà détenteurs de cette certification ne sont pas contraints de les suivre.

(2) Les heures de cours

Les heures de cours indiquées ici renvoient à l'ensemble des heures assurées, sans différence entre les heures de cours magistraux et de travaux dirigés. Le total de celles-ci, sur les deux semestres, correspond exactement à 800 heures, total déterminé dans le projet d'accréditation en fonction de la charge de travail exigible dans le cadre d'un Master intégrant des stages (96 h au premier semestre et 802,5 h au second³²). A ces heures s'ajoutent, par étudiant, douze heures de suivi englobant les stages et le suivi du mémoire de master.

Mis à part les heures liées au travail d'étude et de recherche, où le suivi individuel et le travail personnel prennent une part essentielle, aucune des UE n'a un volume d'heures d'enseignement inférieur à 15 heures, afin d'éviter un trop grand émiettement dans un cadre déjà soumis à de nombreuses exigences.

(3) La question des langues

La place des langues dans le cadre du Master est assurée de deux manières différentes, d'une part au premier semestre, au travers d'une UE spécifiquement dédié au renforcement des compétences en langues (UE 711) et d'autre part par des UE (811 et 911) consacré à leur enseignement dans le premier degré. Cette problématique ou des problématiques approchantes pourront être abordées en outre dans les UE 720, 820 et 1020.1.

(4) La question des UE disciplinaires

Mis à part la formation à l'enseignement du français et des mathématiques qui est assurée sur les quatre semestres du Master, la formation à l'enseignement des autres disciplines scolaires du premier degré prend des formes diversifiées³³. Le semestre 7 sera le lieu d'une formation de base à l'enseignement des disciplines de l'école primaire, le semestre 8 s'organisera autour d'une formation prenant en compte les choix d'options du concours et des épreuves obligatoires constitutives de l'oral (EPS), formation complétée au semestre 9. La dimension pluri- et interdisciplinaire est prise en charge par les Unités d'enseignement consacrées à la polyvalence. Les étudiants prévoient une auto-formation et les équipes de formateurs déterminent les pistes et les moyens pour que les étudiants puissent mener à bien une telle auto-formation, en lien notamment avec les exigences de l'alternance constitutive du M2.

Les titres donnés aux différentes UE disciplinaires marquent la nécessité d'une évolution selon les différents semestres, évolution qui part de la maîtrise des savoirs « scolaires » pour aboutir aux « apprentissages » en passant par la didactique. Le stage se déroulant en deuxième année de Master permet, après les indispensables réglages liés à la maîtrise des pratiques didactiques ordinaires dans l'ensemble des disciplines scolaires de se confronter aux processus d'apprentissages des élèves, tels qu'ils seront majoritairement perçus lors de l'alternance. Les Unités d'Enseignement de la seconde année sont fondées sur les stages et l'analyse des processus d'apprentissage au travers des productions des élèves.

³² Ce qui correspond à la moitié de la charge de travail d'un fonctionnaire, celle-ci s'élevant à 825 heures.

³³ La mise au concours obligatoire de certaines disciplines, soit par la nature de l'épreuve, soit par le jeu de l'option conduit évidemment la programmation à faire porter l'accent sur ces disciplines en M1 au détriment d'autres qui auront une place privilégiée au semestre 9.

L'instruction civique ne figure pas au semestre 7 parmi les disciplines présentes. Cependant, certains des enseignements relatifs au contexte d'exercice permet d'en préciser la signification et cette approche sera intégrée à la fois dans les modules liés à la polyvalence et à la mise en situation professionnelle. Ce point sera susceptible d'évolution en fonction de la définition de l'enseignement moral et civique dont le principe est posé dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (article 27 bis).

(5) La question des UE liées au choix d'option

Les UE conditionnées dans leur contenu par le choix d'option sont les UE 818 ; 918.1 et 919.1.

La première épreuve orale du concours de professeur des écoles repose sur la constitution d'un dossier qui doit s'inscrire dans une discipline parmi une liste fixée par les textes officiels : « sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique » (Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, Annexe).

Afin d'éviter une démultiplication d'options et de permettre en même temps l'inscription du dossier à constituer pour l'étudiant dans un cadre plus large, la maquette procède à un regroupement des disciplines en fonction de leur proximité selon quatre grandes orientations :

- i) sciences et technologie
- ii) histoire, géographie, instruction civique et morale
- iii) arts visuels
- iv) éducation musicale

Les étudiants souhaitant constituer un dossier dans le domaine Histoire des Arts s'inscriront dans l'UE correspondant à l'orientation prise par son dossier. L'ensemble de l'équipe des formateurs est mobilisée, pour, autant que de besoin, guider et accompagner les étudiants dans leurs choix.

L'UE 818 conduit les étudiants à acquérir les éléments fondamentaux de formation didactique dans les disciplines considérées sans se limiter à celle choisie pour le concours. Ce choix se légitime à la fois par l'objectif de formation du futur professeur des écoles et par le fait que le dossier constitué par l'étudiant – pour lequel il est nécessaire de prévoir une modalité d'accompagnement – n'est que le support de l'épreuve et n'est pas en lui-même noté. C'est également dans ce cadre que sont intégrés des éléments spécifiques de préparation de l'oral d'entretien.

Les UE 918.1 et 919.1 prennent appui sur les stages : elles ont également pour objectif l'aptitude à l'auto-formation dans les domaines disciplinaires considérés, notamment en termes de préparation de séances.

(6) Atelier de polyvalence et projets (UE 720, 820, 1020.1)

Ces UE sont :

- un lieu où se travaillent les questions transversales : l'interdisciplinarité, le socle commun, la polyvalence du professeur des écoles, les publics spécifiques ;
- un lieu d'ouverture vers des partenaires de l'école et vers des actions éducatives ;
- un lieu de rencontre et d'expérimentation sur le mode de l'accompagnement et de la participation à des projets présents dans des écoles et en lien avec l'action de partenaires des pratiques pédagogiques innovantes ;
- un lieu où s'inscrivent les spécificités locales reconnues des différents sites de l'ESPÉ de Lorraine ;
- un lieu où se met en œuvre et s'expérimente la place du numérique dans l'enseignement.

La notion de projet –pour ce qui concerne les UE 720 et 820– doit être comprise en un sens large comme un projet de l'étudiant qui débouche sur un produit tangible, lequel peut être conçu en lien avec une action comme avec une enquête sur le terrain. Il doit en tout état de cause conduire à un résultat qui puisse être exposé aux pairs.

Par contre, l'UE 1020.1 implique nécessairement un projet mis en œuvre dans le cadre de la classe et dont la réalisation est l'occasion explicite de la mise en œuvre du socle commun, de l'interdisciplinarité en même temps que de modes d'enseignement permettant le travail par les élèves des compétences sociales et civiques ; de ce fait, elle doit, autant que faire se peut, comporter une dimension d'usage du numérique en lien avec le B2i.

L'ensemble de ces trois UE implique l'intervention de professionnels. Une équipe pluridisciplinaire (disciplinaires, formation générale, professionnels) sera chargée de leur coordination et du suivi des étudiants.

(7) Remarques concernant l'UE 730

Conformément aux préconisations du comité de suivi du master du 28-01-2013, l'initiation à la recherche est une des articulations fondamentales du Master avec des UE permettant une progression depuis l'entrée dans une posture de chercheur et l'élaboration des questions de recherches jusqu'à l'accompagnement de l'écriture du mémoire. Une UE Recherche est placée dès le semestre 7.

Celle-ci, outre les enseignements et travaux méthodologiques indispensables à l'adoption d'une posture de recherche et à la maîtrise des outils relatifs à cette activité, porte sur un objet qui peut à la fois contribuer au développement de compétences de recherche et de compétences professionnelles en portant sur l'observation et l'analyse de situations professionnelles, en lien avec les stages d'observation.

(8) Les UE liées au contexte d'exercice et la question du tronc commun

Les UE consacrées au contexte d'exercice prennent en charge le traitement de l'ensemble des questions définies aussi bien par la note de cadrage du 12 mars 2013 relative au cadre national de la formation la formation de master et la définition du tronc commun que par les éléments induits au travers de la définition de la seconde partie de l'épreuve orale d'entretien (arrêté du 19 avril 2013 définissant les modalités des épreuves des concours de recrutement des professeurs des écoles), notamment en ce qui concerne la connaissance de l'institution scolaire.

Cependant, ces éléments, pour un certain nombre d'entre eux (différenciation, interdisciplinarité, socle commun, cf. point 6.d), ont leur place également dans les UE disciplinaires didactiques et interdisciplinaires et les UE relatives à la mise en situation professionnelle.

L'UE de contexte d'exercice demeure le lieu privilégié de la réflexion sur les valeurs de l'école, l'institution scolaire, les besoins éducatifs particuliers (notamment le handicap) et les partenaires de l'école.

Elle doit également être pensée – notamment en M2 – comme le lieu privilégié de la coordination de l'intervention des professionnels

La question du handicap fait l'objet, une fois les principes et cadres généraux posés au semestre 7 au travers d'une réflexion sur les valeurs de la République et de l'école, d'éléments d'enseignement continus et organisés de manière progressive du semestre 8 au semestre 10.

Le semestre 10 est également – en lien avec les partenaires – le moment privilégié de l'abord et du traitement des grandes questions sociétales relatives à l'école. L'abord de ces questions, le dialogue avec différents interlocuteur, la projection dans une logique d'action sont d'autant plus pertinents qu'ils se nourrissent de l'expérience de l'étudiant fonctionnaire stagiaire qui aura été sensibilisé à ces problèmes.

(9) Les UE liées à la mise en situation professionnelle (UE 850 ; 950.1 ; 1050.1).

Les UE liées à la mise en situation professionnelles sont évaluées au semestre 8. Cependant, les formations constitutives de l'UE 850 débutent de manière anticipée au semestre 7 en lien avec les premiers stages en pratique accompagnée qui se dérouleront pendant cette période.

Ces UE suivent, dans leur intitulé, l'insertion progressive de l'étudiant dans le cadre professionnel. Leur progression doit donc aller de la connaissance et de la maîtrise des actes institutionnels et pédagogiques de base en S8, en lien avec la connaissance du cadre scolaire, vers l'analyse de la pratique professionnelle, notamment en S9 et S10, analyse qui inclut également celle des processus d'apprentissage (que ce soit dans les UE disciplinaires et les UE liées au contexte d'exercice et de la particularité des publics, tonalité dominante du S10).

(10) La place du numérique dans la maquette MEEF – 1^{er} degré

Le numérique est pris en compte de plusieurs manière au sein de cette mention. En premier lieu, deux unités d'enseignement lui sont spécifiquement dédiées (UE 710 et 810), une UE en semestre 10 permettra aux étudiants non détenteurs du C2i2e de bénéficier d'une formation spécifique pour le présenter si nécessaire. Des éléments de formation relatifs aux TICE seront également intégrés dans les modules dédiés aux stages (UE 950.1 et 1050.1), des ECTS leur étant spécifiquement attribués. Les enseignements disciplinaires sont accompagnés d'un support numérique et la dimension collaborative autorisée par ces modalités de travail commun exploitée, notamment en ce qui concerne les UE liés à la polyvalence (720 ; 820 ; 1020.1).

7.2.2) Principes directeurs pour un parcours « pratique accompagnée » en deuxième année du Master MEEF 1^{er} degré

Les principes de ce parcours répondent à l'exigence formulée par la note du 9 mai 2013 de l'organisation d'un cursus adapté pour les étudiants qui, à l'issue de la première année de master, ne seraient pas lauréats du concours de recrutement du professorat des écoles et souhaitent – ayant un projet vocationnel fort – élargir leurs connaissances et leurs compétences dans le champ de l'éducation et de l'enseignement et renforcer leur connaissances et leurs compétences pour augmenter leurs chances de réussite au CRPE.

Ce parcours suit les principes généraux d'un master universitaire (enseignement d'une langue vivante, initiation à la recherche et préparation d'un mémoire) et plus spécifiquement ceux développés par le comité de

suivi de master pour les masters MEEF (la présence des cinq blocs de compétences, enseignements disciplinaires, didactiques, liés à la recherche, développant la connaissance de contextes d'exercice, reliés à la mise en situation professionnelle).

Il renforce en outre une approche interdisciplinaire des savoirs scolaires ainsi que le travail d'analyse d'outils pédagogiques et de travaux d'élèves grâce à des unités d'enseignements dédiées.

Il contribue également à renforcer les compétences des étudiants concernant des questions spécifiques (notamment pour l'inclusion en milieu scolaire des élèves handicapés et les missions sociétales de l'école) et des modalités spécifiques d'enseignement (notamment le numérique).

Enfin, que ce soit pour le domaine des stages ou pour le domaine du contexte d'exercice, le parcours *enseignement et pratique accompagnée* prévoit, outre le maintien, dans le cadre scolaire, de stage de pratique accompagnée, une ouverture vers les espaces périscolaires. Ainsi, en plus du stage de quatre semaines de pratique accompagnée en école et du partage d'enseignements avec les Master en alternance 1^{er} degré (affirmé dans son principe par la note à l'intention des porteurs de projet « ESPE » et des responsables des masters MEEF, du 9 mai 2013) les étudiants exploreront des questions qui touchent l'action éducative et pédagogique. Ils effectueront des stages en lien avec des structures prolongeant l'action de l'école³⁴ (AROEVEN, les CEMEA, l'ASTEP, les maisons des sciences...).

³⁴ Ce qui inclut les structures dépendant des collectivités territoriales, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public au sens de l'article D551-1 du Code de l'éducation.

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation Mention 1^{er} degré

Parcours enseignement et alternance – Première année Semestre 7

	N°	Titre	H cours	ECTS	H. tr. ét. total par ECTS	H tot. tr. ét. H. stage	Tr. pers. ét. h. stage
F	700	<i>Préparation à la certification PSC1</i>	9	0			
O	710	Numérique, apprentissage et enseignement (1 sur 2)	15	1	25	23	8
O	711	Renforcement de la pratique d'une langue étrangère	27	2	50	47	20
O	712	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en Français	45	4	100	94	49
O	713	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en Mathématiques	45	4	100	94	49
O	714	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en EPS	18	2	50	47	29
O	715	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en Sciences et technologie	36	3	75	70	34
O	716	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en Histoire et Géographie	36	3	75	70	34
O	717	Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires liés à l'éducation artistique (arts visuels, éducation musicale)	36	3	75	70	34
C	720	Atelier polyvalence et projet (1 sur 2)	18	2	50	47	29
O	730	Initiation à la recherche 1 : Observation et questionnement de situations professionnelles (en lien avec les 2 semaines de stage)	15	3	75	70	55
O	740	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1	30	3	75	70	40
<i>Total</i>			321	30	750	702	381

	h ens.	h tr. pers.	ECTS
didactique et disciplinaire S1	276 (ss PSCI)	286	24
Recherche S1	15	55	3
Contexte d'exercice S1	30	40	3
Mise en situation professionnelle S1	0	0	0
Total	321	381	30

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation Mention 1^{er} degré

Parcours enseignement et alternance – Première année Semestre 8

	N°	Titre	H prés,	ECTS	H. tr. par ECTS	H total tr étudiant hors stage	Travail pers. ét. hors stage
O	810	Numérique, apprentissage et enseignement (2 sur 2)	15	2	50	47	32
O	811	Didactique de l'enseignement des langues	18	3	75	70	52
O	812	Didactique des savoirs scolaires en Français	30	3	75	70	40
O	813	Didactique des savoirs scolaires en Mathématiques	30	3	75	70	40
O	814	Didactique des savoirs scolaires en EPS	30	3	75	70	40
C	818	Didactique des savoirs scolaires à choisir entre les trois groupements disciplinaires suivants : (1) Sciences et technologie (2) Histoire, Géographie et instruction civique (3) arts visuels, (4) musique	30	4	100	94	64
C	820	Atelier polyvalence et projet (2 sur 2)	24	3	75	70	46
O	830	Initiation et Travail d'Étude et de Recherche en Éducation 2 Travail de questionnement et d'appropriation méthodologique	12	3	75	70	58
O	840	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2	24	3	75	70	46
O	850	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences – en lien avec deux semaines de stage de pratique accompagnée (début au semestre 7)	24	3	75	70	46
<i>Total</i>			237	30	750	701	464

	h ens.	h tr. pers.	ECTS
Disciplinaire et didactique S8	177	314	21
Recherche S8	12	58	3
Contexte d'exercice S8	24	46	3
Mise en situation professionnelle S8	24	46	3
Total	237	464	30

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation Mention 1^{er} degré

Parcours enseignement et alternance – Première année Semestre 9

	N°	Titre	H présentiel	ECTS	H. tr. ét. Total/ECTS	H total tr ét. h. stage	Travail pers. Ét. Hors stage
F	901	<i>Langue étrangère³⁵</i>	27	(2)			
C	911.1	Apprentissage d'une Langue étrangère à l'école	15	3	75	34	19
O	912.1	Didactique et apprentissage des savoirs scolaires en Français	15	4	100	45	30
O	913.1	Didactique et apprentissage des savoirs scolaires en Mathématiques	15	4	100	45	30
C	918.1	Complément didactique n°2 - didactique et apprentissage des savoirs scolaires dans les groupements disciplinaires suivants : (1) Sciences et technologie (2) Histoire, Géographie et Instruction civique (3) arts visuels, éducation musicale (choix excluant l'option choisie en UE 818)	16	3	75	34	18
C	919.1	Complément didactique n°2 - didactique et apprentissage des savoirs scolaires dans les groupements disciplinaires suivants : (1) Sciences et technologie (2) Histoire, Géographie et Instruction civique (3) arts visuels, éducation musicale (choix excluant l'option choisie en UE 818 et en UE 918.1)	16	3	75	34	18
O	930.1	Initiation à la recherche 3 Séminaires de recherche	15	4	100	45	30
O	940.1	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative	27	3	75	34	7
O	950.1	Expérience professionnelle en alternance et développement. de compétences - en lien avec la prise de fonction et incluant un volet TICE (1 ECTS parmi les 6)	24	6	150	68	44
		Total	143	30	750	338	198

	h ens.	h tr. pers.	ECTS
didactique et disciplinaire S9	77	115	17
Recherche S9	15	33	4
Contexte d'exercice S9	27	3	3
Mise en situation professionnelle S9	24	6	6
Total	143	157	30

³⁵ Cette UE optionnelle est destinée aux étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à l'UE 711. Les crédits ECTS affectés à cette UE viennent en plus des 30 crédits du semestre.

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation Mention 1^{er} degré

Parcours enseignement et alternance – Première année Semestre 10

	N°	Titre	H prés,	ECTS	H. tr. ét. Total/ECTS	H total tr ét. ss stage	Travail pers. ét. hors stage
F	1000.1	<i>Préparation de la certification C2i2e</i>	12				
O	1012.1	Apprentissage des savoirs scolaires en Français	15	2	50	23	8
O	1013.1	Apprentissage des savoirs scolaires en Mathématiques	15	2	50	23	8
C	1020.1	Polyvalence et interdisciplinarité en projet	21	3	75	34	13
O	1030.1	Initiation à la recherche 4 - Travail de réalisation de l'objet Mémoire	12	10	250	113	98
O	1040.1	Les défis de l'école — analyse de problématiques éducatives	18	3	75	34	16
O	1050.1	Expérience professionnelle en alternance et développement. de compétences incluant une dimension de projet et un volet TICE (1 ECTS parmi les 10)	18	10	250	113	95
		Total	99	30	750	338	238

	h ens. Pr.	h tr. pers. hors stage	ECTS
didactique et disciplinaire S10	51	29	7
Recherche S10	12	98	10
Contexte d'exercice S10	18	16	3
Mise en situation professionnelle S10	18	95	10
Total	99	238	30

7.3) Maquettes de la Mention MEEF 2nd degré

7.3.1) Parcours enseignements d'Arts et de Lettres

(1) Parcours Lettres Modernes

La maquette a été construite en respectant les consignes inscrites dans le dossier d'accréditation.

Ce parcours Lettres s'inscrit dans un ensemble plus large des Lettres et des Langues. La maquette proposée a donc la même architecture générale (nombre d'UE, numérotation et dénomination générique de celles-ci) que celle proposée par les maquettes d'anglais, d'italien et d'espagnol. De plus, elle comporte des UE qui seront mutualisées avec les autres disciplines (UE 75, 85, 95, 103) et qui ont trait au bloc 4 Contexte et exercice du métier (114h et 12 ECTS).

Par ailleurs, cette maquette a eu pour souci de rendre opérationnels les objectifs fixés pour le MEEF second degré, à savoir : renforcer les compétences disciplinaires des étudiants et les préparer aux épreuves du concours (Capes) ; leur donner une première formation professionnelle afin qu'ils soient capables de prendre en main une classe en M2 ; les initier à la recherche (fondamentale et didactique) ; assurer leur autonomie. Aussi les UE ont-elles été déclinées en fonction des différents blocs (discipline, didactique, contexte, recherche, mise en situation), en veillant chaque fois que soient tissées des synergies entre ces différents blocs.

Ainsi les UE du bloc disciplinaire (UE 71, 72, 73, 81, 82, 91, 101) ont pour objectifs d'approfondir les connaissances des étudiants dans les domaines qu'ils seront appelés à enseigner – pour les lettres modernes et les lettres classiques le français (la littérature et la langue française) et, plus spécifiquement, pour les lettres classiques les langues et les cultures latine et grecque. De plus, ces UE préparent directement les étudiants aux épreuves académiques du concours : 1/ épreuves écrites d'admissibilité (LC et LM : composition française, et LC : épreuve de latin et de grec - LM : étude grammaticale de textes de langue française), 2/ première épreuve d'admission (LC et LM : épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire).

Le bloc disciplinaire comprend toujours un enseignement de langue vivante, qui sera mutualisé avec le Master Lettres Recherche.

Les UE du bloc didactique ont plusieurs ambitions. Les éléments constitutifs de l'UE 74 permettent de lier la recherche à la didactique et à la professionnalisation. En effet, il s'agit, d'une part, d'initier les étudiants à la recherche en didactique du français et en didactique du latin et du grec pour les LC, afin qu'ils puissent déjà définir les contours du champ sur lequel portera leur mémoire et de circonscrire une première problématique qui leur permettra de constituer une bibliographie et des perspectives d'observation pendant leur stage ; et d'autre part, cette UE, qui fera appel aux professeurs du secondaire – ayant été validés par l'Inspection Régionale de Lettres – qui ont des compétences et des certifications sur les domaines visés, prépare les étudiants à la deuxième épreuve d'admission – analyse d'une situation professionnelle –, dite épreuve au choix : pour l'option LC : langues et cultures de l'Antiquité, pour l'option LM : latin pour les lettres modernes, littérature et langue françaises, français langue étrangère et français langue seconde, théâtre ou cinéma. Tous les étudiants auront, lors du premier semestre de M1, une initiation sur l'ensemble de ces options, dans la mesure où ils seront amenés à enseigner ces différents objets disciplinaires. L'UE 83 approfondit chaque domaine ; aussi des cours spécifiques sont-ils proposés en fonction des choix qu'auront faits les étudiants lors de leur inscription au concours, puisqu'ils seront interrogés sur l'une des options proposées, celle qu'ils ont choisie. Ces cours doivent amener les étudiants à pouvoir construire une séquence d'enseignement et à justifier leurs choix didactiques. Ces deux UE sont particulièrement propices pour développer une collaboration efficace entre enseignants-chercheurs et professionnels, pour lier réflexion didactique et mise en œuvre, bref pour montrer en acte ce que l'on entend par transposition didactique. Les UE de didactique (92, 93 et 102) du M2 ont, quant à elles, pour objectifs d'approfondir la réflexion didactique des fonctionnaires stagiaires, d'assurer une connaissance et une plus grande maîtrise d'outils analytiques et critiques qui favorisent un dialogue constant entre instructions officielles et savoirs savants, savoirs enseignés et savoirs appris par les élèves. Pour ce faire un lien fort devra être tissé entre les blocs disciplinaire, didactique, recherche et mise en situation.

Le bloc disciplinaire comprend toujours, en M1 et en M2 une composante consacrée à la culture numérique qui doit permettre aux étudiants d'une part de satisfaire aux réquisits de la certification C2I2E, et d'autre part d'acquérir une compétence professionnelle dans ce domaine. Le stage sera, à cet égard, pour eux une opportunité à saisir pour observer et évaluer ce qui se fait dans les lycées et les collèges, et pour tenter des expérimentations

TICE, sous la direction et la conduite de leurs conseillers pédagogiques et d'enseignants de l'établissement où ils sont en fonction qui mettent en œuvre des réalisations novatrices, efficaces et transférables.

Les UE 74, 84, 94 et 104 (Bloc 3 recherche) ont pour objectif de placer les étudiants en situation de « chercheur ». Pour ce faire, ils seront encadrés par des enseignants-chercheurs (méthodologie de la recherche, écriture scientifique, constitution d'une bibliographie, définition d'une problématique, etc.) et par des professionnels (conseillers pédagogiques, formateurs « terrain »). Cet encadrement doit leur permettre de présenter en fin de M2 un mémoire (UE 104, EC1) qui devra s'appuyer et sur leur propre expérience dans les différents stages qu'ils auront suivis, et sur l'état de la recherche en didactique du français (langue et littérature françaises) ou pour les LC en didactique du latin et du grec. Ce mémoire final sera précédé (UE 84) d'un mémoire d'étape qui amènera les étudiants à présenter l'avancement de leurs travaux de recherche et à parfaire, grâce au dialogue instauré entre eux-mêmes et leur jury lors d'une « mini-soutenance », les orientations de leur problématique. Le mémoire final vise à permettre aux étudiants, futurs professeurs : 1/ de synthétiser, de mettre en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis des savoirs acquis et des expériences vécues ; 2/ de connaître et de maîtriser les ressources de formation disciplinaire, didactique et pédagogique (associations de spécialistes, revues et ouvrages scientifiques, sites internet, etc.) et d'acquérir ainsi une autonomie dans l'acquisition et la maîtrise, toujours à renouveler et à approfondir, de leurs savoirs et savoir-faire, attitude qui constitue les premiers pas d'une formation continue garante d'un enseignement efficace et sensible aux évolutions du système éducatif et des savoirs de référence ; 3/ de prendre conscience que le passage par un écrit qui sera socialisé – lu par un jury et, éventuellement, par leurs pairs – constitue une médiation à nulle autre pareille pour saisir et donner une cohérence à l'hétérogénéité du vécu (cours, lectures, stages) ; le mémoire est donc à la fois un socle et un outil de formation indispensable – on peut, aussi, penser que ce mémoire sera aussi l'occasion (et plus particulièrement pour des étudiants et futurs enseignants de lettres) de connaître le « plaisir d'écrire », qu'ils seront amenés à transmettre à leurs élèves ; 4/ de participer à la constitution, au fil des années et en fonction des mémoires retenus par les jurys, d'une bibliothèque-ressources qui permettra aux futurs étudiants de MEEF et futurs professeurs de bénéficier des résultats de la recherche et des expériences de ceux qui les ont précédés.

Enfin, les UE 76, 86, 84 (Bloc 5 Mise en situation) permettent d'encadrer les deux stages programmés en M1 et en M2. Cet encadrement sera effectué par les conseillers pédagogiques dans l'établissement dans lesquels les étudiants/fonctionnaires stagiaires seront affectés, mais aussi, à l'université, par des formateurs choisis en concertation avec l'Inspection Régionale de Lettres. Ceux-ci auront pour tâche, en amont, de préparer les étudiants à vivre au mieux leur immersion dans un établissement ; cette aide pourra porter sur différents sujets : intégration dans un établissement et dans une équipe pédagogique, définition des objectifs du stage, repérage des variables à observer, outils d'analyse des échanges conversationnels dans la classe, mise en œuvre d'une transposition didactique, prise en compte des particularités (historique, sociale, culturelle...) du terrain, éthos de l'enseignant, etc. En aval du stage, il s'agira de faire un bilan sur ce qui a été observé, vécu et expérimenté, et de favoriser un regard critique et distancié sur les représentations des étudiants (sur le métier, les élèves, les collègues, les établissements la discipline à enseigner...) qui permette de transformer les manques observés chez tous les acteurs impliqués dans l'acte d'enseignement (professeur, élèves, institution, parents...) en objectifs de formation et les préjugés en un horizon du métier plus objectif et plus opérationnel. Bien évidemment ces UE et le stage entrent en synergie avec les autres blocs : disciplinaire (aider les étudiants à répondre aux questions professionnelles, et même aux questions disciplinaires – on apprend et on maîtrise mieux ce qu'on a enseigné), didactique (passer des savoirs à enseigner aux savoirs enseignés et évalués), recherche (fonder le socle expérientiel du mémoire), mise en situation (optimiser la prise en main d'une classe).

Pour conclure, on peut dire que cette maquette n'a qu'un seul souci : initier un processus de formation des professeurs de français et de latin et grec. Processus, car devront être privilégiés un dynamisme dans l'acquisition des compétences professionnelles et disciplinaires et une synergie entre les différents blocs, tout en veillant à susciter une demande de formation continue à venir.

(2) Parcours Anglais-Lettres

Le parcours Anglais-Lettres sera organisé à partir d'enseignements du parcours Lettres et du parcours Anglais de façon à permettre que les quelques étudiants qui se destinent directement à ce métier puissent être formés à la bivalence et préparer le concours.

MASTER MEEF LETTRES MODERNES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
71	Littérature 1 Questions littéraires (composition française, explication de textes)	85					85	8	B1			
72	Langue française 1 Etude de la langue (histoire de la langue, étude synchronique du texte français moderne ou contemporain, stylistique)	85					85	8	B1			
73	Langue vivante 1 Langue vivante (au choix : anglais, allemand, italien, espagnol)		12		Autoformation (Medialangue)	Dossier en langue vivante sur le système éducatif du pays de la langue choisie	12 + 12 non présentiel	2	B1			Master Recherche Lettres
74	Recherche et Didactique EC1 Initiation à la recherche (domaines de recherche articulés à des problématiques professionnelles d'enseignement : formation commune, puis par domaines)	12					12	3	B3			
	EC2 Didactique du français (littérature et langue françaises, français langue étrangère et langue seconde, théâtre, cinéma)	12	26				38	2	B2			
	Culture numérique, C2I2e		10				10	1				10
75	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
76	EC1 Accompagnement du stage		12		Stage de 12 semaines à partir de la Toussaint à raison de 6 heures semaine en deux demi journées réparti sur les deux semestres		12	3	B5			
TOTAL :								284	30			
MASTER MEEF LETTRES MODERNES SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
81	Littérature 2 et langue française 2 EC1 Questions littéraires (composition française, et explication de texte)	57					57	5	B1			
	EC2 Langue française (histoire de la langue, étude synchronique du texte français moderne ou contemporain, stylistique)	57					57	5	B1			
82	Langue vivante 2 Langue vivante (au choix : anglais, allemand, italien, espagnol)		12				12	2	B1			Master Recherche
	Autoformation (Médialangue)						12 non présentiel					
83	Analyse de situations professionnelles Didactique du français et préparation à l'épreuve orale	20	36		Au choix : latin pour lettres modernes, littérature et langue française, français langue étrangère et langue seconde, théâtre		56	8	B2			
	Culture numérique, C2I2e		10				10	1				10
84	Recherche Initiation à la recherche	12			Soutenance et présentation d'un dossier disciplinaire: didactique : mémoire d'étape		12	3	B3			
85	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré		24 ou 30	3	B4			
86	Accompagnement du stage		12		Stage de 12 semaines à partir de la Toussaint à raison de 6 heures semaine en deux demi journées réparti sur les deux semestres		12	3	B5			
TOTAL :								240	30			
MASTER MEEF LETTRES MODERNES SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
91	Littérature 3 et langue française et langue vivante EC1 Littérature française	18					18	2	B1			
	EC2 Langue française	18					18	2	B1			
	EC3 Langue vivante		12				12	2	B1			
92	Didactique de la littérature Enseigner la littérature au collège et au lycée		33				33	6	B2			
93	Didactique de la langue Enseigner la langue française au collège et au lycée		33				33	4	B2			
	Culture numérique, C2I2e		10				10	1	B2			10
	Pratique professionnelle EC1 Encadrement du mémoire		12				12	5	B3			
94	Stage filé (accompagnement)		12				12	5	B5			
	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
TOTAL :								178	30			
MASTER MEEF LETTRES MODERNES SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
101	Langue vivante Langue vivante		12				12	2	B1			
102	Didactique EC1 Enseigner la littérature au collège et au lycée		11				11	2	B2			
	EC2 Enseigner la langue française au collège et au lycée		11				11	2	B2			
	Culture numérique, C2I2e		10				10	1	B2			10
103	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
LM104	Pratiques et analyses des situations professionnelles EC1 Suivi et soutenance du mémoire	12					12	20	B3			
	EC2 Analyse des pratiques professionnelles	12			12h TD par groupe de 8 soit 24 ou 36		12		B5			
	UE optionnelle de langue étrangère		10				10	(2)				
	Certification C2I2e		10		UE optionnelle		10					
TOTAL :								98	30			

(3) Parcours Lettres Classiques

(a) Principes généraux

Cette notice s'exprime en complément de la notice du parcours Lettres-Modernes.

Dans le parcours Lettres Classiques trois disciplines fondamentales sont enseignées. C'est ce qui en fait sa spécificité. Ces trois disciplines (français, latin et grec) forment un tout qui doit être équilibré aussi bien dans le disciplinaire que dans la didactique. Cet équilibre est le garant d'une formation complète et indispensable à la réussite de nos étudiants.

Les enseignements du bloc disciplinaire sont en adéquation avec les nouvelles épreuves du CAPES. Les cours de littérature et de langue françaises, communs avec le parcours Lettres Modernes et ceux de latin et de grec développent les compétences linguistiques (composition française, grammaire, version, explication orale) et culturelles (littérature, histoire et civilisation) nécessaires pour aborder les épreuves du concours dans de bonnes conditions.

(b) Spécificités disciplinaires

Les cours de langue latine et grecque et l'entraînement à la traduction écrite et orale, répartis sur les deux semestres du M1, permettront aux étudiants d'aborder l'épreuve de version grecque et latine et celle d'étude de la langue dans les meilleures conditions possibles.

Les cours d'histoire littéraire et de civilisation et d'explications de textes, répartis eux aussi sur les deux semestres du M1, portant sur les principales œuvres des littératures anciennes en rapport avec les programmes des lycées et collèges leur donneront la culture nécessaire pour aborder les épreuves sur dossiers et élaborer une séquence d'enseignement mettant en relation le monde antique et le monde moderne. Dans cette optique, au premier semestre du M1, une place est faite à la lexicologie qui, en s'appuyant sur l'étude thématique des lexiques grec et latin a pour but de permettre l'analyse des mots et de leurs composants, de connaître les préverbes et leurs principales racines et de suivre ainsi l'évolution du sens des mots depuis le grec et le latin jusqu'au français moderne.

Les enseignements de didactique en latin et en grec seront assurés tout au long du M1 et du M2 à la fois par des enseignants de la discipline et par des enseignants du secondaire travaillant en étroite collaboration, ce qui permettra de mettre en interaction savoir et savoir-faire.

(c) Les mutualisations

Les UE « Grec » et « Latin » sont le plus souvent possible mutualisées avec le parcours « recherche » du Master Lettres, spécialité Lettres classiques et Philologie pour assurer aux étudiants une formation de qualité leur permettant d'acquérir des connaissances qu'ils pourront transmettre à leurs élèves grâce au savoir-faire acquis dans les enseignements de didactique.

MASTER MEEF LETTRES CLASSIQUES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
71	Littérature française 1											
	Questions littéraires, composition française et explication de texte		60					60	8	B1	Lettres Modernes	
72	Langues et cultures latines et grecs											
	EC1 Latin : langue, textes et culture		55					55	4	B1		
	EC2 Grec : langue, textes et culture		55					55	4	B1		
73	Langue vivante 1 : au choix (anglais, allemand, italien, espagnol)			12		Dossier en langue vivante sur le système éducatif du pays de la langue choisie - Autoformation PEARL		12	2	B1		MASTER Recherche
74	Recherche et Didactique											
	EC1 Initiation à la recherche		12					12	3	B3		
	EC2 Didactique du français (littérature et langue française)		12			Evaluation du numérique intégrée à l'évaluation de l'UE		13	1	B2	Lettres Modernes	
	EC3 Didactique du latin			13			13	1	B2			
	EC4 Didactique du grec			13			13	1	B2			
Culture numérique / C2I2e 10H00 dont 2 pour TICE spécifique aux LC			10		10			B2			10	
75	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1			30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4		
76	Exercice du métier											
	Accompagnement du stage de pratique accompagné			12		Stage de 12 semaines à partir de la Toussaint à raison de 6 heures semaine en deux demi journées réparti sur les deux semestres		12	3	B5		
TOTAL :								285	30			
MASTER MEEF LETTRES CLASSIQUES SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
81	Littérature et langue française, latines et grecques 2											
	EC1 Questions littéraires, composition française et explication de textes		50					50 ?	4	B1		
	EC2 Langue française moderne									B1	Lettres Modernes	
	EC3 Latin		32					32	3	B1		
EC4 Grec		32					32	3	B1			
82	Langue vivante 2			12		Autoformation PEARL		12	2	B1		MASTER Recherche
83	Analyse de situations professionnelles											
	EC1 Option lettres classiques "Langues et cultures de l'Antiquité"		20	36				36	5	B2		
	EC2 Didactique du latin							20	2	B2		
	EC3 Didactique du grec							20	2	B2		
Culture numérique / C2I2e		10					10		B2		10	
84	Recherche											
	Initiation à la recherche		12			Soutenance et présentation d'un dossier disciplinaire/didactique en LC : mémoire d'étape		12	3	B3		
85	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2			24		Voir fiche commune second degré		30	3	B4		
86	Exercice du métier											
	Accompagnement du stage de pratique accompagnée			12		Stage de 12 semaines à partir de la Toussaint à raison de 6 heures semaine en deux demi journées réparti sur les deux semestres		12	3	B5		
TOTAL :								30				

MASTER MEEF LETTRES CLASSIQUES SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
91	Littérature et Langues 3 et langue vivante											
	EC1 Littérature française	9					9	2	B1			
	EC2 Langue moderne	9					9	2	B1	Lettres Modernes		
	EC3 Latin	9					9	2	B1			
	EC4 Grec	9					9	2	B1			
	EC5 Langue vivante		12		Optionnelle à 2 ECTS en plus		12	(2)	B1		MASTER Recherche	
92	Didactique de la littérature											
	EC1 Didactique de la littérature française		10				10	2	B2			
	EC2 Didactique de la littérature latine		11				11	2	B2			
	EC3 Didactique de la littérature grecque		11				11	2	B2			
93	Didactique de la langue											
	EC1 Didactique de la langue française		10		Evaluation du numérique intégrée à l'évaluation de l'UE		10	1	B2	Lettres Modernes		
	EC2 Didactique de la langue latine		11			11	2	B2				
	EC3 Didactique de la littérature grecque		11			11	2	B2				
	Culture numérique / C2I2e 10H00 dont 2 pour TICE spécifique aux LC		10			10		B2			10	
94	Pratiques professionnelles											
	EC1 Encadrement du mémoire	12					12	5	B3			
	EC 2 Stage filé		12		Accompagnement de stage		12	5	B5			
95	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'activité éducative						30	3	B4			
TOTAL :								176	30			

MASTER MEEF LETTRES CLASSIQUES SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
101	Langue vivante											
	Langue vivante		12				12	2	B1		MASTER Recherche	
102	Didactique											
	EC1 Didactique de la littérature et de la langue française		8		Evaluation du numérique intégrée à l'évaluation de l'UE		8	3	B2	Lettres Modernes		
	EC2 Didactique de la littérature et de la langue latines		7			7	1	B2				
	EC3 Didactique de la littérature et de la langue grecques		7			7	1	B2				
	Culture numérique / C2I2e		10			10		B2			10	
103	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives						30	3	B4			
104	Pratiques et analyses des situations professionnelles											
	EC1 Suivi et soutenance du mémoire	12					12		B3			
	EC2 Analyse des pratiques professionnelles		12		12 h par groupe de 8		12	20	B5			
	Certification C2I2e		10		UE optionnelle		10					10
TOTAL :								98	30			

(4) Parcours Arts Plastiques

(a) Formation

Le master enseignement arts plastiques répond à une double nécessité. D'une part permettre aux étudiants du master d'acquérir une pratique des arts plastiques (théorie et pratique) largement maîtrisée pour l'enseigner à des élèves de collège et de lycée. D'autre part à savoir concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques pertinentes dans le cadre de cours d'arts plastiques. La formation professionnelle s'articule autour des deux stages obligatoires en M1 et M2. Il s'agit de stages dit en « observation » et (ou) en « responsabilité ». Chaque étudiant, durant chaque stage est suivi par un enseignant responsable, qui guide les étudiants dans leur démarche.

Autour de ces stages, s'articule un certain nombre d'UE permettant à l'étudiant de se familiariser et de maîtriser les bases d'un enseignement disciplinaire (UE Professionnalisation et didactique). Ces enseignements spécifiques sont majoritairement assurés par des professionnelles (enseignant formateur du second degré).

Le master MEEF Arts plastiques vise une insertion professionnelle dans le monde éducatif (professeur d'arts plastiques en collège et lycée) par l'obtention du CAPES d'arts plastiques concomitante à celle du master MEEF 2nd degré. Grâce à l'apport de nouveaux outils, plus ciblés, de recherche et de professionnalisation l'ensemble permet de nouvelles orientations professionnelles, tant sur le plan initial que sur celui de la formation continue, et des ouvertures vers d'autres disciplines scientifiques ou artistiques.

(b) Formation à et par la recherche

En termes de recherche, le parcours arts plastiques est mutualisé avec l'ensemble des masters du département Arts. C'est autour de la rédaction d'un mémoire et des notions de méthodologie que la formation à et par la recherche se réalisera. Les mémoires de fin d'année M1 et M2 sont suivis par un cadre universitaire et par un spécialiste de la matière. Ce sont des travaux de recherche, dont les problématiques doivent lier des questionnements correspondant aux arts plastiques à une visée professionnelle (didactique de la matière, système éducatif, formation aux arts plastiques).

L'adossement à la recherche repose principalement sur la structure CREM : Centre de Recherches sur les Médiations (EA3476) <http://www.univ-metz.fr/ufr/sha/crem/>

MASTER MEEF ARTS PLASTIQUES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
AP701	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
	Langue						24					
AP702	EC1 Langue Vivante		24			Contrôle continu	24	2	B1			
	Théorie et méthodes des arts plastiques						74					
AP703	EC1 Arts plastiques et transversalités	40				Contrôle continu	40	9	B1			
	EC2 Méthodologie de l'analyse et de l'approche critique	10	24			Contrôle continu	34		B2			
	Pratiques disciplinaires						88					
AP704	EC1 Atelier de recherche et de créations en arts plastiques		44			Contrôle continu : projet(s) avec réalisation(s)	44	9	B1			
	EC2 Atelier d'analyse de la pratique		24			Contrôle continu : projet(s) avec réalisation(s)	24		B2			
	EC3 TICE et arts plastiques. Préparation à la certification C2I2E		20		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE	Contrôle continu	20					20
AP705	Didactiques des arts plastiques						24	4	B2			
	EC1 Conception de séquences pédagogiques		24			Contrôle continu	24					
AP706	Méthodes de la recherches						12	3	B3			
	EC1 Problèmes et problématiques : écriture du mémoire		12			Examen terminal (D) : doss	12					
TOTAL :							252	30				

MASTER MEEF ARTS PLASTIQUES NUMERIQUE SEMESTRE 8

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
AP801	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
	Professionnalisation 1						18					
AP802	EC1 Suivi de recherche		18			Examen terminal (D) : doss	18	6	B3			
	EC2 Stage					Quitus			B5			
	Approfondissement						88					
AP803	EC1 Atelier de recherche et de créations en arts plastiques		48			Contrôle continu	48	12	B1			
	EC2 Théorie des arts plastiques	30				Contrôle continu	30		B2			
	EC3 Méthodologie de l'analyse et de l'approche critique	10	18			Contrôle continu	10					
	Professionnalisation 2						78					
AP804	EC1 Pratiques pédagogiques disciplinaires		38			Contrôle continu	38	9	B2			
	EC2 Atelier d'analyse de la pratique		40			Contrôle continu	40		B1			
TOTAL :							214	30				

MASTER MEEF ARTS PLASTIQUES SEMESTRE 9

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
AP901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
	Professionnalisation 1						20					
DOC902	EC1 Méthodologie de la recherche universitaire/didactique	8	12			Contrôle continu	20	10	B3			
	EC2 Stage				Tutorat de stage	Quitus			B5			
	Pratiques disciplinaires						58					
AP903	EC1 Atelier de recherche et de créations en arts plastiques		40			Contrôle continu	40	8	B1			
	EC2 Méthodologie de l'analyse	8	10			Contrôle continu	18		B2			
	Professionnalisation 2						64					
AP904	EC1 Conception de séquences pédagogiques		36			Contrôle continu	36	9	B2			
	EC2 Séminaire		12			Quitus	12		B1			
	EC3 Formation au et par le numérique		16		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE	Examen terminal	16					16
TOTAL :							172	30				

MASTER MEEF ARTS PLASTIQUES SEMESTRE 10

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
AP1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
	Professionnalisation 1		24				24					
AP1002	EC1 Problèmes et problématiques : écriture du mémoire		24			Contrôle continu	24	10	B3			
	EC2 Stage					Mémoire			B5			
AP1003	Pratiques disciplinaires		42				42					
	EC1 Atelier de recherche et de création en arts plastiques		20			Contrôle continu	20	7	B1			
	EC2 Atelier d'analyse de la pratique		22			Contrôle continu	22		B2			
AP1004	Mémoire de recherche/pédagogie							10	B5			
	Langue étrangère optionnelle		(24)				(24)					
	Certification au C2I2e		(10)		UE optionnelle		(10)					10
TOTAL :							96	30				

Classé A+ au précédent contrat, le Centre de recherche sur les médiations analyse les phénomènes de médiation en apportant une contribution à la compréhension des rapports sociaux, en éclairant la façon dont les savoirs et les attitudes s'élaborent et se partagent, acquièrent légitimité et valeur. Les 4 pôles du CREM prennent en charge plusieurs aspects de ce champ d'étude, selon la spécialité et les compétences qui les caractérisent. Ses principales préoccupations associent l'étude de supports spécifiques (médias, TIC, productions artistiques et culturelles, textes et discours) à celle des enjeux et acteurs de situations sociales particulières. Aux trois pôles composant le CREM au précédent contrat (Pixel, Praxis, Praxitèle), s'en est ajouté un quatrième, Praxitexte, qui résulte de la fusion du CREM et du CELTED (Centre d'études linguistiques des textes et des discours), un laboratoire de Sciences du langage. Ce sont donc 22 chercheurs supplémentaires qui, désormais, font partie du CREM nouvelle formule pour former une équipe composée de 73 enseignants-chercheurs, d'une IGR et de 83 doctorants.

- Pixel : « Technologies de l'information, de la communication et médiations »
- Praxis : « Médias, communications et médiations »
- Praxitèle : « Arts, cultures et médiations »
- Praxitexte : « Langue, texte, discours et médiations »

Le parcours Arts plastiques est principalement adossée au pôle Praxitèle « Arts, culture et médiations »

Les travaux visent à analyser les phénomènes de médiation et de création, spécialement dans leurs dimensions technique, organisationnelle, politique, interculturelle, sémantique, littéraire, esthétique et artistique.

Les chercheurs interrogent également les interrelations qui découlent de la coexistence de médias de plus en plus diversifiés, la restructuration de leurs cadres économiques et industriels comme celle des pratiques de production et d'appropriation à l'échelon international. Les résultats de ces travaux sont partagés dans un séminaire transversal.

(5) Parcours Éducation musicale et chant choral

(a) Principes généraux et spécificités

Une articulation optimale a été recherchée entre les divers éléments constitutifs de la formation : disciplinaire, contexte d'exercice du métier, stages, méthodologie et conception du mémoire. La préparation au concours s'intègre naturellement à cet ensemble et s'ajuste au mieux aux contraintes du calendrier.

L'objectif principal de la formation consiste en l'acquisition des compétences nécessaires au métier de l'enseignement en éducation musicale : l'équipe pédagogique intègre un pourcentage significatif de formateurs issus de l'enseignement secondaire. Bon nombre d'entre eux ont été membre de jurys (CAPES externe, CAPES interne, Agrégation de Musique). De même, les échanges avec l'I.P.R. sont réguliers et fructueux. Le concours est lui-même profondément enraciné dans les programmes de l'enseignement d'éducation musicale au collège.

La pratique quotidienne du métier envisagé nécessite une réelle maîtrise technique en chant, en accompagnement au piano et en direction de chœur. L'intervention de professionnels est donc jugée souhaitable concernant ces apprentissages. Pour exemple, la technique vocale (MUS704, MUS803 et MUS904) est confiée à une professionnelle à la fois chanteuse et orthophoniste.

(b) Mutualisations et synergies entre parcours

Les UE 701, 801, 901 et 1001 (Contexte d'exercice du métier) sont communes à l'ensemble des parcours. Il en est de même des UE de Langue (UE 702 et UE optionnelle du Semestre 9 – non numérotée).

Les UE SdE703 Méthodologie (I) et SdE903 Méthodologie de la recherche en éducation sont mutualisées avec le département des Sciences de l'Éducation et notamment avec la mention MEEF Encadrement Éducatif.

Une partie de la formation aux T.I.C.E. est partagée avec le parcours Histoire-Géographie (tableau infra).

(c) Précisions concernant certains enseignements de musicologie

L'ensemble des enseignements à la charge du département de musicologie est en T.D.

L'enseignement de Direction chorale (MUS804) est mutualisé avec la préparation à l'Agrégation. Au sein du département de musicologie de Nancy, une dizaine de candidats sont régulièrement inscrits à la préparation à ce concours : celle-ci reste la seule d'un large quart nord-est et donne de bons résultats.

Les cours de Gravure musicale et d'Écriture (MUS704 et MUS803) sont à la charge du C.R.R. (Conservatoire à Rayonnement Régional) de musique de Nancy. Une convention lie cet établissement à l'Université de Lorraine.

(d) Explications complémentaires concernant les enseignements dédiés aux TICE

Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement sont intrinsèquement liées à de nombreux enseignements constitutifs de notre parcours : notamment Séquence d'éducation musicale et Projet musical (MUS706, MUS805, MUS905 et MUS1004). Une telle interdépendance peut difficilement être comptabilisée ici.

Une partie de la formation aux TICE est mutualisée avec d'autres parcours, notamment le parcours Histoire-Géographie, cependant l'essentiel du contenu est fortement lié à notre discipline.

MASTER MEEF MUSIQUES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
701	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
702	Langue						24	2	B1			
SdE703	Méthodologie (I)	18	18				36	6	B2	MEEF EE		
	EC1 Méthodologie					Contrôle continu			B3			
	EC2 Formation méthodologique classique					Contrôle continu			B5			
MUS704	Techniques de la musique						76	9	B1 B2	(MUS904)		
	EC1 Technique vocale	12				Examen terminal oral	12					
	EC2 Accompagnement au clavier	12				Contrôle continu	12					
	EC3 Direction chorale	18				Contrôle continu	18					
	EC4 Ecriture	12			A la charge du CRR	Contrôle continu	12					
	EC5 Formation musicale	12				Contrôle continu	12					
MUS705	Analyse et problématisation						55	5	B1 B2			
	EC1 Programmes de l'Education Nationale	11				Examen terminal oral	11					
	EC2 Commentaire comparé d'écoute	22				Contrôle continu	22					
	EC3 Culture musicale et artistique	22				Contrôle continu	22					
MUS706	Conception et problématisation						59	5	B1 B2 B3			
	EC1 Séquence d'éducation musicale	18				Contrôle continu	18					
	EC2 Projet musical	18				Contrôle continu	18					
	EC3 Pratique des outils informatiques	10				Contrôle continu	10					
	EC4 TICE 1	10				Contrôle continu	10					
	EC5 TICE 2	3			(3h : 1h en présentiel +2 h à distance)	A déterminer	3			Histoire Géo		NON 10hTD/1ects 3h
TOTAL :							280	30				
MASTER MEEF MUSIQUE SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
801	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré		24	3	B4			
MUS802	Expérience professionnelle							3	B5 B2			
	EC1 Stage	12				Contrôle terminal oral	12					
MUS803	EC2 Analyse pratique					Contrôle terminal oral						
	Techniques de la musique						73	9	B1 B2			
	EC1 Technique vocale	12				Contrôle terminal oral	12					
	EC2 Accompagnement au clavier	12				Contrôle continu	12					
	EC3 Direction chorale	18				Contrôle continu	18					
	EC4 Ecriture	12			A la charge du CRR	Contrôle continu	12					
EC5 Formation musicale	12				Contrôle continu	12						
MUS804	EC6 Gravure	7			A la charge du CRR	Contrôle continu	7					
	Analyse et problématisation						56	6	B1 B2			
	EC1 Commentaire comparé d'écoute	28				Contrôle continu	28					
EC2 Culture musicale et artistique	28				Contrôle continu	28						
MUS805	Conception et problématisation						78	9	B1 B2 B3			
	EC1 Séquence d'éducation musicale	30				Contrôle continu	30					
	EC2 Projet musical	30				Contrôle continu	30					
	EC3 TICE et activités d'apprentissage	18				Contrôle continu	18					18hTD/2ects
TOTAL :							243	30				
MASTER MEEF MUSIQUES SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
MUS902	Expérience professionnelle		30				30	10	B2 B5			
	EC1 Stage					Contrôle continu						
	EC2 Analyse des pratiques	21				Contrôle continu	21					
	EC3 TICE 1	6				A déterminer	6					
	EC4 TICE 2	3			(3h : 1h en présentiel +2 h à distance)	A déterminer	3					6 3
SdE903	Méthodologie de la recherche en éducation						24	6	B2 B3			MEEF EE
	EC1 Méthodologie de la recherche en éducation	24				Contrôle continu						
MUS904	Technique de la musique						42	5	B1 B2			
	EC1 Technique vocale	12				Examen terminal oral	12					
	EC2 Accompagnement au clavier	12				Contrôle continu	12					
MUS905	EC3 Direction chorale	18				Contrôle continu	18					(MUS704)
	Percevoir et produire						54	6	B1 B2			
	EC1 Séquence d'éducation musicale	30				Contrôle continu	30					
EC2 Projet musical	24				Contrôle continu	24						
	Langue (UE optionnelle)		24				(2)	(1)				
TOTAL :							180	30				
MASTER MEEF MUSIQUES SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
MUS1002	Expérience professionnelle						23	10	B2 B5			
	EC1 Stage					Contrôle continu						
	EC2 Analyse des pratiques	20				Contrôle continu	20					
MUS1003	EC3 TICE Collaboration et veille professionnelle	3				Contrôle terminal	3					3hTD/1ects
MUS1004	Mémoire							12	B3 B5			
	EC1 Réalisation d'un mémoire					Note de mémoire						
	EC2 Soutenance du mémoire					Note de soutenance						
	Percevoir et produire						44	5	B1 B2			
EC1 Séquence d'éducation musicale	24				Contrôle continu	24						
EC2 Projet musical	20				Contrôle continu	20						
	Certification C2I2e (enseignement optionnel)		(10)				(10)	(2)				(10)
TOTAL :							97	30				

7.3.2) Parcours enseignements de Langues

Les équipes pédagogiques des mentions de master en langues et cultures étrangères ont toujours eu une approche novatrice et mutualisée de l'enseignement des langues et de la formation des enseignants de langues. Des cours de didactique des langues vivantes communs aux quatre langues pour lesquels il existe des concours de l'enseignement : anglais, allemand, espagnol, italien sont développés depuis plusieurs années.

Les cours transversaux concernant la connaissance du contexte d'exercice du métier sont corrélés avec des cours de « transposition didactique » assurés par des enseignants du secondaire expliquant comment transposer un savoir scientifique dans le cadre de cours pour des élèves du secondaire. Ces cours transversaux forment des passerelles au niveau des parcours « enseignement » avec les différentes mentions de master MECO, Mondes anglophones et Mondes germanophones.

A ces mutualisations entre parcours 'enseignement' s'ajoute la mutualisation d'une partie des unités d'enseignement disciplinaires avec les Masters disciplinaires de recherche, de « culture et tourisme », ou d'« humanités numériques », regroupés dans le master MECO sur le site de Nancy, et la mutualisation d'une grande partie des UE avec le master tri-national HisCLLEEA (Histoire de la Culture de la Littérature et de la Langue des Ères d'Expression Allemandes) ainsi qu'avec le master tri-national EFA (Études Franco-Allemandes Transfrontalières) sur le site de Metz.

(a) UE de tronc commun

Les futurs enseignants doivent posséder une bonne connaissance de la législation et des grands principes régissant l'école et les métiers de l'éducation. Mais ils doivent aussi être bien conscients des processus d'apprentissage, de leur stade chez l'enfant et l'adolescent et des dimensions cognitives et affectives de la relation entre enseignants et acteurs de l'éducation et élèves. Ils devront prendre conscience des grandes questions d'éducation auxquelles ils seront confrontés - Comment procéder à une nécessaire auto-évaluation de ses propres pratiques ? Comment évaluer les élèves en évitant toute forme de dévalorisation tout en les induisant à trouver les moyens de progresser ? Comment aider les élèves à l'orientation et à la construction d'un parcours éducatif ? Comment prendre en compte la diversité des élèves ? - afin de développer les compétences sur la diversité des élèves, l'adaptation de son enseignement, l'accompagnement des élèves et afin d'agir selon des principes éthiques.

(b) UE de recherche

L'enseignement de la méthodologie de la recherche, ainsi que la rédaction d'un mémoire de recherche vise à développer chez les futurs enseignants la capacité à conserver l'esprit en éveil, la curiosité intellectuelle, et le désir constant d'actualiser ses compétences.

Le mémoire de recherche de M2 sera constitué de deux parties, une partie « classique » portant sur une question de littérature, de civilisation ou de linguistique, et une seconde partie portant sur le moyen de didactiser ce savoir scientifique. Ainsi le mémoire sera dirigé à la fois par un universitaire et par un enseignant du secondaire. Un tel type de mémoire obligera les futurs enseignants à prendre du recul par rapport à leurs savoirs et à leur manière de le didactiser, développant ainsi des compétences qui portent sur la connaissance des élèves, ainsi que des compétences qui concernent plus particulièrement la capacité à travailler en équipe avec les différents acteurs d'un établissement scolaire.

(c) Didactique des langues

Les enseignants entrant dans le métier ne peuvent pas se limiter à la reproduction de modèles, certes de qualité. Un bref regard sur l'évolution des méthodes et approches de l'enseignement/apprentissage des langues, et en parallèle, sur l'évolution des directives ministérielles concernant l'enseignement des langues étrangères en France, fait apparaître qu'au cours de sa carrière, un enseignant va devoir adopter des postures et approches différentes. Il est donc important d'aider les étudiants à analyser les liens entre l'évolution d'une société et l'évolution des conceptions dominantes de ce que sont une langue, la culture qu'elle véhicule, apprendre une langue et enseigner une langue.

En outre, il nous paraît nécessaire de faire découvrir les grands courants de recherche en didactique des langues et l'utilité de ces travaux dans la compréhension de situations d'apprentissage. Dans un deuxième temps, les futurs enseignants seront initiés à la recherche de terrain afin que, au lieu de subir une situation-problème, ils apprennent à agir sur celle-ci.

Les modules de didactique ont donc pour but d'aider chaque individu à développer des compétences professionnelles, entendues comme la capacité à mobiliser des savoirs et des savoir-faire pour affronter des situations toujours différentes. Il en va de l'avenir même de l'enseignement-apprentissage des langues dans le système scolaire en France.

Cet enseignement didactique, dont les éléments théoriques sont pris en charge par des enseignants-chercheurs spécialistes de didactique des langues se veut être à l'interface des enseignements disciplinaires et de l'expérience sur le terrain. Cette mise en relation des savoirs et des pratiques se fera dans les TD de didactique et les séances d'accompagnement du stage et d'analyse de pratique dans lesquelles interviennent des enseignants-chercheurs et des enseignants du second degré.

L'appropriation des savoirs didactiques et leur mise en tension avec la pratique est assurée par l'écriture et la soutenance du mémoire professionnel en M2.

(d) Discipline et didactique

Tout enseignant de langue doit tendre le plus possible au bilinguisme, c'est à dire à la capacité de maîtriser correctement, à l'écrit et à l'oral, les compétences définies par le CECRL (expression orale, compréhension orale, expression écrite, compréhension écrite, expression en continu, expression en interaction, médiation) aussi bien sa langue maternelle qui n'est pas toujours le français (puisque les concours de l'enseignement sont désormais ouverts à tous les Européens), que l'autre langue, et ce, de la licence au Master. Tout enseignant de langue doit donc aussi maîtriser parfaitement la langue française.

Les exercices canoniques tels que le thème et la version, ainsi que l'étude des faits de langue (pour la langue enseignée) visent à fonder et à nuancer la compréhension et l'expression écrite dans les deux langues, et seront l'occasion, au niveau du Master, d'une prise de conscience des processus d'apprentissage. Cela est complété par les dossiers et devoirs (dissertations, commentaires de textes, dossiers, travaux personnels encadrés, mémoires) qui sont à rédiger alternativement dans une langue et dans l'autre et qui permettent de travailler l'expression écrite, ainsi que par les exposés suivis de dialogue avec le groupe qui permettent de travailler l'expression orale en continu ainsi que l'expression orale en interaction. La connaissance du CECRL est indispensable et nécessaire à tous les enseignants.

Pour toutes ces pratiques, on attirera l'attention des futurs enseignants sur la prise de conscience des compétences qu'ils développent en eux-mêmes par ces exercices et qu'ils seront, de même, appelés à développer chez leurs élèves, afin d'induire chez eux une prise de conscience et de distance face à leur propre apprentissage et face à l'acte d'enseigner.

Enfin l'étude de la linguistique permet aux futurs enseignants de disposer d'outils pour comprendre et pour expliquer à leurs futurs élèves le fonctionnement approfondi de la langue ; l'enseignement de la linguistique commence en licence et continue en Master.

Toutefois les départements d'italien, d'espagnol, d'anglais et d'allemand des UFR de lettres et de LCE (Nancy) et LL (Metz) ont la spécificité de ne pas enseigner uniquement la langue mais aussi la littérature et ou la civilisation des pays concernés. Ces études culturelles et interculturelles puisqu'il s'agit pour les futurs enseignants de se familiariser avec une culture dite « étrangère » en comparaison avec celle de leur pays, développent chez eux la connaissance des différences culturelles et religieuses et leur permet de comprendre l'importance de la laïcité, l'esprit critique, la prise de distance face aux stéréotypes et en particulier face aux stéréotypes sur le masculin et le féminin, l'esprit civique qui leur sera nécessaire pour éduquer leurs élèves à la citoyenneté.

(2) Parcours Anglais

MASTER MEEF ANGLAIS SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique
71E	Langue						80	9	B1		Mondes anglophones	
	Thème		16				16					
	Langue Orale		16	8			24					
	Version		16				16					
	Grammaire et Traductologie		24				24					
72E	Culture						72	9	B1		Mondes anglophones	
	Littérature	8	8				16					
	Civilisation	8	8				16					
	Linguistique	8	8				16					
	Méthodologie du commentaire de textes		24				24					
73E	Didactique des Langues						36	4	B2	MEEF autres langues	Autres langues	
	Didactique des langues étrangères	24					24					
	Transposition didactique		12				12					
74E	Recherche						8	2	B3		Mondes anglophones	
	Méthodologie de la recherche	8			Travail de recherche		8					
75E	Pratique professionnelle						22	3	B5			
	Accompagnement du stage		12		12h TD + 1ère partie de 72h de stage en collège ou lycée		12					
	Formation au et par le numérique		10				10					
76E	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			10
TOTAL :							248	30				
MASTER MEEF ANGLAIS SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique
81E	Langue						50	5	B1		50% avec Mondes anglophones	
	Thème		5				5					
	Langue Orale		25	5			30					
	Version		5				5					
	Grammaire et Traductologie		10				10					
82E	Culture						60	7	B1		50% avec Mondes anglophones	
	Littérature	5	5				10					
	Civilisation	5	5				10					
	Linguistique	5	5				10					
	Didactisation des savoirs universitaires : Analyse universitaire et analyse pédagogique		30				30					
83E	Didactique						48	9	B2 B5		Mondes anglophones	
	Didactique des langues étrangères	24					24					
	Transposition didactique		12				12					
	Accompagnement du stage		12		12h TD + 2ème partie de 72h de stage en collège ou lycée		12					
84E	Sensibilisation à la recherche							6	B3			
	Travail de recherche				Travail de recherche témoignant d'un début de maîtrise de démarche scientifique (15 à 20 p.)							
85E	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		24		Voir fiche commune second degré		24	3	B4			
TOTAL :							182	30				
MASTER MEEF ANGLAIS SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique
91E	Culture							6	B1		Mondes anglophones ou autre master	
	Littérature OU Linguistique OU Civilisation OU Autre option d'un autre parcours ou autre master				Littérature, Linguistique ou Civilisation sont des options à choisir dans l'UE 93R du parcours recherche ou Possibilité de choisir une autre option d'un autre parcours ou autre master							
	Didactique disciplinaire											
	Comment aborder une question de culture ou de littérature avec recherche d'outils et de documents											
	Transposition du travail universitaire à une classe de langue		18			Cours fait par un universitaire avec possible collaboration avec un enseignant du second degré						
93E	Didactique						36	6	B2		70% avec autres langues	
	Didactique des langues étrangères	24					24					
	Transposition didactique		12				12					
94E	Pratique professionnelle							9	B3 B5			
	Stage en collège ou lycée											
95E	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
TOTAL :							84	30				
MASTER MEEF ANGLAIS SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique
101E	Langue						36	4	B1			
	Appui à prise de parole en situation professionnelle		12				12					
	Collaboration universitaire et professionnelle		24				24					
	Didactique						36					
102E	Didactique						24	2	B2			
	Didactique des langues étrangères		24				24					
	Formation au et par le numérique		12				12					
103E	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			12
104E	Pratique professionnelle							20	B3 B5			
	Recherche				Rédaction d'un mémoire professionnel et soutenance							
	Stage en collège ou lycée											
105E	Analyse de pratique professionnelle		12				12					
	Préparation au C2i2e		10		UE optionnelle		10					
TOTAL :							114	30				

(3) Parcours Allemand

MASTER MEEF MONDES GERMANOPHONES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
701	Culture des pays de langue allemande						66	6	B1		HisCLLEEA	
	701.1 Histoire littéraire et culturelle des pays de langue allemande : 19e-21e siècle	24				CT Ecrit	24					
	701.2 Histoire littéraire et culturelle des pays de langue allemande : 16e-18e siècle	24					24					
	701.3 Entraînement à la composition en langue étrangère	9	9				18					
702	Culture des pays de langue allemande						66	6	B1		HisCLLEEA	
	702.1 Littérature ou civilisation allemande : période moderne et contemporaine	24				CT Ecrit	24					
	702.2 Histoire des idées : période moderne et contemporaine	24					24					
	702.3 Litt./civ. (programme CAPES)	9	9				18					
703	Langue et traduction						64	6	B1 B2		HisCLLEEA	
	703.1 Version		20			CT Ecrit	20					
	703.2 Thème		20				20					
	703.3 Linguistique : Didactisation des faits de langue	12	12				24					
704	Recherche et méthodologie						24	6	B2 B3		HisCLLEEA	
	704.1 Méthodologie recherche générale	6	6			Dossier	12					
	704.2 Méthodologie didactisation générale (recherche collaborative)	6	6				12					
705	Professionalisation (terrain)						50	3	B2 B5		HisCLLEEA	
	705.1 Stage et suivi de stage		20				20					
706	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1						30	3	B4			
TOTAL :								270	30			

MASTER MEEF MONDES GERMANOPHONES SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
801	Culture des pays de langue allemande						68	5	B1 B2		HisCLLEEA	
	801.1 Histoire littéraire et culturelle (Approfondissement)	24				CT Oral	24					
	801.2 Histoire littéraire et culturelle (Approfondissement)	24					24					
	801.3 Préparation mise en situation professionnelle	10	10				20					
	801.4 Formation au et par le numérique		10		Entre 10h et 15h TD		10	1		Lettres		
802	Langue et traduction						52	6	B1 B2		HisCLLEEA	
	802.1 Linguistique	12				CT Oral	12					
	802.2 Version orale / Thème oral		20				20					
	802.3 Préparation épreuve sur dossier	10	10				20					
803M	Didactisation						24	6	B1 B2		HisCLLEEA (Luxembourg)	
	Lire et écrire en langue étrangère (apprentissage)		24			CC internationales	24					
804M	Recherche et méthodologie						24	6	B2 B3		HisCLLEEA (Luxembourg)	
	804.1 Méthodologie recherche appliquée aux médias		12			CC internationales	12					
	804.2 Méthodologie didactisation générale (recherche collaborative)		12				12					
805	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2						24	6	B4 B5		Lettres	
TOTAL :								192	30			

MASTER MEEF MONDES GERMANOPHONES SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
901M	Culture des pays de langue allemande						48	6	B1		HisCLLEEA	
	901.1 Histoire littéraire et culturelle (spécialisation)	24				CT Oral	24					
	901.2 Histoire littéraire et culturelle (spécialisation)	24					24					
902M	Méthodologie						24	6	B2		HisCLLEEA	
	Travail collaboratif		24			CC internationales	24					
903M	Didactisation						40	4	B2			Autres disciplines Metz
	Synthèse, langue orale		30			CT Oral - Oral	30					
	Formation au et par le numérique		10		Entre 10h et 15h TD		10	1				10
904M	Stage et mémoire						12	10	B3 B5		HisCLLEEA	
	Encadrement de stage		12			Dossier	12					
	Réalisation mémoire											
905	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative						30	3	B4		Lettres (site Metz)	
TOTAL :								154	30			

MASTER MEEF MONDES GERMANOPHONES SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
1001	Eclairages disciplinaires synthétiques						12	4	B1			
	Approches synthétiques de la culture des pays germanophones		12			Oral	12					
1002M	Recherche collaborative						12	3	B2			
	Recherche collaborative		12			Dossier	12					
1003	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives						30	3	B4		Lettres (site Metz)	
1004	Pratique professionnelle						12	20	B3 B5		HisCLLEEA	
	Stage et mémoire											
	Mémoire et soutenance		12			Mémoire + Soutenance	12				HisCLLEEA (Luxembourg)	
1005	Certification au C2i2e						(10)					10
TOTAL :								66	30			

(4) Parcours Espagnol

MASTER MEEF ESPAGNOL SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
71	Langue						60	6	B1			
	Thème		18				18					
	Version		18				18					
	Faits de langue		24				24					
	Culture ibérico-américaine						60	6	B1			
Littérature latino-américaine	24					24						
Civilisation latino-américaine	24					24						
Histoire de la critique littéraire	12					12						
	Culture ibérique						60	6	B1			
Littérature espagnole	24					24						
Civilisation espagnole	24					24						
Méthodologie du commentaire de texte	12					12						
	Recherche						48	6	B3 B2			MECO
Méthodologie : actualiser ses compétences			12			12						
Didactique des langues vivantes			24			24						
	Transposition didactique		12			12						
	Pratique professionnelle						22	3	B5 B2			
Accompagnement du stage			12			12						
Culture numérique/C212E			10		Evaluation prise en compte dans le cadre de l'évaluation de l'UE	10						
TOTAL :							280	30				

MASTER MEEF ESPAGNOL SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
81	Langue et méthodologie						72	6	B1			
	Version		18				18					
	Thème		18				18					
	Faits de langue		12				12					
	Entraînement aux épreuves orales du CAPES		24				24					
	Culture						76	6	B1			
Etude des médias	24					24						
cinéma	20					20						
Littérature et civilisation espagnoles	10					10						
Littérature et civilisation latino américaines	10					10						
	Linguistique et rhétorique		12			12						
	Didactique						36	6	B2 B1			
Didactique disciplinaire	24					24						
	Transposition didactique		12			12						
	Recherche							6	B3			MECO
	Initiation à la recherche				Présentation d'un dossier							
	Pratique professionnelle						12	3	B5			
	Analyse de pratique professionnelle		12									
TOTAL :							226	30				

MASTER MEEF ESPAGNOL SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative	36	30		Voir fiche commune second degré		36	3	B4			
91	Langue et culture						60	6	B1			
	Langue orale et écrite		24				24					
	Grammaire et traductologie		12				12					
	Etude de la presse		12				12					
	Arts et littérature		12				12					
	Compétences générales						30	5	B1			
Méthodologie du texte argumentatif - Etude critique des médias		18				18						
	Description des langues romanes		12			12						MECO
	Option de parcours 1						48	6	B2			
Didactique des langues vivantes	24					24						
Transposition didactique		12				12						
	Usages du numérique		12			12						12
	Professionnalisation							10	B5 B3			
Stage												
	Mémoire											
TOTAL :							180	30				

MASTER MEEF ESPAGNOL SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
101	Discipline et didactique							4	B1			
	Langue et civilisation		12				12					
102	Didactique						34	3	B2			
	Didactique des langues vivantes					24						
	Culture numérique					10						
	Pratique professionnelle							2	B3 B5			10
Stage - Analyse des pratiques professionnelles					12h par groupe de 8	12						
104	Certification au C212e		10		UE Optionnelle		10	(20)	30			10
TOTAL :												

(5) Parcours Italien

MASTER MEEF ITALIEN SEMESTRE 7														
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique		
										MEEF	AUTRES			
71	Langue et culture		72						6	B1				
	Thème		18				18							
	Version		18				18							
	Outils linguistiques pour la didactisation de la langue vivante		24				24					Agrégation recherche		
	Culture générale Italie contemporaine		12				12				Master Italien			
72	Culture et littérature italienne		60						6	B1				
	Culture et littératures médiévales		24				24						Agrégation recherche	
	Culture et littératures contemporaine		24				24						Agrégation spécialités du MECO	
	Histoire de la critique littéraire		12				12							
73	Culture et méthodologie italiennes		60						6	B1				
	Culture et littérature de la renaissance		24				24						Agrégation	
	Culture et littérature des 18 et 19 ^e siècles		24				24						Agrégation recherche	
	Préparation à l'écrit du CAPES		12				12							
74	Recherche et Didactique								6	B3 B2				
	Méthodologie : actualiser ses compétences		12				12						Interne MECO	
	Didactique des langues vivantes		24				24						Interne MECO	
	Transposition didactique		12				12							
75	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30					30	3	B4				
76	Pratique professionnelle								3	B5				
	Accompagnement du stage		12				12							
	Culture numérique/C2I2E		10				10							10
TOTAL :								292	30					
MASTER MEEF ITALIEN SEMESTRE 8														
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique		
										MEEF	AUTRES			
81	Langue et culture		72						6	B1				
	Thème		18				18						Agrégation	
	Version		18				18							
	Synthèse de documents (CAPES)		18				18							
	Culture générale Histoire de l'art italien Du baroque au Romantisme		12				12						Interne MECO	
82	Culture		60						6	B1 B2				
	Renaissance et 20 ^e		32				32						Agrégation	
	Médiévales		16				16						Agrégation	
	18 ^e et 19 ^e		16				16							
	Histoire de la critique		16				16						recherche	
	Cinéma		18				18							
83	Didactique								6	B2				
	Didactique disciplinaire		24				24							
	Transposition didactique		12				12							
84	Recherche								6	B3				
	Initiation à la recherche													
85	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		30					30	3	B4				
86	Pratique professionnelle								3	B5				
	Analyse de la pratique professionnelle		12				12							
TOTAL :								254	30					
MASTER MEEF ITALIEN SEMESTRE 9														
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique		
										MEEF	AUTRES			
91	Langue et culture		72						6	B1				
	Langue écrite et faits de langue		36				36							
	Outils linguistiques pour la didactisation de la langue vivante		24				24							
	Culture générale Histoire de l'art italien contemporain		12				12							
92	Compétences générales								3	B3 B2				
	Méthodologie du texte argumentatif		20				20						Spécialité MECO	
	Description des langues romanes		12				12	2			Espagnol			
93	Option de parcours								6	B2				
	Didactique des langues vivantes		24				24						MECO	
	Transposition didactique		12				12							
	Usages du numérique		12				12					12		
94	Professionalisation								10	B3 B5				
	Stage + mémoire d'étape													
95	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30					30	3	B4				
TOTAL :								182	30					
MASTER MEEF ITALIEN SEMESTRE 10														
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique		
										MEEF	AUTRES			
101	Discipline et didactique								4	B1 B2				
	Langue littérature et civilisation et enseignement		12				12							
	Didactisation		12				12							
102	Didactique								3	B2				
	Didactique des langues vivantes		12				12							
	C2I2e (heures de didactique)		12				12					12		
103	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30					30	3	B4				
104	Pratique professionnelle								20	B3 B5				
	Stage + mémoire						12							
105	certification C2I2e		10					(10)						
TOTAL :								90	30					

7.3.3) Parcours enseignements de Sciences humaines et sociales

(1) Parcours Histoire-Géographie – Parcours Lettres-Histoire

(a) Économie générale du parcours :

Ce parcours se divise en deux grandes options, complétées par une troisième :

- option A : préparation du CAPES d'histoire-géographie
- option B : préparation du CAPLP Lettres-histoire et géographie
- option C – étudiants non admis au concours mais souhaitant le repasser

Le choix de réunir ces deux préparations en un même parcours résulte de conditions à la fois historiques et numériques. Historiquement, la préparation du CAPLP Lettres-histoire et géographie a été, depuis plus de vingt ans, portée, au sein de l'IUFM ou des universités lorraines par les départements d'Histoire ou de Géographie. Si des collègues de lettres sont évidemment partie prenante de l'équipe pédagogique, celle-ci est gérée par un collègue de géographie. Statistiquement, la préparation au CAPLP Lettres-histoire ne rassemble plus que peu d'étudiants (moins de 10 par an) mais il est apparu nécessaire de maintenir cette formation dans une académie où l'enseignement professionnel a toujours tenu une place importante. De plus, cette formation est performante comme les résultats au concours (100% de réussite pour les préparateurs inscrits en master) en témoignent. C'est pourquoi il apparaît plus raisonnable de bâtir une formation en partie mutualisée avec l'option A. Les différences de programmes des concours du CAPES et du CAPLP et la transposition didactique imposent en M1 un certain nombre de différenciations dans les cours mais laissent place à la mutualisation pour toutes les autres UE.

Les étudiants ayant validé leur M1 sans avoir réussi le concours, et qui ne souhaitent pas repasser celui-ci sont invités à changer de mention au sein du master MEEF, s'ils souhaitent poursuivre dans le domaine de l'enseignement (en allant notamment vers le parcours « Pratiques et Ingénierie de la Formation ») ou à changer de master, s'ils souhaitent se réorienter plus radicalement.

Une troisième option est construite spécifiquement pour les étudiants souhaitant fortement poursuivre dans le domaine de l'enseignement. Cette option C du M2 est très largement mutualisée avec les options A et B (acquisition des compétences professionnelles, approfondissements disciplinaires et didactiques, mémoire). Cependant, comme les étudiants suivant l'option C ne sont pas en alternance, le temps dégagé par la réduction de leur stage (ils feront seulement un stage de quatre semaines, comme les M1) est consacré à la re-préparation du concours (une UE par semestre). Sachant que celle-ci n'est pas une simple répétition de ce qui est fait en M1, puisque le CAPES d'histoire-géographie et le CAPLP Lettres-histoire et géographie ont pour particularité d'avoir des programmes précis et changeant chaque année (une des trois questions d'histoire, et une des trois questions de géographie sont modifiées chaque année). Par conséquent, les cours spécifiques à l'option C de M2 sont axés principalement sur ces nouvelles questions. Ainsi, ils sont, certes, mutualisés avec les M1, mais constituent cependant une « nouveauté » pour ces étudiants, qui ne les auront pas suivis lors de leur propre M1.

(b) Mutualisations

(i) Mutualisations avec d'autres parcours du master MEEF

Celles-ci concernent en particulier le « tronc commun » constitué des cours liés au bloc de compétences « contexte d'exercice du métier ». Cela concerne dans notre parcours les UE 701, 801, 901 et 1001 (30h, 24h, 30h, 30h et 3 ECTS chacune).

Une spécificité disciplinaire est à noter : les compétences liées à l'éducation des élèves aux principes de la République ont un poids particulier au sein des CAPES d'histoire-géographie et CAPLP Lettres-Histoire, parce que l'enseignement de l'Éducation civique (en collège) et de l'ECJS (en lycée) est préférentiellement confié aux enseignants d'histoire-géographie. De ce fait, même si ces compétences doivent être communes à l'ensemble des professeurs, il est nécessaire d'y consacrer une approche spécifique au sein de notre parcours afin, à la fois, de répondre aux exigences du concours en M1 et de former au mieux nos étudiants à enseigner l'éducation civique. Par conséquent, l'UE 801 (semestre 8) sera mutualisée pour moitié avec les autres parcours MEEF. Pour une autre moitié, elle sera mutualisée avec le parcours philosophie en étant consacrée spécifiquement au lien entre la mise en œuvre des compétences professionnelles sur les valeurs de la République, la responsabilité d'éducateur, les principes éthiques et les compétences des programmes d'éducation civique et juridiques du secondaire.

MASTER MEEF HISTOIRE GEOGRAPHIE (option A PLC, option B CAPLP Lettres+HG) SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
HG701	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
HG702	Langues vivantes		24			Contrôle continu ?	24	2	B1			
HG703	La construction des savoirs disciplinaires		60			Contrôle terminal	60	7	B3 B2			Master Recherche
	EC1 L'exploitation des sources en histoire		18		18							
	EC2 L'exploitation des sources en géographie		12		12							
	EC3 Epistémologie/historiographie de l'histoire		12		12							
	EC4 Epistémologie de la géographie		18				18					
HG704	La transmission des savoirs					Contrôle terminal	A 16/B 19	2	B2			
	EC1 option A : organisation de l'enseignement de l'HG en lycées/collèges	6	5		11							
	EC 1 option B : organisation de l'enseignement des lettres (3h) et de l'HG (6h) en lycées professionnels	9	5		14							
	EC2 TICE		2	2 h TD présentiel +3h à distance	5							
HG705	Savoirs disciplinaires en histoire option A		90			Contrôle terminal	90	8	B1			
	EC1 Questions d'histoire 1 du capes		30		30							
	EC2 Questions d'histoire 2 du capes		30		30							
	EC3 Questions d'histoire 3 du capes		30		30							
	Savoirs disciplinaires en histoire option B		60		60							
	EC1 Questions d'histoire 1 du CAPLP		36		36							
HG706	EC2 Questions d'histoire 2 du CAPLP		24		24 h CM dont 6 de grammaire		24	8	B2			
	Option A		90			90						
	EC1 Géographie de la France		24			24						
	EC2 Géographie thématique		24			24						
	EC3 Géographie des territoires		24			24						
	EC4 Méthodologie de la dissertation en géographie		18			18						
TOTAL :	Savoirs disciplinaires en géographie option B		48			Contrôle terminal	48	30				
	EC1 Questions de géographie CAPLP		36		36							
	EC2 Méthodologie de la préparation des épreuves écrites du CAPLP HG		12		6 h histoire - 6 h géographie		12					

MASTER MEEF HISTOIRE GEOGRAPHIE (option A PLC, option B CAPLP Lettres+HG) SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
HG801	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré		24	3	B4			
HG802	Stage		12			Contrôle terminal	12	4	B5 B2			
HG803	Construction des savoirs disciplinaires option A		30			Contrôle terminal	30	3	B3 B2			
	EC1 L'exploitation des sources en histoire		18		18							
	EC2 L'exploitation des sources en géographie		12		12							
HG804	Construction des savoirs disciplinaires option B		18			Contrôle terminal	18	8	B1 B2			
	Formation en lettres		18		18							
	Les savoirs disciplinaires en histoire et leur transmission option A		54				54					
	EC1 Questions d'histoire 1 du capes		18				18					
	EC2 Questions d'histoire 2 du capes		18				18					
	EC3 Questions d'histoire 3 du capes		18				18					
HG805	Les savoirs disciplinaires en histoire et leur transmission option B		30			Contrôle terminal	30	8	B1 B2			
	EC1 question d'histoire (épreuve orale 1)		12		12							
	EC2 Entraînement à l'épreuve orale en lettres		18		18							
	Savoirs disciplinaires en géographie et leur transmission option A		60				60					
	EC1 Questions de géographie de la France		18				18					
	EC2 Questions de géographie thématique		18				18					
HG806	EC3 Questions de géographie des territoires		18			Contrôle terminal	18	4	B2			
	EC4 Didactique sur les questions au programme		6		6							
	Savoirs disciplinaires en histoire option B		12		12							
	Questions de géographie (épreuve orale 1)		12		12							
	Analyse épistémologique et didactique de situations professionnelles option A		48				48					
	EC1 Analyse en histoire		24				24					
TOTAL :	EC2 Analyse en géographie		24			Contrôle terminal	24	30				
	Analyse épistémologique et didactique de situations professionnelles option B		48				48					
	EC1 Analyse d'un dossier en histoire (épreuve 2)		18				18					
	EC2 Analyse d'un dossier en géographie (épreuve 2)		18				18					
	EC1 Analyse d'un dossier en lettres (épreuve 2)		12				12					

DOCUMENT DE TRAVAIL EN INSTANCE DE VALIDATION - MASTER MEEF HISTOIRE GEOGRAPHIE (option A PLC, option B CAPLP Lettres+HG) SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
HG901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
HG902	Pratique professionnelle		12		2h en plus d'accompagnement par étudiant par visite	Contrôle terminal	25	13	B5 B2			
	EC1 stage en alternance					rapports stagiaire et tuteur	12					
HG903	EC2 TICE	6	7		2/6h CM en présentiel, les 4 autres à distance - 4/7h TD en présentiel, les 3 autres à distance	partie de dossier numérique	13	2				13
	Initiation à la recherche		24				A 48/B 60					
	EC1 Mutualisation avec les parcours recherche histoire ou géographie ou lettres				Au choix : 1TD de méthodologie en M1 Géographie, 1 cours en M2 histoire, deux cours en M2 histoire, un cours en master lettres pour l'option B	Contrôle terminal	24					
EC2 transpositions didactiques option A		24				36						
HG904	EC2 transpositions didactiques option B		36			Contrôle terminal	36	4	B1			Master recherche
	Compétences disciplinaires						30 ou 24					
	EC1 Outils du géographe				Au choix : La Grande Région : héritages, dynamiques et enjeux actuels ou Traitement de l'image							
HG906	EC2 Mondes non occidentaux		36		Histoire			(2)	B2			
	EC3 uniquement pour option B				Complément disciplinaire en lettres à préciser							
TOTAL :	Langue étrangère optionnelle		(24)					30				

DOCUMENT DE TRAVAIL EN INSTANCE DE VALIDATION - MASTER MEEF HISTOIRE GEOGRAPHIE (option A PLC, option B CAPLP Lettres+HG) SEMESTRE 10													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	
										MEEF	AUTRES		
HG1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4				
HG1002	Pratiques professionnelles				2h TD suivi individuel/visite	Contrôle terminal		10	B5				
	Stage en alternance												
HG1003	Mémoire				2x2h TD de suivi de mémoire	soutenance du mémoire		10	B3 B5				
HG1004	Savoirs disciplinaires et leur transmission					Contrôle terminal	24 ou 18	5	B1 B2				
	EC1 Complément disciplinaire				Au choix complément disciplinaires en géographie, compléments disciplinaires en histoire, complément disciplinaires en lettres à préciser.								18
	EC2 Transpositions didactiques option A		18		TD Histoire-géographie								27
	EC2 Transpositions didactiques option B		27		TD Histoire-géographie-lettres								15
	EC3 TICE		15		7 heure en présentiel 8 heures à distance								10
TOTAL :	Certification C2I2e		10		UE optionnelle			32				15 10	

Le parcours Histoire-Géographie mutualise également une partie de la formation aux TICE avec les parcours MEEF du domaine SHS (UE 902).

Enfin, le parcours Histoire-géographie a adopté la même organisation que les autres parcours MEEF pour les stages professionnalisants et l'enseignement des langues. À noter que les enseignements de langues seront mutualisés tantôt avec les masters Recherche (insistance sur les spécificités disciplinaires de la langue, en M1), tantôt avec d'autres parcours MEEF (insistance sur le langage du domaine de l'enseignement).

(ii) Mutualisations avec les masters « disciplinaires » :

- mention « Histoire, Patrimoines, Études européennes » : spécialités Sciences historiques, Patrimoines
- mention « Géographie »
- mention « Lettres ».

Ces mutualisations concernent des cours d'approfondissement disciplinaire, en particulier sur des points des programmes du secondaire qui sont peu enseignés dans les cursus universitaires de licence (UE 904, 1004), ainsi que de formation à la recherche/méthodologie (UE 903) et d'épistémologie (UE 703). En effet, le mémoire de recherche est conçu dans notre parcours comme un mémoire « à partie double » : une première partie consiste en une courte recherche scientifique sur un aspect disciplinaire (en histoire, géographie ou lettres), afin de maîtriser les mécanismes de construction du savoir, et la seconde partie consiste en une réflexion sur la transposition didactique des acquis de la recherche disciplinaire et/ou la transformation du rapport de l'enseignant à son enseignement par l'appropriation de ces mécanismes de construction du savoir disciplinaire.

(iii) Part de professionnels dans la formation

	Enseignants en collèges et lycées			Enseignants en lycées professionnels		
	EC	enseignants	professionnels	EC	enseignants	professionnels
Nombre d'intervenants	80 %	8 %	12 %	56 %	11 %	33 %
Nombre d'heures d'intervention	50 %	8 %	42 %	47 %	11 %	42 %

NB : le très grand nombre d'EC dans l'équipe est dû au fait qu'il y a des questions changeant annuellement au programme du Capes d'histoire-géographie, qui imposent le recours tournant à des spécialistes de diverses thématiques, si bien qu'en réalité tous les EC n'interviennent pas chaque année dans la formation.

(2) Parcours Philosophie

(a) Les principes

Les principes qui ont guidé la construction de la maquette sont les suivants : préparer les étudiants aux épreuves du CAPES externe de philosophie en leur permettant d'intégrer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de philosophie en classe terminale ; assurer une progression du M1 au M2.

Le bloc disciplinaire en M1 permet au futur enseignant d'acquérir la maîtrise de sa discipline, ainsi que des exercices qui seront attendus des élèves de classe terminale. Elle concerne l'entraînement à l'explication de texte et à la dissertation, qui correspondent aux deux épreuves de l'écrit du CAPES en vue de l'admissibilité. La dimension disciplinaire intervient d'autre part dans le bloc 3 « disciplinaire et recherche », qui fournit aux étudiants les enseignements d'histoire de la philosophie essentiels à leur formation. Au niveau du M2, le bloc disciplinaire, à destination des enseignants stagiaires, doit d'une part leur permettre de consolider leur maîtrise des méthodes qu'ils doivent transmettre aux élèves de terminale en vue du baccalauréat (explication de texte et dissertation) d'autre part de préparer s'ils le souhaitent l'agrégation de philosophie : les enseignements qui leur seront dispensés intégreront des textes et des sujets de dissertation en rapport avec le programme de l'agrégation externe. D'autre part, l'élément disciplinaire intervient en M2 dans les blocs 3 et 5 qui concernent le stage en responsabilité et son encadrement par un ou plusieurs professionnels (enseignements du secondaire).

Le bloc « didactique de la discipline » en M1 prépare les étudiants à organiser un cours et des séquences de cours. En M1, il prépare aussi aux deux épreuves orales d'admission au CAPES : 1) « Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours. L'épreuve consiste à élaborer une séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement. » 2) explication d'un texte en justifiant « notamment le rapport entre son explication, les objectifs pédagogiques de cette dernière et les textes réglementaires qui régissent l'enseignement de la discipline. » Au niveau du M2, cet élément a pour fonction d'aider les stagiaires à préparer au mieux leurs cours et leur façon de conduire la formation des élèves. Les formateurs, enseignants dans le second degré, mobilisent leur expérience professionnelle pour montrer in concreto la façon dont ils organisent un cours et la façon dont ils animent un enseignement, en alliant dans les deux cas les connaissances universitaires et les exigences pédagogiques. Ces séances de formation s'inscrivent dans le strict respect du programme d'enseignement de la philosophie dans le second degré. Elles doivent permettre aux étudiants de reprendre leur

compétence dans la perspective de leur futur métier de professeur de philosophie, où une innovation personnelle et appropriée est requise.

MASTER MEEF PHILOSOPHIE SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
PH701	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	B4			
PH702	Explication de texte et dissertation Anglais	20	20		maîtrise des exercices de la discipline et préparation aux épreuves du capes	Contrôle continu	40	16	B1			
PH703	Didactique de la discipline		12		l'étudiant apprend à organiser un cours et à préparer une séquence de cours	Contrôle continu	40	6	B2			10H00
	Formation au et par le numérique		10		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE		10					
PH704	Histoire de la philosophie	20	20		acquisition des contenus théoriques essentiels à l'enseignement (et aux épreuves du capes)	Contrôle continu	40	3	B3		UE701 Recherche	
PH705	Stages et analyse de la pratique professionnelle		36		mise en situation du futur enseignant en classe, apprentissage du public scolaire et des conduites pédagogiques adaptées	Contrôle terminal	27	2	B2 B5			
TOTAL :								211	30			
MASTER MEEF PHILOSOPHIE SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
PH801	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	24	3	B4			
PH802	Stages et analyse de pratique		36		mise en situation et réflexion sur la pratique en vue de son adaptation au public	Contrôle continu	27	3	B5			
PH803	Didactique	20	20		l'étudiant apprend à organiser un cours et à préparer une séquence de cours	Contrôle continu	40	9	B2			10
	Formation au et par le numérique		10		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE		10					
PH804	Histoire de la philosophie allemande	20	20		acquisition des contenus théoriques (doctrines et problématiques) essentiels à l'enseignement (et préparant au capes)	Contrôle continu	40	3	B3		UE801 Master 1 Recherche	
PH805	Explication de texte et dissertation	20	20		maîtrise des exercices de la discipline et préparation aux épreuves écrites du capes	Contrôle continu	40	12	B1			
TOTAL :								181	30			
MASTER MEEF PHILOSOPHIE SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
PH901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	B4	avec M1		
PH902	Stage				6 ou 9 heures par semaine pendant 12 semaines			10	B3+B5			
PH903	Didactique de la discipline	20	20		maîtrise des outils pédagogiques pour enseignement théorique et exercices disciplinaires	Contrôle continu	40	11	B2			15
	Formation au et par le numérique		10		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE		15					
PH904	Explication de texte et dissertation	20	20		apprentissage des exercices disciplinaires en situation professionnelle et possibilité d'aborder programme agrégation	Contrôle continu	40	6	B1 B2	mutualisé avec le M1		
TOTAL :								125	30			
MASTER MEEF PHILOSOPHIE SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
PH1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	4	mutualisé avec M1		
PH1002	Suite du stage + encadrement du mémoire		8		réflexion sur la pratique du stage et encadrement d'un mémoire lié à cette pratique et au programme des classes terminales		8	20	B3 B5			
PH1003	Didactique de la discipline	20	20		maîtrise des outils pédagogiques pour enseignement théorique et exercices disciplinaires	Contrôle continu	40	5	B2	mutualisé avec M1		
PH1004	Explication de texte et dissertation	20	20		apprentissage des exercices disciplinaires en situation professionnelle et possibilité d'aborder programme agrégation	Contrôle continu	20	2	B1	mutualisé avec M1		7H00
	Langue étrangère optionnelle		(24)				(24)					
	Certification C2I2E		(10)		UE optionnelle		(10)			(10)		
TOTAL :								98	30			

Le bloc « contexte d'exercice du métier », en M1, permet de transmettre une bonne connaissance du système éducatif et de définir pour les étudiants les missions de l'enseignement. Tant au niveau du M1 que du M2, cet enseignement participe de l'acquisition d'un socle de compétences professionnelles et d'une culture professionnelle partagée. Ces compétences sont, notamment, agir de manière éthique et responsable, apprendre à travailler en équipe dans son environnement de travail, respecter et défendre les valeurs qui fondent l'école (laïcité, égalité hommes/femmes, etc.). Il s'agit en outre d'acquérir une connaissance des élèves, des publics scolaires, des processus d'apprentissage et des procédures d'enseignement innovantes. Ainsi se trouve complétée la préparation au métier d'enseignant et aux épreuves du CAPES.

Le bloc, « mise en situation professionnelle et didactique », au niveau du M1, permet aux étudiants de se familiariser avec le milieu scolaire, l'enseignement spécifique de la discipline, et de s'exercer à réaliser leur premiers cours. Au niveau du M2, il consiste en un stage en responsabilité qui nourrit une réflexion et une recherche sur la pédagogie propre à la discipline (bloc 3 et 5), réflexion qui entre dans la préparation du mémoire professionnel soutenu au second semestre.

(b) Les mutualisations

Elles sont basées sur le principe de maintenir un lien fort entre la professionnalisation et la recherche. Ainsi les PH 704 et 804 du master 1 sont mutualisés avec les UE 701 et 801 du master 1 recherche, centrés sur l'enseignement de l'histoire de la philosophie à travers des thèmes et des auteurs qui changent d'année en année. Cela permet aux étudiants du master enseignement de conserver un lien fort avec la recherche en philosophie, ce qui d'une part stimulera leur enseignement, d'autre part leur donnera éventuellement l'envie et les moyens de passer l'agrégation en M2 ou de préparer une thèse de doctorat par la suite.

Les spécificités disciplinaires. Elles tiennent à la discipline enseignée, la philosophie, qui n'offre pas un corpus d'enseignement déjà constitué. Chaque étudiant doit apprendre dès le M1 à créer et à s'approprier son propre cours ainsi que ses propres outils pédagogiques, car il n'existe pas de contenus de cours et de techniques de transmission déjà tout faits. Aussi, les divers enseignements proposés doivent aider les étudiants (en M1) et les stagiaires (en M2) à l'élaboration de leur propre enseignement et de leurs propres outils pédagogiques, d'une manière créative, ce qui présuppose une bonne maîtrise de la discipline à enseigner.

(c) Part des professionnels

M1 et M2 confondus, interviennent 10 universitaires et 11 professionnels. Il est fort probable que plusieurs professionnels se partageront chacune des UE de didactique (les professionnels sont choisis en corrélation avec M. l'IPR de philosophie).

(3) Parcours Documentation

Le parcours Documentation du master MEEF Second degré a pour objectif principal de préparer les étudiants au métier de professeur-documentaliste et au concours CAPES documentation.

La formation met l'accent sur les technologies de l'information et de la communication et leurs usages, qui prennent une importance croissante dans le domaine de la documentation et de la formation. L'objectif est de comprendre les enjeux éducatifs et professionnels de l'information, de la documentation et de l'éducation aux médias, de connaître leurs spécificités et les publics (dans différents contextes), de savoir anticiper leurs évolutions et de devenir force de proposition dans ce secteur. Ces professionnels sont à même de concevoir des formations dans le domaine de l'information et de la documentation en milieu scolaire ou universitaire, d'organiser et de gérer un centre de ressources, d'animer une équipe, de proposer et mettre en œuvre une politique documentaire, de piloter des projets documentaires. La dimension d'initiation à la recherche, outre son intérêt pour nourrir les pratiques professionnelles, ouvre aux étudiants la possibilité de poursuivre un troisième cycle en doctorat.

(a) Acquisition de connaissances

La spécialité permet d'acquérir des connaissances théoriques en sciences de l'information et de la communication et en éducation à l'information et aux médias, et des connaissances opérationnelles en conception et mise en œuvre de formations info-documentaires, d'une politique documentaire, en gestion de projets, en méthodologies de conception de ressources numériques, de productions documentaires et de publication de contenus sur Internet.

(b) Acquisition de compétences

Conformément aux compétences énoncées dans le référentiel des professeurs de 2013, le diplôme vise à faire acquérir les compétences professionnelles de professeur dans le second degré et celles spécifiques aux professeurs-documentalistes :

- maîtriser les connaissances et compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information,
- concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire ;
- organiser et gérer un centre de ressources et de diffusion de l'information
- contribuer à l'ouverture d'un établissement scolaire tant sur les plans culturels, éducatifs que professionnels.

La formation met l'accent sur l'organisation de projets en situation en s'appuyant sur les acquis de la recherche dans ces domaines, en créant les synergies nécessaires à leur réalisation (y compris en lien avec le laboratoire d'appui) et en mettant les étudiants en situation de travail collaboratif.

(c) Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement

La formation est la seule à préparer au CAPES documentation dans la région Lorraine. Elle s'appuie sur une longue expérience qui a donné de manière très régulière d'excellents résultats en termes de réussite aux concours CAPES documentation. Elle permet aux étudiants de la région mais aussi de régions voisines de trouver une

formation les préparant au mieux aux enjeux des professions liées à l'éducation à l'information et aux médias et à être force de proposition dans ce secteur en pleine évolution.

MASTER MEEF DOCUMENTATION SEMESTRE 7											
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF AUTRES	Numerique
DOC701	Expérience professionnelle et développement de compétences				27h00			4			
	EC1 Connaissance du système éducatif	15			L'établissement scolaire (second degré) : personnels, instances, documents de cadrage ; organisation des enseignements		15		B4	En partie	
	EC2 Analyse de pratiques professionnelles		12		Préparation du stage		12		B5		
DOC702	Langue							2			
	EC1 Langue		24		Objectif : niveau B2 du CLES2		24		B1	1 des deux	
DOC703	Approches théoriques de l'information et de la communication				50h00			6			
	EC1 Théories et concepts en sciences de l'information et de la communication	22	12		CM Mutualisés avec la spécialité de Master infocom Documentation numérique, TD spécifique en lien avec la didactique		34		B1 B2	oui (CM)	dispositifs numériques
	EC2 Histoire des sciences de l'information et de la documentation	16			CM Mutualisés avec la spécialité de Master infocom Documentation numérique		16		B1 B2	oui	
DOC704	Initiation à la recherche				48h00			5			
	EC1 De la construction de la problématique à la documentation du sujet	10	14		Conduire une recherche bibliographique, exploiter l'information, élaborer une problématique.		24		B1 B2	oui (CM)	18h
	EC2 Délimiter un terrain		12				12		B3+B4	oui	
	EC3 Constituer un corpus		12				12		B3	oui	
DOC705	Politiques et services documentaires				48h00			6			
	EC1 Politiques documentaires	6	6		Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire		12		B1+B4		
	EC2 Productions documentaires (dossier, note de synthèse)	6	18		Concevoir un dossier, une note de synthèse. Assister l'élaboration des dossiers		24		B1 B2		
	EC3 Traitement documentaire, catalogage, indexation		12				12		B1		12h
DOC706	Education à l'information et aux médias				60h00			7			
	EC1 Apprentissages informationnels et documentaires	9	9				18		B2		9
	EC2 Médias et approches pédagogiques	9	9				18		B1+B2		9
	EC3 Outils numériques		24		Evaluation intégrée dans le cadre de l'évaluation de l'UE		24		B1		24
TOTAL :							257	30			42

MASTER MEEF DOCUMENTATION SEMESTRE 8											
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF AUTRES	Numerique
DOC801	Culture informationnelle en milieu éducatif				42h00			6			
	EC1 Connaissance des programmes scolaires		12		Place de l'information documentation dans les programmes scolaires		12		B1+B2	?	
	EC2 Psychologie et comportements informationnels	6	12				18		B1 B3		
	EC3 Droit de l'information et de l'Internet		12				12		B1		6
DOC802	Pratiques professionnelles et stage				24h00			6			
	EC1 Analyse de pratiques professionnelles		12				12		B5		
	EC2 Stage		12				12		B5		
	EC3 Mémoire		12				12		B5		
DOC803	Sciences de l'information				44h00			6			
	EC1 Epistémologie des sciences de l'information	12	12		CM Mutualisés avec la spécialité de Master infocom Documentation numérique		24		B1 B2	oui (CM)	8
	EC2 Histoire et économie de l'information documentation	8			CM Mutualisés avec la spécialité de Master infocom Documentation numérique		8		B1 B2	oui	
	EC3 Publics et usagers de l'information	6	6		CM Mutualisés avec la spécialité de Master infocom Documentation numérique		12		B1 B3	oui (CM)	
DOC804	Productions documentaires				72h00			7			
	EC1 Dossiers documentaires, plans de classement	12	24		Concevoir un dossier, un plan de classement		36		B1 B2		
	EC2 Didactique documentaire		12				12		B2		
	EC3 Pédagogie et traitement documentaire		24		Concevoir une séquence pédagogique à partir de ressources documentaires		24		B1+B2+B4		12
DOC805	Systèmes d'information				54h00			5			
	EC1 Systèmes documentaires	6	12		Connaissance des systèmes de gestion documentaires		18		B1		18
	EC2 Espaces documentaire	6	6		Organisation des espaces documentaires, signalétique. Espaces documentaires numériques		12		B1 B2		6
	EC3 Outils numériques : conception WEB dynamique		24				24		B1 B2		24
TOTAL :							248	30			74

MASTER MEEF DOCUMENTATION SEMESTRE 9											
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF AUTRES	Numerique
DOC901	Problématiques éducatives				24h00			5			
	EC1 Questions d'éducation 1		12		Cours mutualisés avec autres parcours MEEF 2d degré		12		B4	oui	
	EC2 Questions d'éducation 2		12		Cours mutualisés avec autres parcours MEEF 2d degré		12		B4	oui	
DOC902	Analyse de pratiques professionnelles				20h00			10			
	EC1 Analyse de pratiques		18				18		B5		
	EC2 Stage en alternance		24		Tutorat de stage		2		B5		
DOC903	Dispositifs de formation en documentation				36h00			5			
	EC1 Ingénierie pédagogique	6	6				12		B2		6
	EC2 Publics en CDI et politique documentaire	6	6				12		B1+B4		
	EC3 Gestion de connaissances, normes et métadonnées	6	6				12		B1 B2		12
DOC904	Pratiques de la recherche				24h00			5			
	EC1 Séminaire de recherches		24		Atelier de recherche, insertion aux activités du laboratoire (participation et collaboration aux colloques et conférences, participation aux opérations de recherches)		24		B2 B3		
DOC905	Langue				12h00			2			
	EC1 Langue		12				12		B1	oui	
DOC906	Littéraires				36h00			3			
	EC1 Littérature pour la jeunesse		12				12		B1+B2		6
	EC2 Gestion de contenu WEB et animation de communautés		24				24		B1+B2+B4		24
TOTAL :							152	30			48

MASTER MEEF DOCUMENTATION SEMESTRE 10											
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF AUTRES	Numerique
DOC1001	Atelier professionnalisant				48h00			5			
	EC1 Préparation de l'atelier		24		Atelier de réalisation / projets tuteurs - Méthodologie de projet		24		B1+B2+B4		24
	EC2 Réalisation		24				24		B1+B2+B4		24
DOC1002	Méthodologie du stage et TER				20h00			20			
	EC1 Méthodologie du stage et TER		12				12		B3		
	EC2 Stage		24		2H/Étudiant		2		B5		
	EC3 TER		24				4		B3		
DOC1003	Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences				30h00			5			
	EC1 Conception de situations d'enseignement-apprentissage		12				12		B1 B2		
	EC2 TICE et apprentissages		18		Préparation à la certification C2I2e 8H en présentiel, 10h à distance (n'entre pas dans l'évaluation)		18		B2		
TOTAL :							96	30			48

Les enseignements disciplinaires sont mutualisés en partie avec le master information-communication, spécialité Documentation numérique (site de Nancy). Les enseignements concernant le contexte d'exercice du métier sont mutualisés en partie avec les autres parcours du master MEEF second degré.

En amont, un parcours Documentation a été consolidé dans la licence information communication commune aux sites de Metz et de Nancy dans l'offre de formation 2013. Des unités d'enseignement sont aussi proposées aux étudiants d'autres mentions de licence (en L2 et L3) ce qui leur ouvre la possibilité de s'inscrire en master.

(d) Adossement à la recherche

La formation est adossée principalement au Centre de recherche sur les médiations (EA 3476) et ses 4 pôles :

- Pixel : « Technologies de l'information, de la communication et médiations »
- Praxis : « Médias, communications et médiations »
- Praxitèle : « Arts, cultures et médiations »
- Praxitexte : « Langue, texte, discours et médiations »

Le laboratoire a mis en place un projet transversal consacré à la didactique qui viendra nourrir la formation. Les étudiants de master et les doctorants sont invités à participer aux activités du laboratoire (organisation de colloques et de journées d'études), voire à des recherches sur contrat (des contrats européens ont été menés dans les années passées sur ces questions).

(e) Adossement aux milieux socioprofessionnels

La formation s'appuie sur des professeurs-documentalistes expérimentés et sur les instances d'appui à l'éducation aux médias (CLEMI). Les ateliers/ projet tuteurés en M2 sont aussi l'occasion de renforcer les liens avec le milieu socioprofessionnel puisque les étudiants mettent leurs compétences au service d'un projet à réaliser pour un commanditaire extérieur (établissement scolaire, association, formation continue du rectorat, institution culturelle...). Les cours mutualisés avec la spécialité Documentation numérique du master information communication permettent aux étudiants de s'ouvrir plus largement aux problématiques professionnelles de la documentation et de l'information scientifique et technique.

(f) Composition de l'équipe pédagogique

Répartition des interventions des catégories d'intervenants dans la formation

	Pourcentage	Nb heures équivalent TD (hors mutualisations)
Enseignants-chercheurs	70%	635 h
PRCE documentation	20%	182 h
Professeurs documentalistes	10%	90 h

(4) Parcours Éducation Physique et Sportive

(a) Cohérence de la formation ou principes généraux ayant guidé la construction de la maquette.

Le parcours EPS du Master MEEF, s'articule autour de deux grands axes de formation.

- La première année prend en charge l'acquisition de connaissances liées à aux savoirs disciplinaires ainsi que une acquisition de compétences en relation avec l'étape plus « didactique » du métier d'enseignant d'EPS. Pour partie, cette première phase servira également de support à la préparation aux concours du CAPEPS.
- La deuxième année sera axée sur l'acquisition et le développement de compétences plus directement liées à l'acte d'enseignement et au rôle d'enseignant en tant qu'acteur du système éducatif. Ces acquisitions se feront notamment dans le cadre de la situation d'alternance mais seront également envisagées dès le M1, au sein du bloc didactique et par l'intermédiaire de la mise en stage prévue.

La formation au métier d'enseignant par l'intermédiaire de phases d'alternance (stage) prendra appui sur les objectifs suivants :

- Au niveau L3 : une observation accompagnée et guidée des « gestes professionnels ». Un stage reposant essentiellement sur l'observation de professionnels chevronnés. Que fait l'enseignant, pourquoi, quels sont ses choix, comment s'y prend-il (avant, pendant et après la séance). Cette observation ne peut être « sauvage », les étudiants disposeront d'outils pour analyser ce que fait l'enseignant. Le suivi de stage les aidera à analyser, à extraire les informations pertinentes sur les « gestes professionnels ». Il s'agira donc de construire des outils pour sa propre pratique professionnelle.

- Au niveau M1 : le stage se fera sous forme de pratique accompagnée. L'étudiant testera les outils abordés dans le niveau précédent (préparation, mise en œuvre, évaluation de séquences, notamment).
- Au niveau M2 : le stage prendra la forme d'un stage en responsabilité. Il s'agira de généraliser l'utilisation des outils ainsi que la prise en charge du référentiel décrivant les compétences de l'enseignant.

Pour le parcours disciplinaire EPS, le volume horaire retenu est de 804 heures, se répartissant en 532h pour le M1 et 272h pour le M2.

MASTER MEEF EPS SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
EPS701	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	100%		
EPS702	Langue		24		Maîtrise d'une langue étrangère à un niveau de qualification correspondant au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.	Contrôle terminal	24	2	B1			
EPS703	Recherche 1		12		Activité d'initiation à la recherche, qui permet à l'étudiant de se familiariser à la démarche scientifique.	Contrôle terminal	12	3	B3			
EPS704	Approche socio-historique des pratiques d'exercice corporel	30	53			Contrôle continu	83	8	B1			
EPS705	Conception de programme d'enseignement en EPS	40	43		Connaître de manière approfondie les contenus de la discipline EPS. En situer les enjeux fondamentaux et les problèmes didactiques et pédagogiques. Il s'agira également d'identifier les processus et les mécanismes d'apprentissage nécessaires à l'appropriation des connaissances et des compétences par les élèves.	Contrôle continu	83	8	B1			10%
EPS706	Planification et mise en œuvre des programmes d'EPS	26	10		Maîtrise des connaissances didactiques et pédagogiques nécessaires pour fonder et bâtir les activités professionnelles.	Contrôle terminal	36	3	B2	30%		15%
EPS707	Analyse de pratique	16			Analyse, régulation et organisation de l'acte d'enseignement mis en œuvre au cours de la période de stage	Contrôle terminal	16	3	B2			
TOTAL :								284	30			
MASTER MEEF EPS SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
EPS801	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	24	3	B4	100%		
EPS802	Stage et analyse de pratique		8		Analyse, régulation et organisation de l'acte d'enseignement mis en œuvre au cours de la période de stage	Contrôle terminal	8	3	B5			
EPS803	Recherche 2		12		Activité d'initiation à la recherche, qui permet à l'étudiant de se familiariser à la démarche scientifique.	Contrôle terminal	12	3	B3			
EPS804	Approche socio-historique de la discipline EPS		53			Contrôle continu	53	6	B1			
EPS805	Stratégie d'apprentissage en EPS	10	53			Contrôle continu	63	6	B1			15%
EPS806	Compétences et savoirs en EPS	50	10		Concevoir et proposer une séance de cours d'EPS s'inscrivant dans les axes des projets pédagogiques d'EPS et d'établissement	Contrôle terminal	60	6	B2			15%
EPS807	Analyse de la performance dans les APSA		20	8	Développement et mobilisation de connaissances académiques, professionnelles ainsi que des connaissances approfondies des Activités Physiques, Sportives et Artistiques dans différents contextes d'exercices professionnels	Contrôle terminal	28	3	B2			15%
TOTAL :								248	30			
MASTER MEEF EPS SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
EPS901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	100%		
EPS902	Stage et analyse de pratique		30		Analyse, régulation et organisation de l'acte d'enseignement mis en œuvre au cours de la période de stage	Contrôle terminal visite	30	10	B5			100%
EPS903	Approfondissement disciplinaires		48		Maîtrise des contenus d'enseignement nécessaires à l'exercice professionnel	Contrôle terminal	48	6	B1			75%
EPS904	Didactique de l'EPS (dont 18h00 C212E)		60		Développement des compétences liées à l'acte d'enseignement	Contrôle continu	60	9	B2		18	100%
EPS905	Recherche 3		12		Mise en œuvre d'un projet de recherche	Contrôle terminal	12	2	B3			
TOTAL :								180	30			
MASTER MEEF EPS SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
EPS1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	100%		
EPS1002	Stage					Contrôle terminal visite		10	B5			100%
EPS1003	Recherche 4		12		Mise en œuvre d'un projet de recherche	Contrôle terminal soutenance et mémoire	12	10	B3			
EPS1004	Compléments disciplinaires (dont 7h00 C212E)		20		Maîtrise approfondie de savoirs et développement des techniques liées aux supports numériques, dans une perspective professionnelle. La validation des compétences liées au C212E servira de validation de l'UE.	Contrôle continu (C212E)	20	2	B1		7H00	75%
EPS1005	Analyse de pratique		30		Analyse, régulation et organisation de l'acte d'enseignement mis en œuvre au cours de la période de stage	Contrôle terminal	30	5	B2			100%
1006	Langue étrangère optionnelle		24		Maîtrise d'une langue étrangère à un niveau de qualification correspondant au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.		(24)		B1	100%		
1007	Certification C212e		10		UE optionnelle		(10)					
TOTAL :								92	30			

(b) Les mutualisations (principes, parcours MEFF et/ou autres MASTERS)

Le bloc « contexte d'exercice du métier » sera complètement mutualisé avec les autres parcours du Master MEEF.

(c) Les spécificités disciplinaires

La formation au métier d'enseignant d'EPS prend appui sur la mise en place de ce parcours, mais se situe en fait, au sein d'un continuum de formation qui commencera plus particulièrement dès le premier semestre de la seconde année de la Licence STAPS.

Ainsi, l'acquisition des compétences liées au métier d'enseignant se réalisera de manière progressive. A cet effet et dès le L3, la nature très professionnelle de la majorité des épreuves du CAPES, permettra d'envisager une intégration forte des attendus de ces épreuves avec un programme de formation au métier d'enseignant d'EPS. En

M1, en particulier, cette synergie conduira au développement de compétences du référentiel du métier d'enseignant, de façon conjointe avec la préparation nécessaire du concours CAPEPS.

(d) La part de professionnels

Même si la formation au métier de professeur d'EPS est pris en charge principalement par des enseignants du second degré, affecté à l'Université de Lorraine, le parcours EPS intégrera néanmoins des professionnels, enseignants d'EPS de collège et de lycées, tant en M1 qu'en M2. Plus particulièrement centrés sur les blocs « didactique » et « mise en situation professionnelle », ils prendront notamment en charge une grande partie de la deuxième année du parcours EPS.

(5) Parcours Sciences Économiques et Sociales

Le parcours Sciences Économiques et Sociales s'adresse en priorité aux étudiants ayant une licence de Sciences Économiques, de Sociologie ou d'AES. En comparaison avec d'autres parcours, il doit prendre en compte le fait que très peu d'étudiants sont, à leur entrée dans le master, formés dans les deux disciplines, Économie et Sociologie. Le contenu légèrement renforcé du point de vue disciplinaire de la première année est là pour répondre à cette difficulté (UE Sociologie 1 et 2 et Économie 1 et 2).

MASTER MEEF SES SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
SES701	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30				30	3	B4	Oui		
SES702	Langue						24	2	B1	Oui (DEG)		
	Langue vivante		24				24					
SES703	Didactique et analyse des pratiques						48	6	B2 B5			
	Analyse des pratiques		24			Écrit commun aux deux enseignements + oral	24					
	Didactique		24				24					
SES704	Sociologie 1						60	9	B1 B3			
	Sociologie, travail et organisation		15			Écrit+oral	15					
	Sociologie et stratifications sociales		15			Écrit+Oral	15					
	Histoire de la pensée sociologique		15			Écrit+Oral	15					
	Epreuves - sociologie 1		18			Écrit+Oral	15					
SES705	Économie 1						72	10	B1			
	Économie Approfondie 1		24			Écrit+Écrit	24					
	Epistémologie des Sciences Sociales		15			Écrit+Oral	15					
	Histoire de la pensée économique		15			Écrit+Oral	15					
	Epreuves - économie 1		18			Écrit+Oral	18					
TOTAL :							234	30				
MASTER MEEF SES SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
SES801	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		24				24	3	B4 B5		Oui (SHS)	
SES802	Stage et mise en situation						72	12	B5			
	Analyse des pratiques		24			Écrit commun aux deux	24					
	Didactique		24			oral+oral	24					
	Construire une séquence		24				24					
	Stage (mémoire)					Soutenance de mémoire						
SES803	Sociologie 2						63	6	B1			
	Sociologie politique		15			Écrit+oral	15					
	Sociologie, socialisation, exclusion et intégration		15			Écrit+oral	15					
	Les méthodes en sociologie		15			Écrit+oral	15					
	Epreuves - sociologie 2		18			oral+oral	18					
SES804	Économie 2						90	9	B1 B3		Oui (DEG)	
	Économie approfondie 2		24			Écrit+oral	24					
	Économie du marché du travail		24			Mutualisé Eco	24					
	Économie publique		24			Mutualisé Eco	24					
	Epreuves - économie 2		18			oral+oral	18					
TOTAL :							249	30				
MASTER MEEF SES SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
SES901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30			Mutualisé SHS	30	3	B4	Oui (SHS)		
SES902	Stage et mise en situation						54	16	B5 B2 B3			
	Stage						24					
	Analyse des pratiques		24			Oral	24					
	Didactique		24			Oral	24					
	Mobiliser les TICE		15			Mutualisé SHS	15			Oui (SHS)		6
SES903	Sciences sociales						48	11	B1 B2			
	Sociologie - concepts, outils et méthodes		24			Oral	24					
	Économie - concepts, outils et méthodes		24			Oral	24					
SES904	Langues				UE optionnelle		24	2				
	Langues vivantes		24			Oral	24					
TOTAL :							156	32				
MASTER MEEF SES SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique
										MEEF	AUTRES	
SES1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30			Mutualisé avec SHS	30	3	B2 B4	Oui (SHS)		
SES1002	Stage et mise en situation						6	12	B2 B3 B5			
	Stage (mémoire)		6			Soutenance de mémoire	6					
SES1003	Méthodes						48	15	B2 B3 B5			
	Analyse des pratiques		24			Oral	24					
	Didactique		24			Oral	24					
	Mobiliser les TICE		10				10					
TOTAL :	Certification C2I2E		(10)		UE optionnelle		(10)	30			(10)	
							78					

Ce parcours vise à préparer les étudiants au métier de l'enseignement, aussi il propose une solide formation en didactique, ainsi que de nombreuses opportunités de transposition et d'analyse des pratiques, que ce soit dans des cours dédiés (l'UE Didactique et Analyse des pratiques ou les UE Stage et mise en situation en M1 et M2) ou lors des cours à orientation plus disciplinaire (les UE d'Économie ou de Sociologie).

La présence de très nombreux professionnels garantit un contact permanent des étudiants avec leur futur métier et ce, dès la première année et indépendamment de leurs expériences de stage. La présence d'enseignants-chercheurs lors des cours mutualisés ou pour des cours spécifiquement dédiés assure un contact avec la recherche et le suivi des évolutions disciplinaires.

Enfin, de nombreux cours sont mutualisés avec les autres parcours Sciences Humaines du master MEEF ou des masters de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion de Nancy. Le lien avec cette dernière permet à l'étudiant d'envisager, en cas d'échec au concours à la fin de la première année, une réorientation dans l'un de ses masters.

7.3.4) Parcours enseignements de Sciences formelles et naturelles

(1) Parcours Mathématiques

La maquette du master MEEF parcours mathématiques a été conçue dans le but de former au mieux les futurs enseignants, à la fois dans le domaine disciplinaire et dans le domaine pédagogique. Après la licence, où ils ont acquis de bonnes connaissances en mathématiques, mais dans des domaines plutôt cloisonnés, il est nécessaire de trouver un temps pour mettre ces connaissances en perspective :

- « décroisement » au sein du domaine mathématique
- lien avec les autres sciences (sciences expérimentales, économie, sciences humaines, etc.)
- perspective historique.

Nous effectuerons ce travail sur les deux années du master, avec, en parallèle une forte formation didactique.

Les UE math701, math702, math801, math802 et math901 permettront à l'étudiant d'assimiler une synthèse sur toutes les notions vues en licence de mathématiques et d'amorcer une réflexion sur leurs spécificités et leur didactique. Nous proposerons aux étudiants une réflexion sur l'évolution des savoirs des élèves au cours de leur scolarité, sur les difficultés, pour eux, à se les approprier.

Parallèlement, nous insisterons fortement sur une des activités principales du domaine des mathématiques, la résolution de problèmes. La résolution de problèmes (mathématiques ou issus d'autres sciences) doit être, pour l'enseignant, le moment privilégié d'introduction de nouvelles notions aux élèves. Cette approche sera développée dans les UE math703 et math803.

D'autre part, une formation à l'utilisation des techniques de l'information et de la communication sera proposée aux étudiants dans ces UE, ainsi que dans l'UE math902. Il s'agira de fournir aux étudiants de solides compétences dans l'utilisation des TICE en classe, ainsi que de leur apport pédagogique. En parallèle à cette formation, la préparation au C2I2e sera proposée aux étudiants qui le souhaitent.

Enfin, il ne saurait être question de formation à l'enseignement sans un minimum de compétences pédagogiques. Ces dernières, déjà introduites dans les UE supra, seront développées dans deux grands groupes d'UE :

- les UE 701, 801, 901, 1001 : où les connaissances en psychologie de l'adolescent et la connaissance du système éducatif, permettront à l'étudiant de mieux cibler sa pédagogie et de travailler en collaboration avec les autres acteurs de l'éducation que sont les CPE, personnels administratifs, de santé etc...
- les UE 802, 902 1002 seront, pour lui, l'occasion de mettre en pratique cette pédagogie lors du stage d'observation et de pratique accompagnée en M1 et du stage en responsabilité en M2.

Il nous a également semblé important de mener un travail en commun entre les trois disciplines scientifiques que sont les mathématiques, la physique-chimie et les SVT.

- D'une part, parce qu'un enseignant de mathématiques se doit d'avoir des notions dans ces autres domaines, il lui faudra autant que possible proposer aux élèves des problèmes concrets, puisés dans ces disciplines.
- D'autre part, si l'étudiant est amené à enseigner en lycée, il aura probablement à encadrer des TPE (travaux personnels encadrés) qui doivent être pluridisciplinaires. Il devra alors avoir l'habitude de travailler avec des collègues de physique-chimie et de SVT.

De même, une réflexion sur l'évolution des idées et l'histoire des sciences nous semble importante, pour comprendre la genèse des notions enseignées ainsi que pour trouver d'autres pistes plus historiques pour aborder ces notions en classe. Ce travail avec les autres disciplines scientifiques se fera dans les UE 1003 et math1001.

Enfin, la recherche pédagogique est un élément constitutif de ce master (UE math704, math804 et 1002). Il s'agit pour l'étudiant en M1 de connaître les ressources à sa disposition en matière de didactique de la discipline et de travailler sur un article (math704 et math804), pour ensuite poursuivre cette recherche lors de la rédaction du mémoire (UE 1002) de M2, par l'apport d'éléments théoriques sur la problématique didactique choisie.

Il est à noter qu'une UE de langues est proposée en M1 avec possibilité de la reprendre en M2 si l'étudiant n'avait pas obtenu la moyenne.

Durant cette formation, 193h seront mutualisées (168h avec le master MEEF parcours physique-chimie et parcours SVT, 25h avec le parcours physique-chimie UE math1001). Les enseignants qui interviendront dans ce master seront des enseignants et enseignants-chercheurs du département de mathématiques de l'université de Lorraine, des enseignants de l'ESPE ainsi que des enseignants du second degré au plus proche des problématiques de l'enseignement.

MASTER MEEF MATHÉMATIQUES SEMESTRE 7													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
701	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	30			
Math701	Eléments approfondis en algèbre et en géométrie 1		90		approfondissement des connaissances en algèbre, géométrie et arithmétique, réflexion sur la place de ces notions dans les programmes du secondaire.	Contrôle continu intégral	90	6	B1				
Math702	Eléments approfondis en analyse et en probabilités 1		90		approfondissement des connaissances en analyse, probabilités et statistiques, réflexion sur la place de ces notions dans les programmes du secondaire	Contrôle continu intégral	90	6	B1				
Math703	Résolution de problèmes en mathématiques et TICE 1		90				90	8					15% enseignants du second degré
	EC1 : TICE		15		utilisation des TICE pour l'enseignement des mathématiques et la résolution de problèmes	Contrôle continu intégral	15	2	B1			100%	
	EC2 : Résolution de problèmes en mathématiques		75		didactique des mathématiques grâce à la résolution de problèmes	Contrôle continu intégral	75	6	B2				
Math704	Stage de recherche 1		5		découverte de la documentation pédagogique disponible ne mathématiques, lecture d'articles	Contrôle continu intégral	5	3	B3				
TOTAL :								305	30		30		
MASTER MEEF MATHÉMATIQUES SEMESTRE 8													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
801	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 2		24		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	24	3	B4	24			
802	Expériences professionnelles en établissement et analyse de pratique professionnelle		24		Outils l'observation, recueillir des matériaux pour alimenter le travail réflexif, s'immerger progressivement dans le travail d'un enseignant	Contrôle continu intégral	24	1	B2				30%
803	Langue étrangère		24				24	2	B1	24			
Math801	Eléments approfondis en algèbre et en géométrie 2		81		approfondissement des connaissances en algèbre, géométrie et arithmétique, réflexion sur la place de ces notions dans les programmes du secondaire.	Contrôle continu intégral	81	4	B1				
Math802	Eléments approfondis en analyse et en probabilités 2		81		approfondissement des connaissances en analyse, probabilités et statistiques, réflexion sur la place de ces notions dans les programmes du secondaire	Contrôle continu intégral	81	4	B1				
Math803	Résolution de problèmes en mathématiques et TICE 2 et préparation au C2I2e		45				45						30%
	EC1 : TICE et préparation du C2I2e1		15		utilisation des TICE pour l'enseignement des mathématiques et la résolution de problèmes	Contrôle continu intégral	15	2	B1			100%	
	EC2 : Résolution de problèmes en mathématiques		30		didactique des mathématiques grâce à la résolution de problèmes	Contrôle continu intégral	30	2	B2				
Math804	Stage de recherche 2		2		découverte de la documentation pédagogique disponible ne mathématiques, lecture d'articles	Contrôle continu intégral	2	3	B3				15%
TOTAL :								281	30		48		
MASTER MEEF MATHÉMATIQUES SEMESTRE 9													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	30			
902	Stage en alternance/Analyse de pratique professionnelle		50		Mettre l'étudiant en situation de responsabilité effective d'enseignant, s'approprier une méthodologie qui permette de construire une séquence pédagogique	contrôle continu intégral	50	2	B2				70%
Math901	Didactique des mathématiques		30		Proposer aux étudiants une synthèse sur les mathématiques enseignées dans le second degré et bien mettre en évidence l'évolution de ces notions sur les différents niveaux	Contrôle continu intégral	30	6	B1				
Math902	TICE		20		TICE à l'usage du professeur (Latex, logique, etc...)	Contrôle continu intégral	20	7	B2			100%	100%
TOTAL :								130	30		30		
MASTER MEEF MATHÉMATIQUES SEMESTRE 10													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré	Contrôle terminal	30	3	B4	30			
1002	Stage en alternance/Analyse de pratique professionnelle		30		Mettre l'étudiant en situation de responsabilité effective d'enseignant, s'approprier une méthodologie qui permette de construire une séquence pédagogique		30	20	B5				70%
1003	Construire une démarche commune en sciences		30		Construction d'une démarche commune aux Mathématiques, à la Physique-Chimie et aux SVT. Démarche de projets interdisciplinaires. Projets d'exploration et TPE		30	3	B2		30h avec PC et SVT		
Math1001	Histoire des Sciences		30		L'objectif de cette UE est de donner aux futurs enseignants un aperçu global de l'histoire du développement des grands domaines scientifiques	Contrôle continu intégral + rapport à rendre	30	2	B1		25/30 H avec UE PC 1004		
UE1004	Langue étrangère				UE supplémentaire pour valider une équivalence de niveau B2 en langue		30	(2)	B1				
TOTAL :								120	30		30	55	

(2) Parcours Sciences Physiques et Chimiques – Parcours Mathématiques - Sciences Physiques et chimiques

(a) Objectifs propres du parcours M-SPC.

L'objectif de ce parcours est de doter les étudiants des connaissances ouvrant vers tous les domaines de la physique et de la chimie indispensables pour enseigner dans le second degré.

Le parcours «Sciences Physiques et Chimiques» de l'Université de Lorraine propose de choisir à chaque semestre des EC qui sont spécifiques à chacun des deux concours CAPES et CAPLP. Un effort a été fait pour mutualiser un maximum d'enseignements entre les deux formations CAPES et CAPLP. Les EC au choix concernent essentiellement les enseignements spécifiques à la formation du métier d'enseignant en lycée, collège ou lycée professionnel.

Ce parcours a pour vocation principale de donner aux étudiants une formation tant disciplinaire que pratique au métier d'enseignant pouvant officier à tous les niveaux : collège, lycée, classe de BTS (CAPES), et lycée professionnel (CAPLP MSP). L'initiation au monde éducatif débutera dès le semestre 7 avec un stage filé d'observation et de pratique accompagnée en établissement secondaire de 12 semaines, assorti d'une analyse de pratique et didactique. Une UE de contexte du métier/connaissance du système éducatif sera dispensée sous forme de séminaires communs à l'ensemble des spécialités «Métiers de l'enseignement et de la formation».

Les enseignements de deuxième année renforceront les compétences professionnelles relatives au métier d'enseignant. Pour répondre aux exigences actuelles des métiers de l'éducation, la «coloration» enseignement devient plus prononcée au S9 et S10 avec l'introduction de modules professionnels (stage par alternance, pratique réflexive, didactique des sciences, TICE appliquées à l'enseignement des sciences et formation au et par le numérique) et de compléments disciplinaires orientés vers le second degré. Enfin, le stage par alternance donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale.

(b) Compétences attendues à l'issue de la formation.

Toutes les compétences professionnelles du référentiel des métiers de l'enseignement seront développées à travers :

- les enseignements disciplinaires et didactiques,
- la pratique professionnelle lors de stages en établissements secondaires,
- l'initiation et l'ouverture vers la recherche (UE 904 et 1003, et lors des enseignements expérimentaux).

Durant ces deux années, une importance particulière sera donnée à la dimension expérimentale des sciences : les travaux pratiques ne se limiteront pas à de simples TP mais seront axés sur la réflexion et la construction de séquences pédagogiques, sur la sécurité de l'étudiant et du matériel, sur des choix appropriés de celui-ci.

La formation professionnelle sera donc au cœur de ce parcours. Elle sera développée par les UE de didactique, stages en établissement, analyse de pratique et pratique réflexive, en alternance avec les stages de pratique accompagnée et/ou en responsabilité.

Cette formation permettra à l'étudiant d'élaborer des séquences d'enseignement en respectant les programmes du second degré publiés au bulletin officiel, développer une connaissance des élèves favorisant l'intervention dans les classes, d'analyser des situations professionnelles de façon critique et constructive et d'acquérir une culture institutionnelle et pédagogique nécessaire à l'exercice du métier dans un établissement scolaire.

Les compétences transversales seront développées au cours des enseignements de langue vivante étrangère, d'histoire et épistémologie des sciences, de formation aux risques professionnels en sciences physiques et chimiques et lors des enseignements TICE (formation au et par le numérique, préparation à la certification C2I2E). Une formation SST sera proposée en seconde année de master dans le cadre de l'UE PC 904.

Les unités d'enseignement disciplinaires seront destinées à compléter les connaissances de base afin d'assurer une maîtrise des connaissances fondamentales et expérimentales en sciences physiques (et mathématiques pour le concours PLP) et à donner, dans ces disciplines, une plus grande culture générale nécessaire à leur enseignement.

L'équipe pédagogique est constituée de 70 % d'enseignants, enseignants-chercheurs et PRAG de l'Université de Lorraine (520h) dont 15 % de l'ESPÉ et de 30 % de formateurs du second degré (220h).

Les étudiants de M1 et M2 seront accompagnés tout au long de leur formation, d'un portefeuille de compétences (eportfolio). Mis en place sur la plateforme ENT de l'Université de Lorraine, il rassemblera progressivement les écrits attestant de la prise de compétences spécifiques aux métiers de l'enseignement, et permettra à l'étudiant un suivi individualisé de sa formation.

MASTER MEEF SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES SEMESTRE 7													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
701	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 1				Voir fiche commune second degré		30	3	B4	30			
702	Stage en établissement/Analyse de pratique	0	6	0		Contrôle continu	6	-	B5				100%
PC703	Compléments disciplinaires en physique-chimie					Contrôle continu	90	9		6B1 2B2 1B3			
	EC1 : Compléments disciplinaires	60	0	0									
	EC2 : Illustrations expérimentales	0	0	30		Contrôle continu	90						
	EC3 : approfondissement disciplinaire	30	0	0									
PC704	Pratiques expérimentales en SPC	0	0	48	0.25 de la note pour la validation de la compétence TICE	Contrôle continu	48	4	3B1 1B3			10 (1 ECTS)	
PC705	Les sciences réinvesties pour l'enseignement												
	EC1 : SPC en lycée, collège	0	90	0		Contrôle continu	90	9	6B1 2B2				
	EC2 : M-SPC en lycée professionnel												
PC706	Didactique des sciences				2 EC AU TOTAL								
	EC1 : didactique des sciences	12	0	0									
	EC2 : didactique en lycée, collège	0	30	0		Contrôle continu	42	5	3B1 2B2				100%
	EC3 : didactique en lycée professionnel				1 EC AU CHOIX : EC2 OU EC3								
TOTAL :							306	30					

MASTER SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES MATHÉMATIQUES SEMESTRE 8													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
801	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 2				Voir fiche commune second degré		24	3	B4	24			
802	Expériences professionnelles en établissement - Utilisation des TICE					Contrôle continu	12	3	1B2 2B5				50% (Metz) 100% (Nancy)
	Expériences professionnelles en établissement	6	0	0								6 h	
	Formation au et par le numérique appliquée aux SPC	0	0	6	Coef 0.5 pour le numérique								
803	Langue étrangère					Contrôle continu	24	2	B1	24			
PC804	Les sciences physiques et chimiques et leurs applications	60	0	0		Contrôle continu	60	4	3B1 1B3				
PC805	Conception de séquences pédagogiques disciplinaires/didactiques					Contrôle continu	90	8	3B1 5B2			6h	40%
	EC1 : expérimentation en SPC	0	0	60									
	EC2 : Séquence en LC	0	30	0									
	EC3 : Séquence en LP	0	30	0									
PC806	Leçons en sciences					Contrôle continu	90	10	4B1 3B2 3B3				50% (Nancy)
	EC1 : Leçons en SPC	90											
	EC2 : Leçons en M-SCP	90											
TOTAL :							300	30					

MASTER MEEF SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES SEMESTRE 9													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative	0	30	0	Voir fiche commune second degré		30	3	B4	30			
902	Stage par alternance et analyse de pratique						40						
	EC1 : Stage en alternance et pratique réflexive	0	20	0		Contrôle continu	20	11	3B2 8B5			6	100%
	EC2 : Analyse de pratique professionnelles en LC	0	20	0									
	EC3 : Analyse de pratique professionnelles en LP	0	20	0			20						
PC903	Didactique des disciplines												
	EC1 : Didactique en LC	0	30	0		Contrôle continu	30	6	3B1 3B2				100%
	EC2 : Didactique en LP	0	30	0									
PC904	Complément disciplinaire, sécurité en laboratoire	30	30	0		Contrôle continu	60	10	3B1 5B2 2B3				
TOTAL :							160	30					

MASTER MEEF SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES SEMESTRE 10													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Numérique	Part des professionnels
1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4	30			
1002	Stage en alternance						26					6	
	Mémoire/Formation au et par le numérique	0	0	10	Coef 0.25 pour le numérique	Contrôle continu	10	20	B5			4	75% (Metz) 100% (Nancy)
	EC2 : Analyse de pratique en LC		16										
	EC3 : Analyse de pratique en LP				1 EC AU CHOIX : EC2 OU EC3		16						
1003	Construire une démarche de recherche commune en sciences	0	30	0		Contrôle continu	30	3	B2 B3				30%
PC 1004	Histoire des sciences	0	30	0		Contrôle continu	25	4	2B1 2B2		PC+MSP + MATHS		
1005	Langue étrangère	0	30	0			30		B1	30			
	Certification au C212E	0	10	0	Optionnelle			0					
TOTAL :							141	30					

(3) Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

(a) Description générale

Les enseignements du parcours MEEF SVT, proposés uniquement sur le site de Nancy, visent à former des professionnels de l'enseignement en SVT pour le second degré, tout en préparant aux concours de recrutement de cette profession.

Ce parcours repose sur une articulation en 5 blocs permettant de construire les 17 compétences d'un enseignant : Disciplinaire (bloc 1), Didactique (bloc 2), Recherche (bloc 3), Contexte d'exercice du métier (bloc 4) et Mises en situation professionnelle (bloc 5). Chaque UE se rattache donc à un ou plusieurs blocs de compétences qui sont précisés dans le descriptif qui suit. La maquette proposée assure une progressivité des enseignements débutant par la remobilisation des connaissances de SVT acquises en licence au début du M1 et l'introduction d'une part croissante d'UE professionnalisantes. La part disciplinaire devient minoritaire en M2 et privilégie les approches naturalistes de terrain au service des projets pédagogiques où les étudiants sont acteurs de leur formation tandis que l'accompagnement par les formateurs professionnels devient prépondérant.

(b) Description des UE du parcours SVT

(i) UE SVT 701 (110h), 702 (80h), 703 (80h) UE SVT 801 (86h - Blocs 1 et 2, Compétences 4, 6)

Remobilisation des connaissances disciplinaires de Sciences de la Vie et de la Terre acquises en licence (Bloc 1), Didactique de ces savoirs (Bloc 2), Évolution des savoirs au travers de l'histoire des sciences et de ses enjeux épistémologiques (Bloc 2). Approfondissement disciplinaire des 8 thématiques affichées au concours du CAPES SVT.

(ii) UE SVT 802 Pratiques professionnelles spécifiques aux SVT 1 (90h-Blocs 1 et 2, Compétences 4, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17)

Objectifs, contenus et organisation des programmes d'enseignement de SVT, Construction d'une progression pédagogique, Approches didactiques de l'enseignement des SVT, Utilisation et intégration pédagogique de supports variés dont les supports numériques dédiés aux SVT, Première approche de l'évaluation des élèves, Construction de leçons intégrant des supports pédagogiques variés.

(iii) UE SVT 803 Approches naturalistes et expérimentales de l'enseignement des SVT (30h-Blocs 1 et 2, Compétences 8, 9, 10, 11, 12, 13)

La démarche naturaliste et expérimentale en SVT : réalisation et analyse des manipulations classiques de l'enseignement dans le secondaire en prenant en compte les questions de risques et sécurité.

(iv) UE SVT 901 Pratiques professionnelles spécifiques aux SVT 2 (70h) (Bloc 1 et 2, Compétences 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17)

Les notions ci-après sont déclinées au niveau Collège et Lycée : Construction des compétences, évaluation et suivi du socle commun, livret personnel de compétences, Les différentes formes d'évaluation des élèves, Progressivité des apprentissages de la 6ème à la terminale, Pédagogie différenciée, Utilisation et intégration pédagogique de supports variés dont les supports numériques dédiés aux SVT.

(v) UE SVT 902 Terrain pluridisciplinaire (40h-Blocs 1 et 2, Compétences 4, 6)

Sensibilisation des futurs enseignants à leur environnement proche par des sorties sur le terrain où sera privilégiée une démarche naturaliste et pluridisciplinaire (pédologie, géologie et biologie des organismes).

(vi) UE SVT 1001 Organiser une sortie de Terrain (15h-Blocs 1 et 2, Compétences 4, 6, 9, 10)

Élaboration par les étudiants d'une sortie de terrain en géologie et en biologie sous la forme d'un circuit pédagogique dont les thèmes seront ancrés dans les programmes de lycées et collèges.

(vii) UE 701, 801, 901 et 1001 Questions d'éducation – Contexte d'exercice du métier (Bloc 1 et 4, Compétences 4, 6, 9, 10)

Commune à tous les parcours de la mention MEEF, cette UE abordera les différents domaines évoqués dans le cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation

Des thèmes plus spécifiques aux SVT seront traités: éducation à la santé et éthique, au développement durable, éducation à la sexualité (UE 701 ou 801) et Méthodologie de projets en UE 1001

(viii) UE 702, 802, 902 et 1002 Stage en établissement, recherche didactique et pratique réflexive

Stage (UE 702, 902 et 1002) (Bloc 3 et 5, Compétences 1 à 17)

Construction des compétences professionnelles d'enseignant, Effets des pratiques sur les apprentissages de l'élève, Appropriation du fonctionnement de l'institution scolaire.

Le mémoire professionnel a pour but de développer l'analyse des pratiques professionnelles et permet de construire des capacités à identifier un problème ou une question concernant la pratique personnelle d'un enseignant de SVT et analyser ce problème et proposer des pistes de réflexion ou d'action en se reportant aux travaux existants dans ce domaine.

(ix) UE 803 Langues étrangère et UE 1004 (2 x 24h-Bloc 1, Compétence 7)

Pratique orale et écrite d'une langue étrangère en vue de l'acquisition d'une certification en langue de niveau B2.

(x) UE 1003 Construire une démarche commune en Sciences (30h-Bloc 2, Compétences 4, 8, 9, 14)

Construction d'une démarche de projets interdisciplinaires commune aux Mathématiques, à la Physique-Chimie et aux SVT (Projets d'exploration et TPE) s'insérant dans des projets scolaires.

(c) Mutualisation et synergies avec les autres parcours

Une partie de ces enseignements est mutualisée, ce qui représente 7 UE relatives au contexte d'exercice du métier (UE 701, 801, 901 et 1001), à l'anglais (UE 803 et 1004) et aux parcours scientifiques au travers de l'UE 1003.

Au-delà des UE mutualisées à l'ensemble de la mention, nous avons souhaité mettre en place une UE 1003 commune aux parcours scientifiques Math-SPC-SVT au travers de l'élaboration de projets interdisciplinaires en sciences. Cette UE a pour objectif d'intégrer les étudiants dans un groupe multidisciplinaire et de co-construire un projet pédagogique de type projets exploratoires ou TPE. Ce travail vise à renforcer la coopération et la cohésion interdisciplinaire par un travail en équipe. Cette interdisciplinarité sera abordée au niveau Collège et Lycée. Les étudiants des trois parcours travailleront en groupes pluridisciplinaires encadrés par trois professionnels de terrain représentant les trois domaines Maths, SPC et SVT.

(d) Intégration des éléments de la culture numérique

Au travers des UE SVT 801, SVT 803 et SVT 902, les étudiants seront amenés à s'approprier différents supports numériques classiquement utilisés dans les activités d'apprentissage de collège et lycée, mais aussi dans la réalisation de leurs supports de communication écrite et orale. La part de la culture numérique dans ces enseignements et de fait dans l'évaluation des UE est estimée à un quart. Ces cours couplés aux mises en situation en établissement scolaire lors de leurs stages leur permettront de valider une certification C2i2e.

(e) L'équipe de formation

L'équipe de formation est composée d'enseignants-chercheurs, de PRAG couvrant l'ensemble des champs disciplinaires nécessaires à la formation des futurs enseignants de SVT, d'une équipe d'enseignants de collège et de lycée et de personnes ressources du rectorat. Le pourcentage de leurs interventions tout au long de la formation de Master est tel que les enseignants-chercheurs et PRAG interviennent pour 2/3 dans la formation en M1 tandis que l'intervention des professionnels de terrain est majoritaire en M2. Cette équipe pédagogique se réunira régulièrement pour définir les objectifs de la formation, la faire évoluer, organiser les enseignements, définir les modalités d'évaluation, assurer le suivi des étudiants.

(f) Formation à et par la recherche

La formation à et par la recherche sera fortement ancrée dans la didactique. Elle prendra deux formes dans le parcours SVT :

- au travers des mémoires réflexifs en lien avec les stages (UE 802 et 1002) où les étudiants réfléchiront sur une question didactique de leur choix, analyseront ce problème et proposeront des pistes de réflexion et/ou d'action en se reportant aux travaux existants.
- au travers de la mise en œuvre de projets multidisciplinaires (Maths-SPV-SVT) dans l'UE 1003 nécessitant une démarche expérimentale commune intégrant les étapes de recherche bibliographique, d'élaboration et de mise au point de dispositifs expérimentaux, d'essais et de validation du protocole expérimental.

MASTER MEEF SVT SEMESTRE 7

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
										MEEF	AUTRES		
701	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 1				Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	B4	30			
702	Recherche didactique et pratique réflexive		9			Contrôle continu	9	3	B3				50 à 100%
SVT701	Les fonctions du vivant aux différents niveaux d'intégration de l'organisme	69	26	15	Remobilisation des connaissances disciplinaires de biologie animale, cellulaire et de biochimie acquises en licence au travers d'exercices synthétiques pluridisciplinaires Prise en compte de la dimension didactique de ces savoirs. Mise en perspective de l'évolution des savoirs au travers de l'histoire des sciences et de ses enjeux épistémologiques	Contrôle continu	110	8	B1				0%
						Contrôle continu		2	B2				
SVT702	L'organisme autotrophe : de son organisation à son intégration dans le milieu		80		Remobilisation des connaissances disciplinaires de biologie végétale acquises en licence au travers d'exercices synthétiques pluridisciplinaires Prise en compte de la dimension didactique de ces savoirs. Mise en perspective de l'évolution des savoirs au travers de l'histoire des sciences et de ses enjeux épistémologiques	Contrôle continu	80	5	B1				0%
						Contrôle continu		2	B2				
SVT703	Les grands processus géologiques	40	30	10	Remobilisation des connaissances disciplinaires de Sciences de la Terre acquises en licence au travers d'exercices synthétiques pluridisciplinaires Prise en compte de la dimension didactique de ces savoirs. Mise en perspective de l'évolution des savoirs au travers de l'histoire des sciences et de ses enjeux épistémologiques	Contrôle continu	80	5	B1				0%
						Contrôle continu		2	B2				
TOTAL :								309	30				

MASTER MEEF SVT SEMESTRE 8

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
										MEEF	AUTRES		
801	Connaissance du système éducatif et publics scolaires 2				Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	24	3	B4	24			
802	Expériences professionnelles en établissement et analyse de de pratique professionnelle		12			Contrôle continu	12	1	B2				80 à 100%
						Contrôle continu		3	B3				
						Contrôle continu		3	B5				
803	Langue étrangère					Contrôle continu	24	2	B2		30		
SVT801	Thématiques d'approfondissement		86		Remobilisation des connaissances disciplinaires de Sciences de la Vie et de la Terre ciblant les 8 thématiques d'approfondissement affichées au concours du CAPES de SVT.	Contrôle continu	86	7	B1				0%
SVT802	Pratiques professionnelles spécifiques aux SVT et utilisation des TICE 1	20	70		Partie 1 (40h) : Objectifs, contenus et organisation des programmes d'enseignement de SVT Construction d'une progression pédagogique Approches didactiques de l'enseignement des SVT Utilisation et intégration pédagogique de supports variés dont les supports numériques dédiés aux SVT Première approche de l'évaluation des élèves Partie 2 (50h): Construction de leçons intégrant des supports pédagogiques variés Préparation aux épreuves orales du concours Validation des compétences numériques : un quart de la note.	Contrôle continu	90	2	B1			25%	90 à 100%
						Contrôle continu		6	B2				
SVT803	Approches naturalistes et expérimentales de l'enseignement des SVT		30		2 séances de TP : Plan d'organisation des vertébrés et exemples de leurs adaptations. 6 séances de TP : manipulations « classiques » dans l'enseignement des SVT dans le secondaire. Présentation et utilisation des principaux logiciels utilisés dans l'enseignement des SVT. Validation des compétences numériques: un quart de la note.	Contrôle continu	30	1	B1			25%	80%
						Contrôle continu		2	B2				
TOTAL :								266	30				

MASTER MEEF SVT SEMESTRE 9

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
										MEEF	AUTRES		
901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative				Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	B4	30			
902	Stage en alternance/Analyse de pratique professionnelle		24			Contrôle continu	24	2	B2				100%
						Contrôle continu		10	B5				
SVT901	Pratiques professionnelles spécifiques aux SVT et utilisation des TICE 2	30	40		Les notions ci-dessous seront déclinées au niveau Collège et Lycée : Construction des compétences, évaluation et suivi du socle commun, livret personnel de compétences Les différentes formes d'évaluation des élèves Progressivité des apprentissages de la 6ème à la terminale Pédagogie différenciée Utilisation et intégration pédagogique de supports variés dont les supports numériques dédiés aux SVT (20% de l'évaluation de l'UE)	Contrôle continu	70	3	B1			20%	100%
						Contrôle continu		6	B2				
SVT902	Terrain pluridisciplinaire		8	32	Sensibilisation des futurs enseignants à leur environnement proche par des sorties sur le terrain où sera privilégiée une démarche naturaliste et pluridisciplinaire (pédologie, géologie et biologie des organismes).	Contrôle continu	40	3	B1				0%
						Contrôle continu		3	B2				
TOTAL :								164	30				

MASTER MEEF S12S SEMESTRE 10

UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
										MEEF	AUTRES		
1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives				Voir fiche commune second degré	Contrôle continu	30	3	B4	30			
1002	Stage en alternance/Analyse de pratique professionnelle/Mémoire réflexif		24			Contrôle continu	24	20	B5				90 à 100%
1003	Construire une démarche commune en sciences		30		Construction d'une démarche commune aux Mathématiques, à la Physique-Chimie et aux SVT. Démarche de projets interdisciplinaires Projets d'exploration et TPE Insertion dans des projets scolaires Cette UE a pour objectif d'intégrer les étudiants dans un groupe multidisciplinaire et de co-construire un projet pédagogique de type projets exploratoires ou TPE. Ce travail vise à renforcer la coopération et la cohésion interdisciplinaire par un travail en équipe.	Contrôle continu	30	3	B2	100% (Math-SPC-SVT)			100%
SVT1001	Organiser une sortie Terrain		6	9	Elaboration par les étudiants d'une sortie de terrain en géologie et en biologie sous la forme d'un circuit pédagogique dont les thèmes seront ancrés dans les programmes de lycées et collèges. - Préparation de la sortie (circuit, objectifs pédagogiques) - Mise en œuvre de la sortie	Contrôle continu	15	2	B1				
						Contrôle continu		2	B2				
1004	Langue étrangère				UE supplémentaire pour valider une équivalence de niveau B2 en langue	Contrôle continu	24	(2)	B1	100% (Math-SPC-SVT)			
1005	Certification C2I2e		10		UE optionnelle		10						
TOTAL :								133	30				

7.3.5) Parcours enseignements Technologiques et Professionnels

(1) Parcours Sciences Industrielles de l'Ingénieur

Parcours Génie Industriel option bois

Parcours Biotechnologies option santé-environnement

Parcours Économie et Gestion option marketing

(a) Présentation

La formation à l'enseignement technologique et professionnel rassemble quatre parcours :

- Sciences Industrielles de l'Ingénieur,
- Génie Industriel Bois,
- Biologie Santé et Environnement
- Éco-Gestion Marketing

Ces parcours du Master MEEF 2nd degré préparent aux métiers de professeurs en collèges, ou lycées techniques ou lycées professionnels dans les disciplines technologiques et professionnelles.

Les quatre parcours sont regroupés autour d'un tronc commun relatif aux blocs B3 recherche, B4 contexte d'exercice du métier et B5 mises en situation professionnelle. Le Bloc B1 disciplinaire est particulier à chaque parcours ; le bloc B2 didactique est à la fois commun dans sa définition et particulier dans la mise en œuvre pour chaque parcours.

La répartition Tronc commun/Parcours, pour l'ensemble du master, est donnée ci-dessous.

Parcours	413 heures
Tronc commun	391 heures

À l'issue de la première année, les parcours permettent l'accès aux concours de recrutement ci-dessous.

Parcours	Options	Concours
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	Architecture et Construction	CAPET S2I option Architecture et Construction
		CAPLP Génie Civil option construction et réalisation d'ouvrages
	Energie	CAPET S2I option Energie
		CAPLP Génie Civil option équipements techniques-Energie
	Information et numérique	CAPET S2I option Information et numérique
		CAPLP Génie Electrique
	Ingénierie mécanique	CAPET S2I option Ingénierie mécanique
		CAPLP Génie Mécanique
Génie Industriel Bois		CAPLP Génie Industriel option Bois
Biologie Santé Environnement		CAPLP Biotechnologies option Santé-Environnement
		CAPET Biotechnologies option Santé-Environnement
Economie et Gestion	Marketing/Vente	CAPET Economie et Gestion option Marketing
		CAPLP Economie et Gestion option Commerce et Vente

(b) Contenus

(i) Bloc B1 Disciplinaire

Il permet, en 1ère année (M1), d'acquérir la maîtrise des savoirs disciplinaires et de préparer, en lien avec les autres blocs, aux épreuves écrites des concours. En 2ème année (M2), il fait le lien avec les programmes scolaires et est orienté vers l'élaboration de séances d'enseignement.

(ii) Bloc B2 Didactique

Les unités d'enseignement de ce bloc ont pour objectifs d'une part de connaître les élèves et les processus d'apprentissage, et d'autre part d'acquérir les méthodes, les techniques de transmission des connaissances générales et appropriées aux disciplines enseignées. Ce bloc intègre l'élaboration de séquences d'enseignement.

C'est aussi dans ce bloc que l'on trouve l'épistémologie et l'histoire des disciplines technologiques, ainsi que la formation au numérique en référence au C2i2e.

MASTER MEEF S2I - GIB - BSE - EGM SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume MEEF	mutualisé AUTRES	Numérique
BLOC DISCIPLINAIRE S2I OU GIB OU BSE OU EGM	Disciplinaire S2I		138					16	B1			
	111 S2I - Systèmes industriels, Compétitivité des produits, CDCF, DD		30				30	4				
	112 S2I - Ingénierie des bâtiments et des ouvrages		27				27	3				
	113 S2I - Mécanique des systèmes		27				27	3				
	114 S2I - Matériaux et procédés de mise en forme		27				27	3				
	115 S2I - Energie Electrique : distribution, transformation.		27				27	3				
	Disciplinaire GIB		120					16				
	111 GIB - Technologie des maisons bois et développement durable		48				48	6				
	112 GIB - Thermique et résistance au feu		24				24	4				
	113 GIB - Equipements		48				48	6				
	Disciplinaire BSE		120					16				
	111 BSE - Science des aliments (UE 7U03 BioMANE)		30				30	4				
	112 BSE - Nuisances et pollutions de la biosphère, Technologies de l'environnement		30				30	4				
	113 BSE - Sciences de l'alimentation, Nutrition		30				30	4				
	114 BSE - Ecologie générale et appliquée-Hygiène publique-Protection de l'environnement		30				30	4				
	Disciplinaire EGM		138					16				
	111 EGM - Histoire des faits économiques		21				21	3				
	112 EGM - Marketing Management		21				21	3				
113 EGM - Economie d'entreprise		21				21	3					
114 EGM - Initiation au marketing, techniques de vente		75				75	7					
Langue	Disciplinaire tronc commun		32					2	B2			
110 - Préparation à la certification en langue vivante étrangère		32				32	2					
Didactique	Didactique tronc commun		54					6	B2			
	121 - Psychologie cognitive et sociales des apprentissages, apport des neurosciences		30				30	4				
	122 - Outils de la communication éducative 1/3		24		Dont formation au et par le numérique		24	2		24		
Contexte	142 - Préparation à la certification Prévention et Secours Civique de niveau1		12				12		B4			
	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 1		30		Voir fiche commune second degré		30	3				
Recherche	Recherche		12					3	B3			
	Méthodologie de la recherche universitaire 1/2		12				12	3				
TOTAL :								30				

MASTER MEEF S2I - GIB - BSE - EGM SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume MEEF	mutualisé AUTRES	Numérique
BLOC DISCIPLINAIRE S2I OU GIB OU BSE OU EGM	Disciplinaire S2I		138					12	B1			
	211 S2I - Spécialité disciplinaire de l'option		33				33	4				
	212 S2I - Conception des bâtiments et des ouvrages		24				24	2				
	213 S2I - Organisation Fonctionnelle et Comportements Informatique des Systèmes.		24				24	2				
	214 S2I - Energie mécanique et thermique.		30				30	2				
	215 S2I - Conception Modélisation "innovation technologique et éco conception"		27				27	2				
	Disciplinaire GIB		132					12				
	211 GIB - Calcul de structure, résistance des matériaux		48				48	4				
	212 GIB - EcoConception et industrialisation		30				30	3				
	213 GIB - Amélioration de la production		30				30	3				
	214 GIB - Mise en oeuvre des processus		24				24	2				
	Disciplinaire BSE		120					12				
	211 BSE - Conservation des aliments (UE 8U13 BioMANE)		30				30	3				
	212 BSE - Biotechnofonctionnalité et valorisation des constituants alimentaires (UE 8U14 BioMANE)		30				30	3				
	213 BSE - Organisation Fonctionnelle et Comportements Informatique de Technologies et Techniques culinaires		30				30	3				
	214 BSE - Technologies et Techniques Biochimiques et Microbiologiques		30				30	3				
	Disciplinaire EGM		128					12				
	211 EGM - Gestion des ressources humaines		24				24	2				
212 EGM - Note de synthèse		12				12	1					
213 EGM - Droit du travail		18				18	2					
214 EGM - Economie d'entreprise		20				20	2					
215 EGM - Etudes de cas marketing, techniques de vente		54				54	5					
Didactique selon parcours choisis		84					12	B2				
222 S2I - Didactique appliquée en technologie collège et en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ainsi qu'en sciences de l'ingénieur		21				21	3					
222 GIB - Didactique appliquée en Génie Industriel Bois		21				21	3					
222 BSE - Didactique appliquée en technologie collège et en sciences et technologies BSE		21				21	3					
222 EGM - Didactique appliquée en Economie Gestion Marketing LP et LT		21				21	3					
Didactique tronc commun		36					6					
221 - Didactique professionnelle générale 1/2 théories des apprentissages		24				24	4					
223 - Outils de la communication éducative 2/3		12			Dont formation au et par le numérique	12	2	12				
224 - Préparation à la certification Prévention des risques liés à l'Activité Physique, PRAP		12				12	0					
Contexte	Connaissance du système éducatif et des publics scolaires 2		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
	Recherche		12						B3			
Recherche	230 - Méthodologie de la recherche universitaire 2/2		12				12	3				
Mises en situation	Mises en situation professionnelle		24						B5			
	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 1/2		24				24	3				
TOTAL :								30				

(iii) Bloc B3 Recherche

Ce bloc présente l'organisation et la méthodologie de la recherche universitaire. Il vise à acquérir la maîtrise les compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes. C'est dans ce cadre qu'est demandé à l'étudiant un travail d'étude et de recherche dont le thème est en rapport avec la didactique générale ou disciplinaire, ou avec le contexte d'exercice du métier (gestion de la diversité des publics, motivation scolaire...).

(iv) Bloc B4 Contexte d'exercice du métier

C'est dans ce bloc que sont présentés le système éducatif national, ses acteurs et la politique éducative, ainsi qu'une comparaison avec ceux des autres pays européens.

Ce bloc traite également d'aspects importants de l'exercice du métier d'enseignant, en particulier ceux de la diversité des publics, la prise en compte des situations de handicap, la prévention des violences scolaires, la Laïcité, la lutte contre les discriminations et la culture de l'égalité homme-femme. Enfin il aborde les processus d'orientation et d'évaluation des élèves.

(v) Bloc B5 Mises en situation professionnelle

C'est dans ce bloc que s'effectuent le suivi des stages et l'analyse de la pratique professionnelle. En liaison avec le bloc recherche, c'est au travers de la mise en situation durant les stages et la période en alternance de la deuxième année que chaque étudiant choisit de développer une réflexion spécifique qui fera l'objet d'un mémoire.

MASTER MEEF S2I - GIB - BSE - EGM SEMESTRE 9													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	
										MEEF	AUTRES		
BLOC DISCIPLINAIRE S2I OU GIB OU BSE OU EGM	Disciplinaire parcours		24					6	B1				
	311 S2I - Elaboration de situations d'apprentissage de la discipline enseignée		24				24	6					
	311 GIB - Elaboration de situations d'apprentissage de la discipline enseignée		24				24	6					
	311 BSE - Elaboration de situations d'apprentissage de la discipline enseignée		24				24	6					
	311 EGM - Elaboration de situations d'apprentissage de la discipline enseignée		24				24	6					
Didactique	Didactique selon parcours choisi		20					2	B2				
	321 S2I - Suivi et évaluation des élèves en sciences industrielles de l'ingénieur		20				20	2					
	321 GIB - Suivi et évaluation des élèves en Génie Industriel Bois		20				20	2					
	321 BSE - Suivi et évaluation des élèves en Biotechnologies-Santé-Environnement		20				20	2					
	321 EGM - Suivi et évaluation des élèves en économie, Gestion, Marketing		20				20	2					
	Didactique tronc commun		66							9			
	322 - Didactique disciplinaire et professionnelle 2/2 Ingénierie éducative		24				24	3					
	323 - Outils de la communication éducative 3/3		18			Dont formation au et par le numérique	18	3				18	
	324 - Approche épistémologique des technologies		24				24	3					
	325 - Module de pré-entrée		6				6	0					
Contexte d'exercice du métier	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30			Voir fiche commune second degré	30	3	B4				
	Recherche		13				13	10	B3				
Recherche	Séminaire d'étude et de recherche 1/2		13				13						
TOTAL :								30					
MASTER MEEF S2I - GIB - BSE - EGM SEMESTRE 10													
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé		Numérique	
										MEEF	AUTRES		
BLOC DISCIPLINAIRE S2I OU GIB OU BSE OU EGM	Disciplinaire parcours		20					2	B1				
	411 S2I - Enseignement disciplinaire au collège et au lycée		20				20	2					
	411 GIB - Enseignement disciplinaire au Lycée Professionnel		20				20	2					
	411 BSE - Enseignement disciplinaire au collège et au lycée		20				20	2					
	411 EGM - Enseignement disciplinaire aux lycées technique et professionnel		20				20	2					
Didactique	Didactique selon parcours choisi		20					3	B2				
	421 S2I - Didactique de la discipline au collège et au lycée		20				20	3					
	421 GIB - Didactique de la discipline en Génie Industriel Bois		20				20	3					
	421 BSE - Didactique de la discipline au collège et au lycée		20				20	3					
	421 EGM - Didactique de la discipline aux lycées technique et professionnel		20				20	3					
	Didactique tronc commun		20							2			20
422 - Formation à l'enseignement par le numérique (Préparation à la certification C2I2e)		20				20							
Contexte d'exercice du métier	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30			Voir fiche commune second degré	30	3	B4				
Recherche - Mise en situation professionnelle	Recherche		12						B3 B5				
	430 - Séminaire d'étude et de recherche 2/2		12				12						
	Mises en situation professionnelle		30										
	450 - Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 2/2		30				30						
	Langue étrangère optionnelle		24				(24)						
	Certification au C2I2e		10			UE optionnelle	(10)				10		
TOTAL :								30					

(2) Parcours Sciences et Techniques Médico-Sociales

La maquette du parcours STMS a été construite, en tenant compte de la proposition de cadrage et des valeurs envisagées c'est-à-dire dans le souci du respect du référentiel de compétences communes à tous les professeurs et en tenant compte des enseignements assurés en lycée technologique (CAPET) et en lycée professionnel (CAPLP).

(a) Les mutualisations

(i) Avec le Master Santé Publique Environnement

C'est le Master source pour les contenus disciplinaires. Historiquement, la spécialité enseignement était une spécialité de ce Master dont la particularité est l'enseignement en e-learning.

Les étudiants en MEEF 2nd degré parcours STMS bénéficieront de l'enseignement en e-learning pour 7 UE et 24 ECTS et participeront aux sessions de regroupement qui leur sont dédiées.

- 3 UE en S1 :
 - Investigations en SP, méthodes quantitatives (6 ECTS)
 - Investigations en SP, méthodes qualitatives (3 ECTS)
 - Méthodes et Outils de la qualité (3 ECTS)
- 2 UE en S2 :
 - Santé des populations dans les pays industrialisés (3 ECTS)
 - Politique de Santé Publique en France (3 ECTS)

- 2 UE en S3 :
 - Communication au service du management de projets (3 ECTS)
 - Évaluation des programmes et des politiques de santé (3 ECTS)

(ii) Avec les parcours EPS et FETP pour 3 blocs :

- Recherche : en S1, S2, S3, S4 (FETP ou EPS)
- Bloc disciplinaire :
 - UE langue vivante anglais : en S1 et S2 (FETP ou EPS)
 - UE C2I2E : en S4
- Bloc « Contexte d'exercice du métier » : en S1, S2, S3, S4 avec les FETP

(b) Une spécificité

Les étudiants dans le cadre du Bloc disciplinaire effectueront deux stages d'observation en S2 d'une semaine (35h), l'un dans une structure sanitaire et l'autre dans une structure sociale dans le but d'un réinvestissement dans leur enseignement de la discipline.

(c) Part des professionnels

Les enseignants de Lycée professionnels et technologiques interviendront :

- en Biologie pour les CAPLP (12h)
- en Analyse de pratiques en S1, S2, S4 : (26x 2) + (24x2) + (30x2)
- en Didactique disciplinaire en S3 : 24x2

Ne sont pas prises en compte les heures mutualisées avec EPS et FETP.

MASTER MEEF STMS SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
ST2S701	Contexte d'exercice du métier 1				Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
ST2S702	Langue vivante : anglais					Contrôle terminal	24	2	B1			
ST2S703	Recherche 1		12				12	3	B3			
STSS4	Savoirs en STSS				36+12 pour les CA PLP	Contrôle continu	42	4	B1			12h00 prof de biologie pour CAPLPL
MASP1U02	Investigation en santé publique : méthodes quantitatives					Contrôle terminal	42	6	B1			
MASP1U03	Investigation en santé publique : méthodes qualitatives - principes et outils				e-learning	Contrôle terminal	30	3	B1			
MASPU05	Méthode et outils de la qualité				e-learning	Contrôle terminal	35	3	B1			
ST2S706	Planification et mise en œuvre des programmes de ST2S					Contrôle continu	27	3	B2			
ST2S707	Analyse de pratiques					Contrôle continu	26	3	B2			2 enseignants du second degré
TOTAL :							268	30				
MASTER MEEF STMS SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
ST2S801	Contexte d'exercice du métier 1				Voir fiche commune second degré		24	3	B4			
ST2S802	Stage et analyse de pratiques						12	3	B5			
ST2S803	Recherche 2		12				12	3	B3			
MSPE2005	Education pour la santé				e-learning	Contrôle terminal	42	6	B1			
ST2S804	Psychologie sociale					Contrôle terminal	24	2	B1			
	Politique de santé publique en France				e-learning	Contrôle terminal	30	3	B1			
	Connaissance du milieu sanitaire et social				1 semaine de 35 heures dans chaque lieu	rapports de stage notés	70	3	B1			
ST2S806	Planification et mise en œuvre des programmes de ST2S					Contrôle continu	36	4	B5			
ST2S807	Analyse de pratiques					Contrôle continu	24	3	B5			2 enseignants du second degré CAPET et CAPLP
	Formation SST (S12S809)					Fin de session	18	0				Professionnel
TOTAL :							292	30				
MASTER MEEF STMS SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
ST2S901	Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4			
ST2S902	Stage et analyse de pratiques					Contrôle terminal (visite)	30	10	B5			
ST2S903	Recherche 3		12				12	3	B3			
ST2S904	Epistémologie	4	8			Contrôle continu + contrôle terminal	12	3	B2			
ST2S906	Didactique disciplinaire				3 regroupements de 9h CM	Contrôle continu	27	3	B2			
ST2S	Formation au et par le numérique		18		Présentiel		12	2	B2			
MSPE3.302	Méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social : communication au service du mangement de projet				e-learning	Contrôle continu	30	3	B1			
MASP1U02	Evaluation des programmes et des politiques de santé				e-learning	Contrôle continu + contrôle terminal	30	3	B1			
TOTAL :							183	30				
MASTER MEEF STMS SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	AUTRES	Part des professionnels
ST2S1001	Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives		30		Voir fiche commune second degré		30	3	B4	Avec FETP		
ST2S1002	Stage et analyse de pratique					Contrôle terminal (visite)	10	10	B5			
ST2S1003	Recherche 4 et soutenance de mémoire professionnel				12h suivi par un guidant universitaire par étudiant	soutenance du mémoire	12	10	B3			
MASP1U04	Compléments disciplinaires dont 7 h de C2I2e				25 h : 3x6h + 7h formation numérique	Contrôle continu	25	2	B1		7	
ST2S1005	Analyse de pratiques					Contrôle terminal	30	5	B5			2 enseignants du second degré CAPET et CAPLP
	Certification au C2I2e		(10)		UE optionnelle		(10)	0			10	
TOTAL :							97	30				

7.4) Maquette de la mention MEEF Encadrement Éducatif

MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF SEMESTRE 7												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
SdE701	Connaissances des publics						54	6	B1		M1 CODEF	
	Approches psychologiques et psycho-sociologiques de l'enfant		18				18					
	Approches psychologiques et psycho-sociologiques de l'adolescent		18				18					
	Approches psychologiques et psycho-sociologiques de l'adulte		18				18					
SdE702	Ethique et politique						36	3	B1		M1 CODEF	
	La formation du citoyen		18				18					
	Ethique et déontologie des métiers de l'enseignement		18				18					
SdE703	Méthodologie (I)						36	6	B1 B2 B3	MEEF 2nd degré	M1 CODEF	
	Méthodologie		18				18					
	Méthodologie de l'écrit ou Analyses des problématiques éducatives		18				18					
SdE704	Connaissance du système éducatif, de la prise en charge éducative et de l'EPL						48	6	B1 B2 B4			
	Histoire et organisation du système éducatif / Finalités et valeurs de l'éducation		10				10					
	Histoire et évolution de la prise en charge éducative : la vie scolaire		6				6					
	Connaissance de l'Établissement Public Local d'Enseignement (EPL)		6				6					
	Droit dans le système éducatif		6				6					
	Organisation des EPLE		10				10					
	Vie des organisations, vie scolaire		10				10					
SdE705	Analyses des problématiques éducatives						56	7	B1 B2			
	Méthodologie de la dissertation		28			18h + 2x5 hetd	28					
	Méthodologie de la composition		28			18h + 2x5 hetd	28					
SdE706	Langue						24	2	B2	MEEF 2nd degré	M1 CODEF	
	2 TD au choix : 1 TD objectif CLES ou 1 TD SdE en anglais		24				24					
TOTAL :								254	30			
MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF SEMESTRE 8												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
SdE801	Éducation et politique						36	3	B1		M1 CODEF	
	Approche comparée des systèmes d'éducation et de formation en Europe		18				18					
	Questions d'éducation		18				18					
SdE802	Travail et compétences						36	6	B1 B2		M1 CODEF	
	Didactique professionnelle		18				18					
	Compétences, qualifications, emplois		18				18					
SdE803	Projet et évaluation						36	6	B1 B2		M1 CODEF	
	Évaluation : concepts, typologie, outils		18				18					
	Le projet : concepts, typologie, approches concrètes		18				18					
SdE804	Adolescence, normes et savoirs						54	6	B1 B2 B4			
	Construction identitaire à l'adolescence		18				18					
	Publics en difficultés d'apprentissage et remédiation		18				18					
	Rapport au savoir : familles, école et pairs		18				18					
SdE805	Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (1/3)						73	6	B2 B5			
	Méthodologie de l'oral		12				12					
	Connaissance du métier de CPE		20				20					
	Analyse de pratiques professionnelles : Préparation et exploitation des stages / Régulation		24			24 h + stage de 140h	24					
SdE806	Analyses des situations éducatives						30	3	B4			17
	Formation au et par le numérique		17			7h en présentiel et 10h à distance	17					
TOTAL :								265	30			
MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
SdE901	Préparation et suivi à l'entrée dans le métier						34	6	B1 B2 B4			
	Vie scolaire		16				16					
	Droit de la vie scolaire et du métier de CPE (dont mesures disciplinaires)		6				6					
	Partenaires : relation professionnelle aux parents, familles, collectivités, entreprises, associations, autres administrations		12				12					
SdE902	Connaissance, fonctionnement et conduite des organisations						60	6	B1 B2			
	Théorie du pilotage de l'organisation		12				12					
	Pratiques du pilotage de l'organisation et de la gestion des ressources humaines		24				24					
SdE903	Méthodologie de la recherche en éducation						24	6	B3 B5	Autre parcours		
	Méthodologie de la recherche en éducation		24			Réalisation d'un mémoire par l'étudiant	24					
	Le métier de CPE						36					
SdE904	Le métier de CPE						36	6	B1 B2			
	Rôle éducatif et pédagogique du CPE : Apprentissage de la démocratie, suivi des élèves, sécurité des élèves, internat		18				18					
	Richesse et complexité d'un métier au carrefour des problématiques contemporaines : approche pratique		18				18					
SdE905	Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (2/3)						30	6	B3 B5			18
	Formation au et par le numérique		18			8h en présentiel et 10h à distance	18					
	Préparation / suivi du stage : stage en Education Nationale en alternance		12			12h et stage en alternance	12					
TOTAL :								184	30			
MASTER MEEF ENCADREMENT EDUCATIF SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle	nb heures étudiant	ECTS	Bloc	Volume mutualisé MEEF	Autres	Numérique
SdE1001	Axes du projet de la vie scolaire						42	6	B2			
	Formation citoyenne : enjeux sociétaux, éducations à...		18				18					
	Conception et mise en projet, capacité à entreprendre		18				18					
	Parcours et projet individuel de l'élève (orientation)		6				6					
SdE1002	Gestes professionnels, relation à la personne, relation au groupe						42	6	B1 B4			
	Droit général : responsabilités juridiques et pénales (conséquences pour le fonctionnaire)		12				12					
	Gestion des groupes : gestion de crises		12				12					
SdE1003	Mémoire						0	12	B3 B5			
	EC 1 : Mémoire		0				0					
	EC 2 : Soutenance											
SdE1004	Langue						24	2	B2			
SdE1005	Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (3/3)						24	6	B3 B5			
	Préparation / suivi du stage		24			24h + stage en Education Nationale en alternance	24					
Certification au C2I2e							10					10
TOTAL :								108	30			

(1) Principes, objectifs et axes de la formation

La formation dispensée dans la mention MEEF EE est axée sur la connaissance du système éducatif, de la prise en charge éducative, des publics, des métiers de l'éducation, ainsi que sur les politiques scolaires et d'éducation et les enjeux pédagogiques et éducatifs de la vie scolaire.

Cette formation est construite autour d'un objectif principal : la préparation au métier et au concours de Conseiller Principal d'Éducation (CPE).

Il s'agit de développer, de façon progressive, une représentation forte de la fonction d'encadrement éducatif, pédagogique et administratif au sein d'un service d'éducation, et de préparer les étudiants à la fonction de CPE, responsable d'un service et d'une équipe en étroite collaboration avec les élèves et la famille, les équipes de direction et d'enseignement ainsi que les partenaires internes et externes de l'établissement.

Cette formation doit permettre l'acquisition des compétences d'organisation de structures d'éducation, de management d'équipes de professionnels de la pédagogie et de l'éducation, de contrôle et d'évaluation de dispositifs d'éducation.

(2) Organisation de la formation

Le Master comprend 22 unités d'enseignement (UE), 12 en M1 et 10 en M2, et deux stages, un en M1 et un autre en M2 (alternance).

L'ensemble de ces 22 UE :

- respecte les contraintes imposées par le rythme et les modalités de l'alternance en M2 ;
- s'articule avec la spécialité Contexte et Dispositifs en Éducation et Formation (CODEF) du Master mention Sciences de l'Éducation et d'autres mentions du Master MEEF, la mention MEEF 2nd degré et le parcours MEEF 2nd degré Éducation musicale et chant choral.

(3) En M1

Les UE 701, 702, 703, 801, 802 et 803 de ce M1 sont mutualisées avec la spécialité CODEF du Master mention Sciences de l'Éducation. L'UE 703 de ce M1 est également mutualisée avec le parcours MEEF 2nd degré Éducation musicale et chant choral. L'UE 706 de ce M1 est mutualisée avec la mention MEEF 2nd degré.

(4) En M2

L'UE 903 de ce M2 est également mutualisée avec le parcours MEEF 2nd degré Éducation musicale et chant choral.

(5) Équipe pédagogique

Les enseignements du Master MEEF EE sont assurés par des universitaires et des professionnels, sous l'égide de l'ESPE de l'Université de Lorraine et du Département des Sciences de l'éducation. La part des professionnels dans la mention MEEF EE est, à ce jour, de 58 % (58 % des heures de cette mention seront donc assurées par des professionnels).

8) Maquettes de la mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation

La mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation est l'occasion de réinterroger deux formations des masters de l'université de Lorraine :

- le parcours Éducation et Formation du master Métier de l'Éducation et de la Formation spécialité Enfance, Enseignement, Éducation orienté en M2 vers les métiers de l'éducation et de la formation hors Éducation nationale (qui deviendra le parcours "Ingénierie pédagogique" à partir de 2014),
- la spécialité Ingénierie de Formation de Formateurs du master Sciences de l'Éducation destiné à des professionnels de l'éducation nationale ou hors domaine de l'éducation nationale qui désirent renforcer leurs compétences pour intervenir dans les différents contextes de la formation initiale et continue.

L'objectif du déplacement de ces deux formations dans la mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation est de les rendre complémentaires pour permettre aux étudiants, tant en formation initiale que continue, de développer des compétences professionnelles dans les métiers de l'ingénierie pédagogique, de l'éducation et de la formation.

Les deux maquettes présentées ici sont les maquettes des parcours actuels qui sont appelés à se transformer pour la rentrée 2014 afin de construire une identité cohérente à cette mention du master MEEF en pratiques et ingénierie de la formation.

8.1) Parcours Ingénierie Pédagogique

MASTER MEEF Ingénierie Pédagogique SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
									MEEF	AUTRES		
902.2	Outils de la communication éducative					Contrôle terminal	24	3	Master 1er degré			
	EC1 : animation de groupe et gestion de conflits			12	Techniques d'animation de groupes et de gestion des conflits							
	EC2 : voix et corps en formation			12	Incidences professionnelles de la gestion de son corps et de sa voix en formation							
903.2	Questions d'éducation et de formation 1/2					Contrôle terminal	24	3	Master 1er degré			
	EC1 : connaissance des systèmes éducatifs et des publics	12			Le système éducatif français sous ses différents aspects : approches psychologiques, psychosociologiques, et sociologiques							
	EC2 : problématiques éducatives		12		Les problématiques actuelles dans le domaine de l'éducation et de la formation							
910	Travail d'études et de recherche (TER) 1/2			15	Inscription dans une démarche scientifique de problématisation de question en lien avec l'éducation ou la formation	Contrôle terminal	15	5	Master 1er degré			
915.2	Ingénierie pédagogique de formation 1/2					Contrôle continu	52	4				au moins 10%
	EC1 : la formation, élément de développement des compétences professionnelles		8		Politiques de formation, droit à la formation							
	EC2 : la formation, conception et mise en œuvre (1/2)		28		Résolution de problèmes concrets permettant aux étudiants d'appréhender l'acte de formation dans sa complexité							
	EC3 : sensibilisation à l'ingénierie pédagogique avec le numérique		16		Les modèles d'apprentissages avec le numérique et leurs outils					oui		
917.2	Ecriture et création artistique			36	Approche de la pratique de l'écriture en lien avec une discipline artistique : d'une pratique personnelle à la mise en place d'activités	Contrôle continu	36	3				au moins 10%
918.2	Alternance et aide à l'insertion professionnelle (1/2)	4		25	Accompagnement de l'étudiant dans un projet professionnel en permettant le transfert des compétences acquises dans un nouveau secteur d'activités	Contrôle terminal	29 + 2h tutorat	4				au moins 10%
919.2	Unité d'enseignement de différenciation 1/2			70	Choix de l'étudiant entre trois domaines : éducation et médiation culturelle et interculturelle, intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques, ingénierie didactique et éducation(s) à...	Contrôle terminal	70	8				au moins 10%
TOTAL							221	30				
2h tutorat												
MASTER MEEF Ingénierie Pédagogique SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des	nb heures étudiant	ECTS	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
									MEEF	AUTRES		
1008	Préparation de la certification C2i2e			20	enseignement optionnel	Contrôle continu		0	Master 1er degré			
1003.2	Questions d'éducation et de formation 2/2		24		Appropriation de questions actuelles touchant aux structures éducatives et formatives, à leurs environnements et publics	Contrôle continu	24	3	Master 1er degré			
1010	Travail d'études et de recherche (TER) 2/2			15h	Inscription dans une démarche de recherche et formalisation d'un mémoire	Mémoire et sa soutenance	15 + 3h tutorat	10	Master 1er degré			
1015.2	Ingénierie pédagogique de formation 2/2					Contrôle continu	24	2				
	EC1 : la formation, un secteur d'activités professionnelles		8		Organismes de formation, métiers et débouchés							
	EC2 : la formation, conception et mise en œuvre (2/2)		16		Résolution de problèmes concrets permettant aux étudiants d'appréhender l'acte de formation dans sa complexité							au moins 10%
1018.2	Alternance et aide à l'insertion professionnelle 2/2	4		36h	Développement de compétences et réflexion sur le projet professionnel au travers du projet d'action conduit lors du stage long de 8 semaines	Rapport de stage et sa soutenance	40 + 2h tutorat	9				au moins 10%
1019.2	Unité d'enseignement de différenciation 2/2			50	Choix de l'étudiant entre trois domaines : éducation et médiation culturelle et interculturelle, intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques, ingénierie didactique et éducation(s) à...	Contrôle terminal	50	6				au moins 10%
TOTAL							98	30				
5h tutorat												

8.2) Parcours Ingénierie de la Formation de Formateurs

MASTER MEEF PARCOURS INGENIERIE DE LA FORMATION DE FORMATEURS SEMESTRE 9												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
									MEEF	AUTRES		
901	Ingénierie de formation			60		Contrôle continu		12				20%
	Politique d'ingénierie et construction de dispositif			12								
	De l'analyse des besoins à la construction de dispositifs de formation			12								
	Méthodologie de l'évaluation : évaluation des acteurs, des parcours, de dispositif			12								
	Conduite de groupe en formation d'adulte			12								
	Conduite d'entretien en formation d'adulte			12								
902	Acteurs, institutions et politique en formation initiale et continue			36		Contrôle continu		6				
	Les politiques en formation initiale en en formation continue			12								
	Enjeux et usages de la notion de compétence			12								
	Styles d'enseignement, styles de formation			12								
903	Analyse de pratique et formation			57		Contrôle continu		6				12%
	Analyse de pratique			36								
	Analyse de l'activité			21								
904	Démarches, recueils et analyses de données			56	TD + Séminaires	Contrôle continu	56	6				
TOTAL							209	30				
MASTER MEEF PARCOURS INGENIERIE DE LA FORMATION DE FORMATEURS SEMESTRE 10												
UE	EC	CM	TD	TP	Description	Modalités de contrôle des connaissances	nb heures étudiant	ECTS	Volume mutualisé		Numérique	Part des professionnels
									MEEF	AUTRES		
1001	Apprentissage, didactique et pédagogie en formation d'adultes			60		Contrôle continu		12				20%
	Principes et fondements de la pédagogie d'adultes			12								
	Didactique professionnelle			12								
	Apprentissage en formation d'adultes			12								
	Formation d'adultes et prise en compte des représentation			12								
	Usage, technologie et innovation			12								
1002	Identité professionnelle du formateur			63		Contrôle continu		6				
	Formation, expérience et identité			36								
	Ethique et déontologie des formateurs			12								
	Formes et modalités de la professionnalisation			15								
1003	Elaboration et mutualisation des démarches de recherche			56	TD + Séminaires	Contrôle continu	56	6				
1004	Stage professionnel					Écrit terminal (Travail d'Etudes et de Recherches) avec soutenance orale		6				
TOTAL							179	30				